RAPPORT D'ACTIVITÉ



RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

2018

ILS NOUS SOUTIENNENT :













RAPPORT MORAL

Première année de plein exercice pour le RIM, l'année 2018 est autant celle de la consolidation de son projet associatif que celle d'un fort développement de ses actions. Les ambitions conjointes de la gouvernance du RIM, de son équipe et de ses partenaires ont généré un effet d'entraînement, aussi enthousiasmant qu'épineux :

- le nombre de nos adhérents est en croissance constante depuis 2016. Avec encore cette année 22 adhérents supplémentaires, c'est presque 60 % de nouveaux adhérents par rapport au cumul de ce qu'étaient les anciens réseaux. Le travail d'intégration et d'accompagnement s'en trouve ainsi multiplié,
- avec plus de 200 rendez-vous sur les territoires (adhérents, non-adhérents, partenaires, …), c'est une augmentation de 64 % par rapport à l'année dernière : la relation de proximité du RIM avec ses parties prenantes prend forme, mais suppose un investissement humain et financier conséquent,
- le doublement du nombre de bénéficiaires du Contrat de Filière, que nous coordonnons aux côtés de nos partenaires Région, État et CNV, est également un signe extrêmement positif, tant de la qualité du travail de co-construction que de la lisibilité de la démarche. Mais cette augmentation nous confronte à un effet de seuil dans l'accompagnement des acteurs et des partenaires publics,

Ces trois exemples, parmi d'autres, sont la preuve du dynamisme du RIM mais aussi des attentes et des besoins de l'écosystème musical en Nouvelle-Aquitaine. Pour y répondre, le RIM déploie plus de trente thématiques de travail, réparties en six axes stratégiques : Vie associative, Responsabilité sociétale, Développement territorial, Développement professionnel, Développement artistique et Co-construction des politiques publiques.

Si la densité et la complexité du projet associatif du RIM sont évidentes, parfois déroutantes, le rapport d'activités que nous avons l'honneur de vous présenter vous permettra de mesure l'ampleur de travail accompli. En guise de synthèse, nous pouvons affirmer que l'année 2018 fut essentielle, à plusieurs titres :

- finalisation de la création du RIM suite à la fusion de 2017 : nous avons notamment structuré nos ressources humaines, salariées et bénévoles, au sein d'une gouvernance opérationnelle innovante,
- conception d'un projet associatif à long terme : nous avons structuré notre démarche RSO et validé un projet 2019-2022 dans le cadre d'une Convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la Région, notre premier partenaire,
- poursuite de la structuration des services rendus à l'écosystème des musiques actuelles : nous avons consolidé des actions, refondues d'autres, expérimenté de nouvelles, trébuché sur certaines, … c'est un travail immense d'adaptation qui doit encore être poursuivi,
- amélioration de la lisibilité et de la légitimité du projet : la communication sur le projet du RIM, sur le Contrat de Filière ou encore sur les productions de nos adhérents a largement progressé. Associée à un fort développement des coopérations du réseau, avec nos pairs nationaux et nos homologues en région, cette nouvelle visibilité a permis au RIM de trouver sa place au sein de l'écosystème

Plus important encore, si l'on se place dans une perspective à long terme de structuration des musiques actuelles, le sentiment d'appartenance au réseau s'est nettement installé chez nos adhérents. Il s'appuie autant sur la dimension territoriale du RIM (proximité, temps forts de la vie associative, …) que sur les accompagnements individuels et collectifs que nous mettons en place.

Même si la porosité entre les territoires reste à améliorer, l'appropriation du nouveau territoire régional paraît désormais acquise pour une grande partie des acteurs.

Cette belle dynamique est le fruit d'une gouvernance investie, qui a donné une réalité à la convergence entre les territoires et les métiers du secteur, d'une équipe dont il faut saluer la qualité et l'engagement, et de partenaires, dont le soutien aux musiques actuelles ne se dément pas.

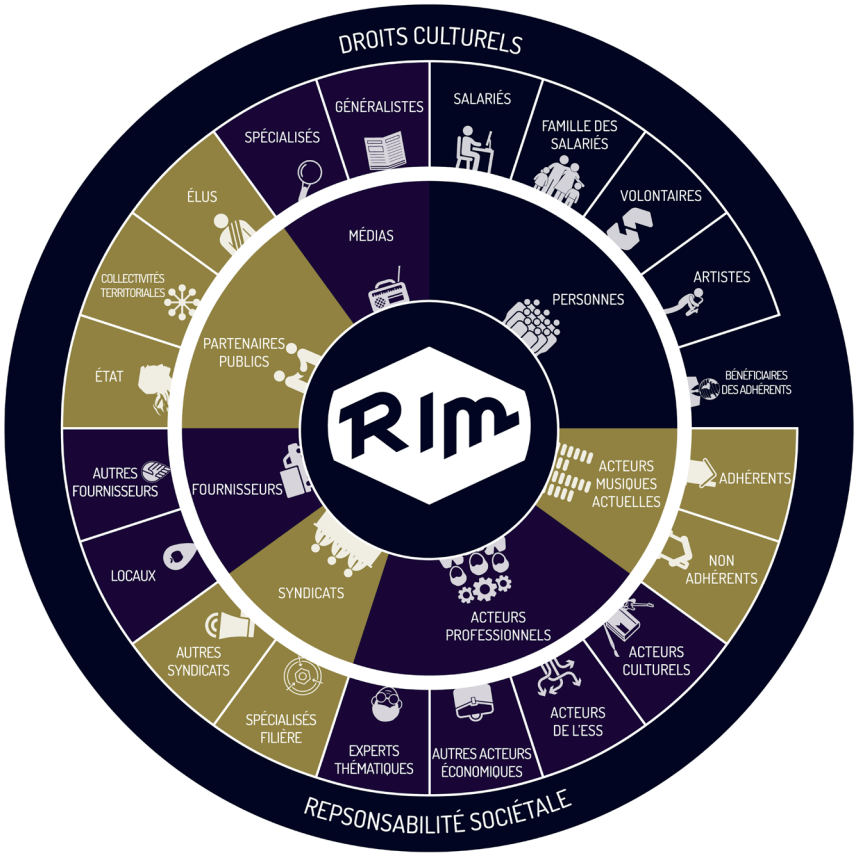
Mais les enseignements de 2018 montrent également que le RIM doit maîtriser un effet d'emballement qui pourrait le fragiliser à moyen terme. Face à des besoins toujours croissants, toujours en évolution, le RIM devra faire des choix et relever plusieurs défis :

- consolider ses ressources humaines : énoncer cet objectif pourrait sembler illégitime, mais les besoins exprimés par nos parties prenantes sont énormes, bien au-delà de la capacité actuelle du RIM à y répondre,
- finir sa mue, tant en terme de gouvernance que de projet d'activités : une évaluation est en cours pour une refonte statutaire à l'horizon 2020 et, en parallèle, le travail de structuration de nos missions et activités devra être finalisé,
- poursuivre sa contribution aux chantiers nationaux du secteur : la naissance à venir du Centre National de la Musique, ou encore le développement des coopérations entre réseaux régionaux, ne manqueront pas de questionner le RIM et de bouleverser le mode d'organisation socioprofessionnel des musiques actuelles,
- améliorer encore son dialogue avec ses partenaires : développer les relations avec les agglomérations ou les départements, mais aussi avec la Région et la DRAC, dont les trois sites de travail doivent être mieux investis. La diversité des interlocuteurs est une opportunité que nous n'avons pas encore su saisir pleinement.

A la naissance du RIM, début 2017, nous avions anticipé une période d'adaptation de trois ans. A mi-chemin, cette phase de transition confirme son utilité et le RIM doit continuer à cheminer pour trouver la voie de l'équilibre. Nous devons encore trouver, à force d'expérimentations et d'évaluations, la posture la plus efficiente possible. C'est une réalité qu'il nous faut assumer si nous voulons penser un développement durable du RIM et de l'écosystème des musiques actuelles.

Le RIM est un réseau jeune et très dynamique, qui trouvera son équilibre à long terme, en pariant sur la coopération entre son équipe salariée, sa gouvernance, ses adhérents et ses partenaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RIM



Parties-prenantes du RIM

SOMMAIRE

8
INTRO

14
RAPPORT D'ACTIVITÉ

98
BILAN FINANCIER

INTRODUCTION

La loi du 16 janvier 2015, relative à la « délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral » a opéré la fusion des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette profonde mutation s'inscrit dans un corpus législatif à l'origine d'un bouleversement inédit du contexte territorial et politique de l'écosystème des musiques actuelles (Lois MAPTAM, NOTRe et LCAP).

Ce contexte fut pour les acteurs de musiques actuelles de Nouvelle-Aquitaine l'occasion d'un renouveau. En choisissant dès 2015 la voie de la coopération et de l'innovation sociale, ils ont su créer les conditions du dialogue avec leurs partenaires et faire naître ainsi, grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, une ambition inédite : le Réseau des Indépendants de la Musique.
Juste avant la fusion, les trois réseaux constitués représentaient 99 adhérents et 15 salariés. Leurs principales activités étaient assez similaires, en cohérence avec celles d'un réseau professionnel (représentation, mise en réseau, animation territoriale, prospective, …), auxquelles s'ajoutaient des expertises spécifiques développées au gré des priorités énoncées par leurs adhérents :

• le RAMA, créé en 1997, dont la mission était d'accompagner la structuration et le développement des musiques actuelles en Aquitaine s'était spécialisé dans les champs du développement économique, du développement durable et du Service Civique,

• le PRMA, créé en 2006, avait pour objet d'accompagner le développement des musiques actuelles en Poitou-Charentes et se positionnait notamment sur l'animation de réseau et l'intelligence économique,

• la FEPPIA, créée en 2007, avait pour objectif la structuration de la filière disque en Aquitaine et développait une expertise sur la musique enregistrée, la distribution et le numérique.

Par ailleurs, un vingtaine d'acteurs de musiques actuelles du Limousin, non fédérés, avaient une pratique et une habitude de travail en commun sur leur territoire dans le sens de l'intérêt général, de la diversité des initiatives et du développement des musiques actuelles.

Ce sont ces héritages, cumulés et repensés dans une démarche globale qui font aujourd'hui la richesse et la pertinence du RIM.

CHRONOLOGIE

Janvier 2015 – juillet 2015 :
premières réflexions
Conscients de l'impact majeur qu'allait engendrer la fusion des Régions au 1er janvier 2016, les acteurs de musiques actuelles d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ont décidé d'impulser très tôt les premières réflexions sur la convergence de leurs réseaux professionnels.
Cette capacité à anticiper et à assumer le temps long d'une telle démarche collective est sans doute une des principales raisons de la création du RIM dans un contexte apaisé et dynamique, deux ans plus tard, en janvier 2017.

Septembre 2015 – juillet 2016 :
mission d'accompagnement
L'autre ingrédient du succès est sans conteste le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Centre National des Variétés qui, dès 2015 dans le cadre de l'expérimentation du Contrat de Filière, ont financé une mission d'accompagnement des acteurs sur le modèle économique, le modèle de gouvernance, le modèle de ressources humaines et le projet d'activités du futur réseau, actant de ce fait le principe d'une «fusion-création» à l'issue de la période en juillet 2016 (E2S Conseil et Audencia). Trois séminaires de travail ont ainsi été organisés, ainsi que des réunions avec les gouvernances des réseaux et une série de plusieurs entretiens individuels des salariés.

• Septembre 2016 – janvier 2017 :
comité de fusion
Dès septembre 2016, c'est un Comité de fusion réunissant trois représentants de chacun des quatre réseaux en présence qui a pris le relais pour, cette fois, réaliser formellement la création du RIM. Ses missions, accompagnées par un cabinet d'avocat et un expert-comptable, ont consisté à rédiger les statuts du RIM et le traité de fusion des réseaux, à construire un premier projet d'activité et une préconisation d'organigramme, à négocier le premier budget prévisionnel du RIM, à rencontrer tous les adhérents et partenaires publics des réseaux et à assumer toute la charge administrative afférente à une fusion, jusqu'à l'organisation de l'Assemblée générale constitutive du RIM le 19 janvier 2017.

En trois mois, le Comité de fusion et les salariés ont organisé près d'une quarantaine de réunions. Un travail gigantesque qui n'aurait pu se faire sans l'implication des gouvernances et des équipes des réseaux, ni sans le choix assumé d'une prise de risque : se faire collectivement confiance pour dépasser les craintes éventuelles, les résistances au changement naturelles, pour choisir l'intérêt général des musiques actuelles et des territoires.

• Février 2017 – octobre 2017 :
phase de transition
La naissance administrative du RIM ne fut en réalité qu'un point de départ de la fusion des réseaux. Nous mesurons aujourd'hui à quel point cette étape de transition fut dense et nécessaire (démarches administratives liées à la fusion, gestion des ressources humaines, gouvernance et pilotage du projet, refonte du projet associatif, mise en œuvre du Contrat de Filière, ...).
L'assemblée générale constitutive du RIM ne fut donc en aucun cas l'aboutissement d'un processus, mais bien plus son préambule. C'est un immense chantier que nous y avons ouvert et qui suppose encore aujourd'hui la mobilisation de tous, salariés comme gouvernance.

• Novembre 2017 – décembre 2019 :
phase de déploiement
Avec ce premier rapport d'activité du RIM pour l'année 2017, nous entrons dans une nouvelle phase : le déploiement progressif des actions du RIM sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Deux ans de préfiguration depuis janvier 2015, puis trois ans de déploiement jusqu'en décembre 2019. Il nous faudra sans doute cinq ans pour que le RIM trouve son équilibre de fonctionnement. Un temps qui pourrait sembler long s'il n'était rapporté à l'ampleur des enjeux et des défis qui attendent les acteurs de musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine.

Chronologie prévisionnelle du projet :



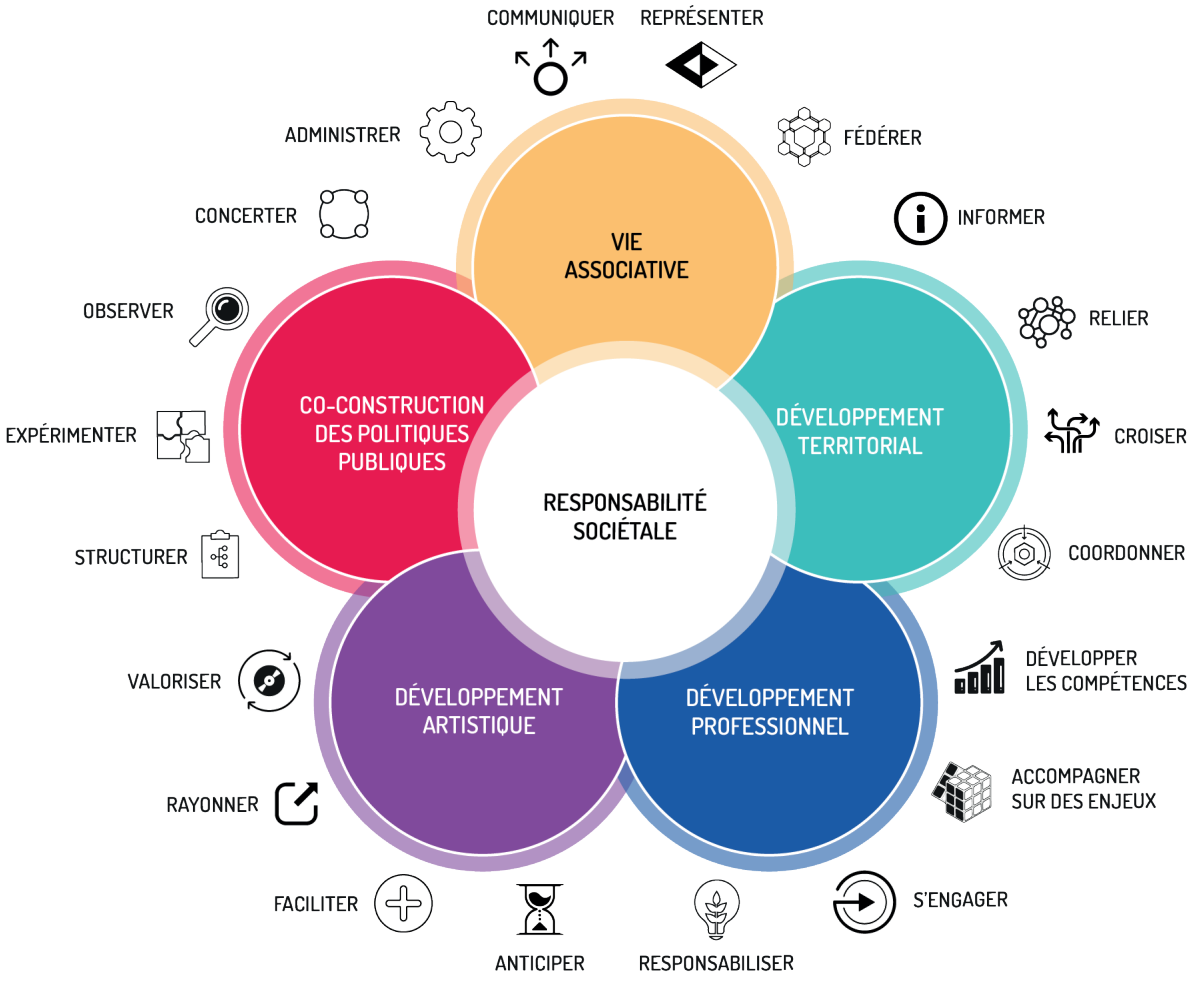
REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU PROJET

Au regard de la complexité du projet du RIM, il était indispensable de trouver une solution adaptée pour le pilotage du projet associatif, confronté durablement à de nombreux enjeux :

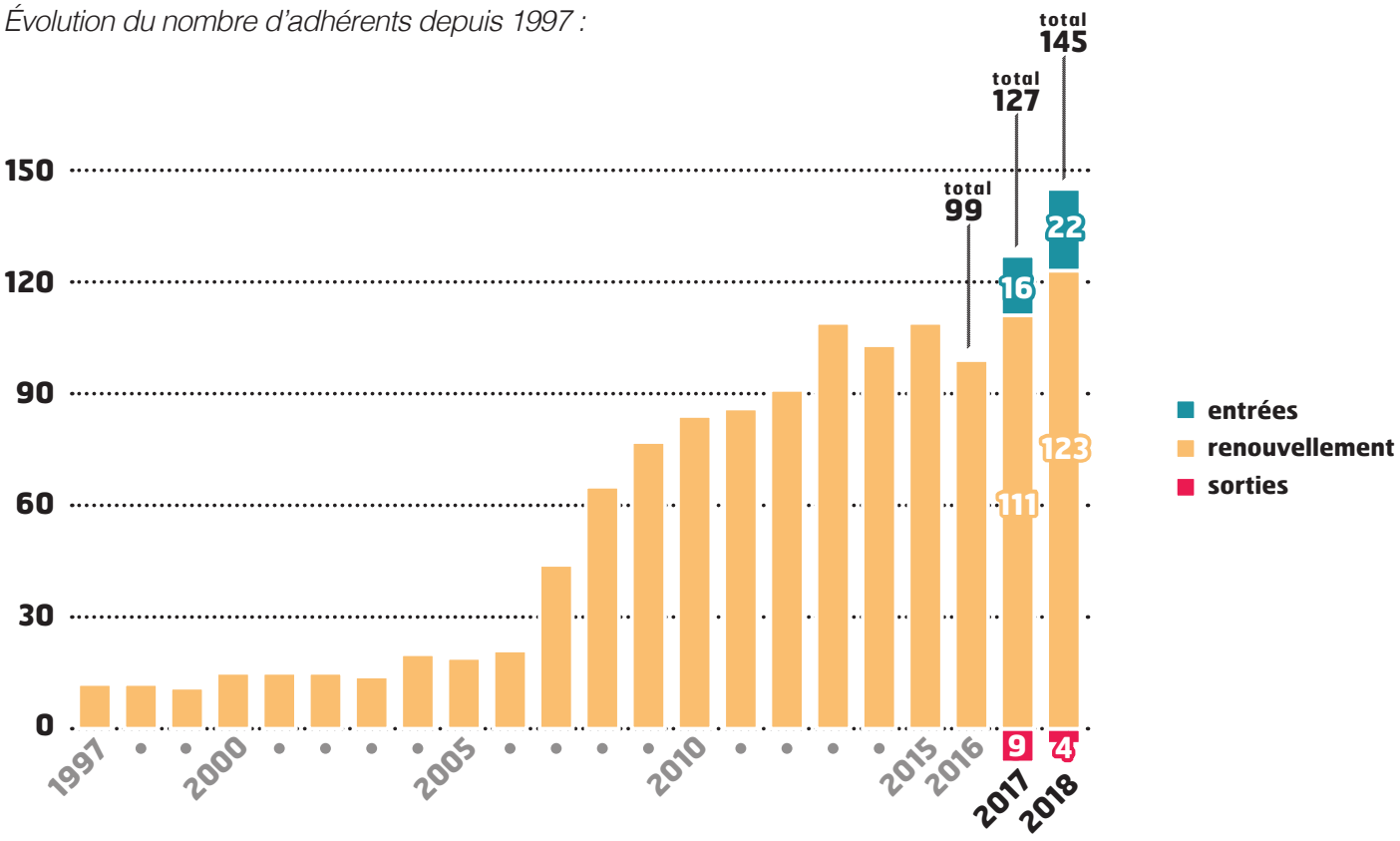
• un grand nombre d'adhérents, répartis sur 12 départements et représentant plus d'une vingtaine de métiers différents,
• un conseil d'administration équivalent aux assemblées générales des anciens réseaux,
• un projet ambitieux, dense et diversifié regroupant plus d'une trentaine de thématiques,
• une équipe rajeunie, élargie de 30 % et renouvelée à 50 %,
• 3 typologies de fonctions (supports, spécialisées, territoriales),
• 3 sites de travail éloignés en moyenne de 200 km,
• 5 territoires de proximité et de nombreuses parties prenantes.

Pour cela, nous nous sommes inspirés de l'holocratie pour concevoir et mettre en œuvre une méthode de pilotage et de gouvernance interne cohérente avec les principes associatifs et les ambitions du projet. L'holocratie est un «système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, elle permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation fractale d'équipes auto-organisées. Elle se distingue donc nettement des modèles pyramidaux». Elle met en place des entités autonomes et indépendantes, mais qui sont reliées à une entité supérieure dont elles font partie.

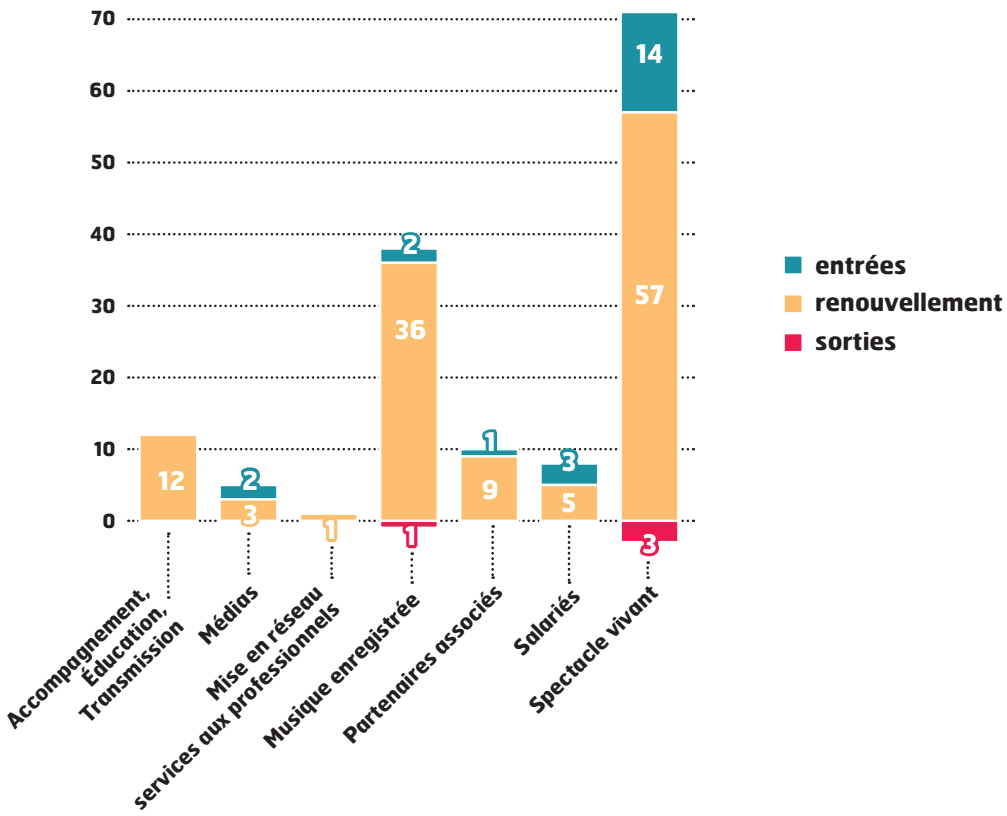
Déclinaison graphique du projet RIM :



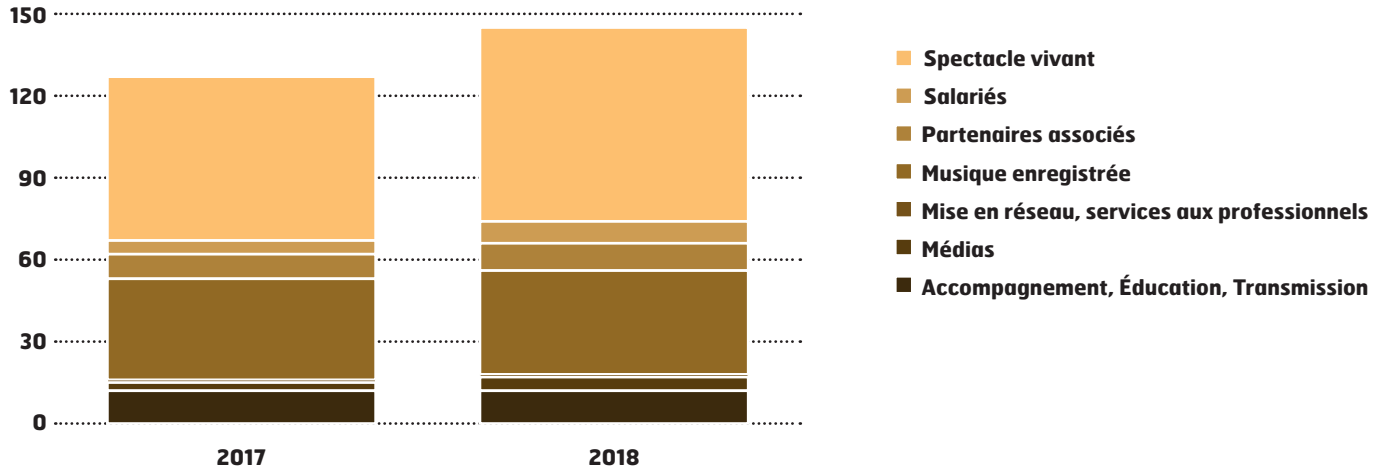
Évolution du nombre d'adhérents depuis 1997 :



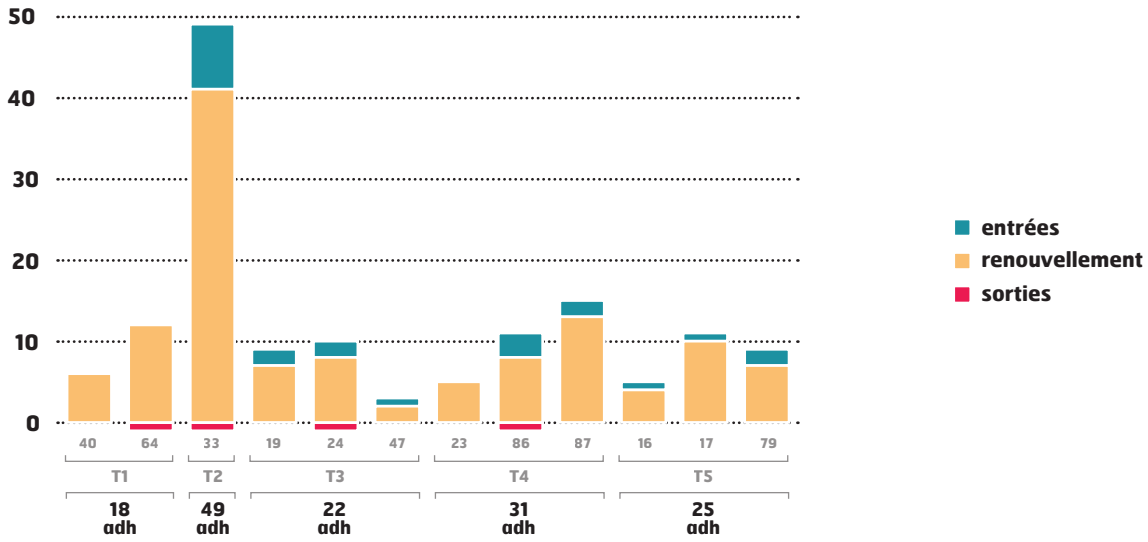
Renouvellements, entrées et sorties des adhérents par activité :



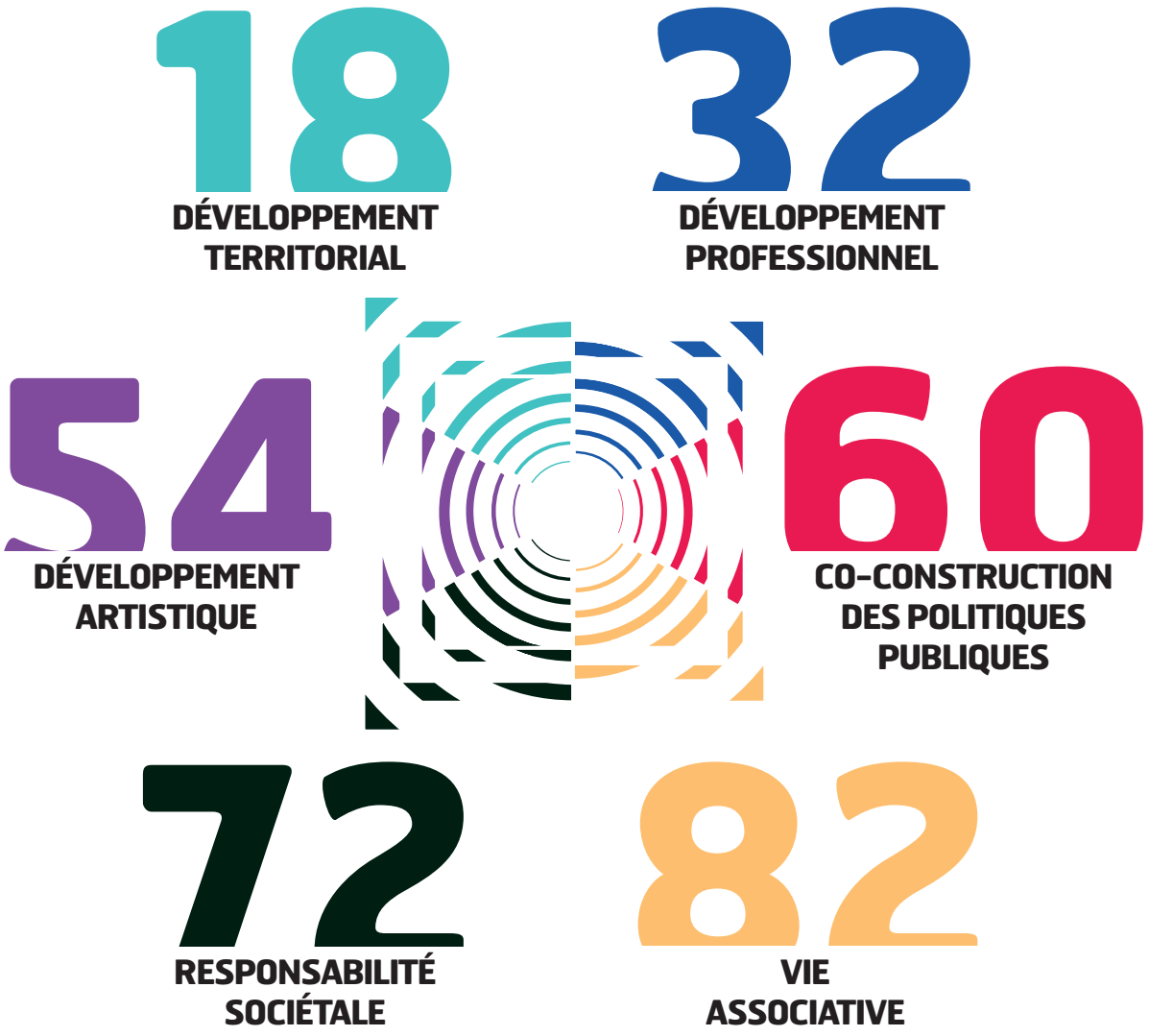
Évolution de la répartition par activités



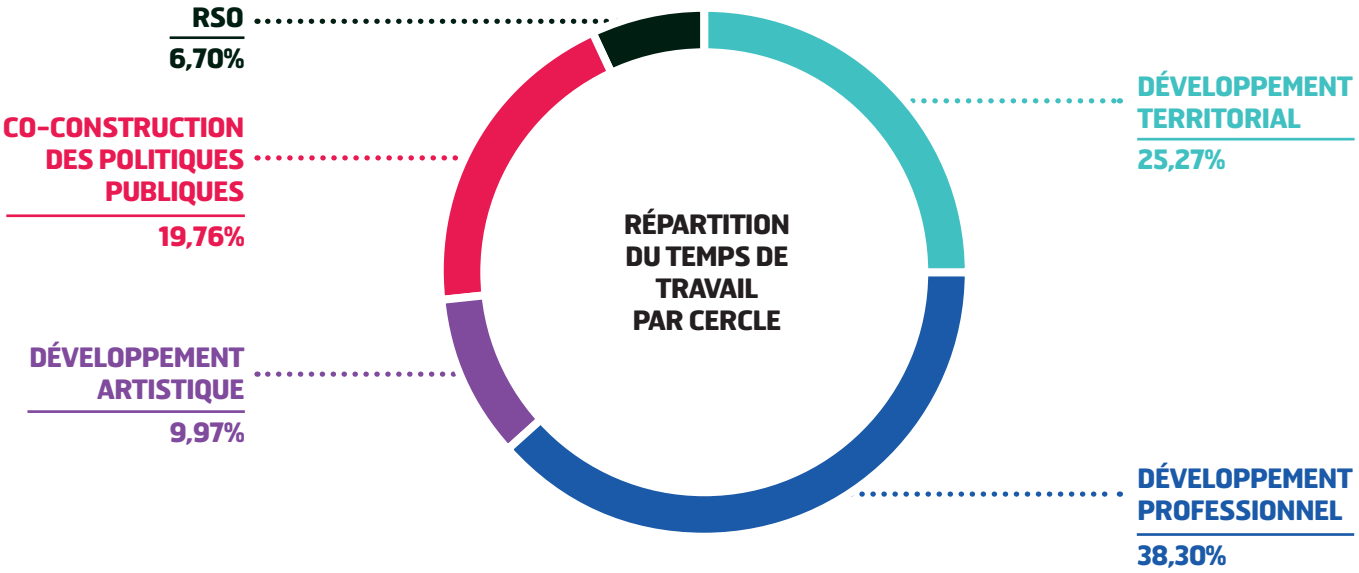
Renouvellements, entrées et sorties des adhérents par département / territoire :

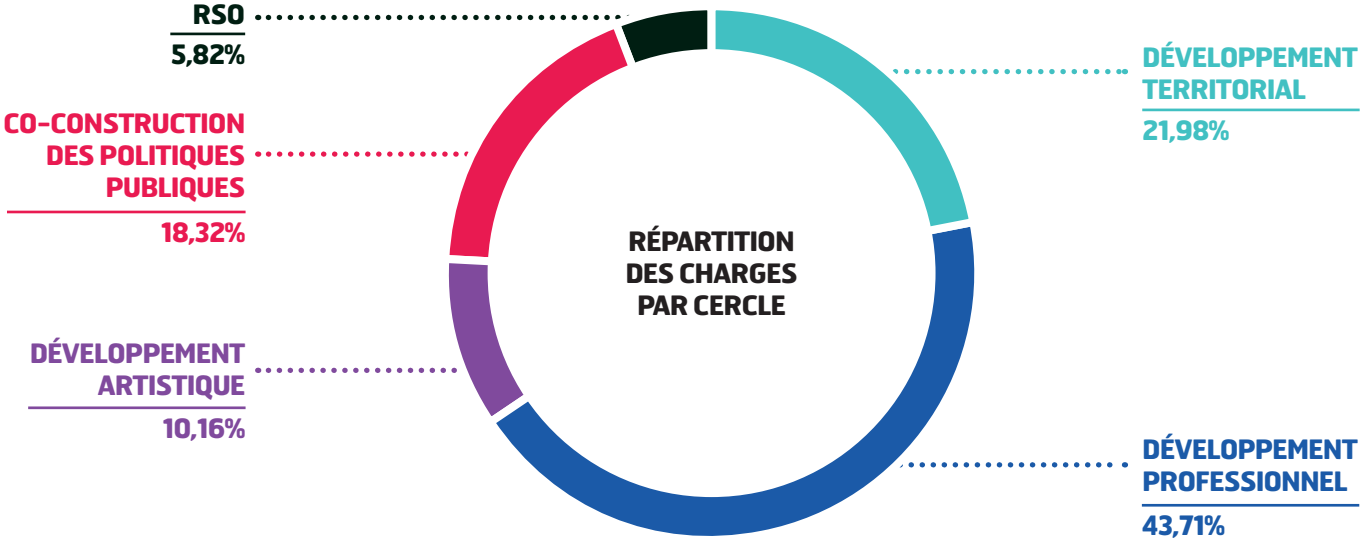


RAPPORT D'ACTIVITÉ


18
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
32
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
54
DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
60
CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES
72
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
82
VIE ASSOCIATIVE

APPROCHE ANALYTIQUE





L'approche analytique permet de mieux cerner les activités du RIM et leur répartition en termes d'investissement humain et financier. Les cercles représentés ici sont au nombre de 5. Le sixième cercle, Vie associative du RIM et les thématiques qui le composent n'apparaissent pas ici, considérant qu'elles sont au service des projets. L'ensemble du temps passé et des coûts de ce dernier est reventilé au prorata du temps passé sur chacun des 5 Cercles principaux.

La masse salariale étant le pourcentage des charges le plus important du RIM, elle a un impact direct sur la répartition analytique.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
GUY GARCIA (LE SANS RÉSERVE)
PUALINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

La capacité du réseau à construire un lien durable de proximité avec ses adhérents, à initier et à faire vivre des stratégies de développement local est une priorité du RIM. Cette volonté territoriale doit respecter les besoins spécifiques de développement professionnel des acteurs.
Cela oblige, dans la gouvernance du RIM comme dans ses ressources humaines, à un dialogue permanent entre des fonctions spécialisées et des fonctions territoriales. Ces dernières sont réparties sur le territoire régional via 5 territoires de proximité, composés de 1 à 3 département(s). Chacun de ces territoires est ainsi, au minimum, doté d'un délégué territorial et de deux élus territoriaux, en lien avec le reste de l'équipe salariée. Ils sont les garants des objectifs de développement territorial du RIM :

- assurer un lien de proximité avec les adhérents,
- favoriser la convergence entre les acteurs de la scène et du disque,
- favoriser les échanges ou les coopérations entre les adhérents du territoire et avec les parties prenantes du territoire,
- assurer une gestion de proximité des projets / thématiques / actions du RIM,
- assurer une fonction de ressource sur le territoire pour l'équipe du RIM,
- assurer une fonction de ressource du RIM pour le territoire

DONNÉES ANALYTIQUES :

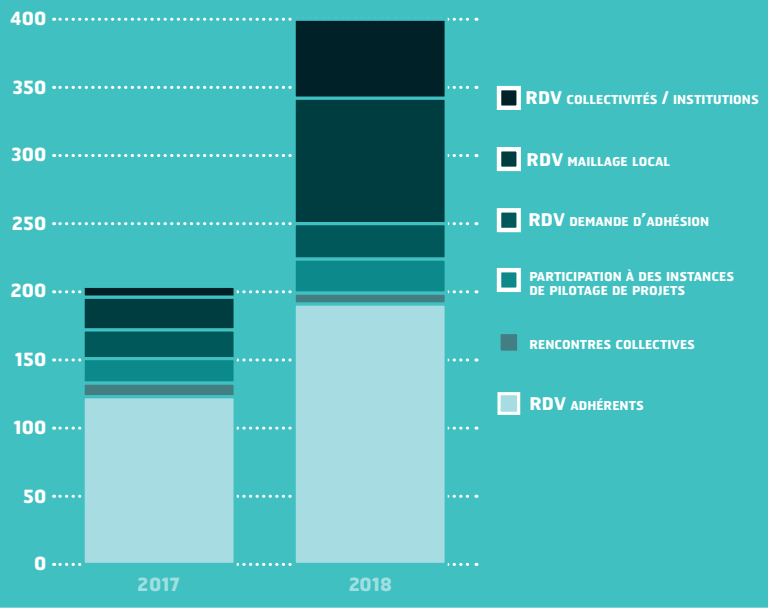
25,27% du temps de travail et **21,98%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

7
salariés concernés + 2 élus référents

6
thématiques

4
réunions de cercle, dont 2 avec les adhérents référents



ANALYSE QUALITATIVE

• 2018, une première année de fonctionnement effectif du cercle à sa pleine dimension : salariés au complet, élus nommés, réunions régulières et échanges fréquents entre celles-ci.

• une affirmation du cercle en tant que lieu de transfert de savoir-faire et de la capitalisation d'expériences ou méthodes reproductibles, que ce soit en terme d'animation territoriale, de ressource (FORMA), voir de formation collective des salariés (RSO),

• un sous-effectif chronique concernant l'animation des territoires, au regard notamment de l'augmentation constante du nombre d'adhérents. Celui-ci vient à la fois questionner le périmètre de cette mission territoriale, ainsi que la cohabitation pour les 5 délégués territoriaux avec la gestion d'autres thématiques d'envergure régionale en matière de développement professionnel ou de co-construction des politiques publiques

• une confirmation du rôle fédérateur de l'accueil et de la circulation des temps forts du réseau sur le territoire régional (AGs, FORMA), et de leurs bienfaits pour l'animation locale du réseau,

• la dimension territoriale de l'action du RIM contribue en très grande partie au sentiment de « faire réseau » des adhérents. Ce constat confirme le besoin pointé par les acteurs à ce niveau lors de la constitution du réseau et valide la réponse apportée en terme d'organisation statutaire et RH,

• une forte augmentation des rendez-vous et relations avec des acteurs non-adhérents et des partenaires locaux. Ce travail, non négligeable en terme de déplacements et temps dédié, contribue à rendre le rôle du RIM de plus en plus lisible, notamment par les collectivités locales,

• le rôle des délégués territoriaux en tant que premiers interlocuteurs du RIM pour les adhérents, acteurs, collectivité et partenaires est légitimé à l'issue de cet exercice.

FOCUS PARTENAIRE

La FEDELIMA est une fédération nationale qui regroupe plus de 140 lieux et projets dédiés aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire français. Très majoritairement associatifs, ils représentent une grande diversité de territoires et s'incarnent à travers différentes tailles d'équipes et d'équipements, d'histoires et de projets artistiques et culturels.

La FEDELIMA a pour fonction transversale l'observation et la production d'analyses et d'études. Elle propose et anime également un certain nombre de groupes de travail thématiques nationaux (ruralité, programmation, rencontres techniques…) ainsi qu'un événement national fédérateur ouvert à tous intitulé « Raffut ! » dont l'édition 2018 a eu lieu à Angoulême via La Nef.

La relation de travail entre le RIM et la Fedelima s'est affirmée en 2018 à travers :
• la recherche d'une meilleure articulation entre réseaux régionaux et fédérations nationales,
• la participation du RIM à plusieurs groupes de travail « Observation » de la FEDELIMA,
• des pistes de collaboration en matière d'observation via l'outil GIMIC ou la remontée d'informations issues de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une étude nationale sur les coopérations territoriales,
• la structuration d'une coopération dans le cadre de l'appui à des projets locaux : Solima Creuse, prémices de préfiguration d'une SMAC en Haute-Vienne.

RESSOURCE

RÉFÉRENT SALARIÉ
BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
JEREMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIERO)
FRANCK CABANDÉ (BEAUB FM)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

En cohérence avec leurs missions initiales, la thématique de la Ressource était au cœur de chacun des réseaux, formels ou pas, fusionnés au sein du RIM. Plusieurs opérateurs adhérent assument par ailleurs sur le territoire un rôle d'accompagenement et de ressource de proximité à destination des artistes, groupes et porteurs de projets régionaux, qu'ils soient amateurs, en voie de professionnalisation ou professionnels. Des échanges et ponts se sont créés et avaient abouti à la mise en place d'outils partagés ou à l'organisation d'une seconde édition de FORMA (FORum des Musiques Actuelles) de dimension néo-aquitaine. Néanmoins, l'approche et le périmètre de la Ressource restent différents selon les territoires et les opérateurs.

Le RIM, qui est fondamentalement un réseau de ressources, pour ses adhérents, ses partenaires comme pour les territoires, doit donc œuvrer pour un meilleur partage de cette notion et des compétences qu'elle sous-tend. En lien avec ses adhérents, le RIM doit permettre un accès renforcé à l'accompagnement de premier niveau et à la ressource sur les territoires en favorisant échanges et coopérations entre les acteurs concernés et en incluant l'évolution des pratiques en la matière (ressource numérique, manque de reconnaissance des acteurs...).

DONNÉES ANALYTIQUES

2,01% du temps de travail et **3,45%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

• participation des salariés du RIM à l'organisation ou la mise en oeuvre d'une dizaine de temps d'information et de ressource à destination des porteurs de projets, répartis dans l'ensemble des 5 territoires du RIM.

• organisation de FORMA #3 dans une nouvelle ville, doublé d'une journée et demi de rencontres professionnelles, en partenariat avec la Fédération Hiéro et le DAV Massif Central les 15 et 16 juin 2018

ANALYSE QUALITATIVE

• **L'édition 2018 de FORMA a été un succès,** ce dont atteste la fréquentation de l'événement : 20 à 40 personnes sur les 4 temps professionnels auxquels s'ajoutent une soixantaine de participants, musiciens/groupes pour l'essentiel, et une vingtaine d'intervenants pros bénévoles sur le speed-meeting du samedi. Les retours positifs collectés auprès des participants résidant pour un tiers hors de l'ex-Limousin, comme des intervenants venus de toute la région, valident la pertinence de ce type d'évènement itinérant à rayonnement régional.

• la sécurisation du financement des ex-plateformes MIR picto-charentaises n'a pas trouvé de réponse en 2018, malgré l'appui du réseau en ce sens et les actions concertées des acteurs concernés.

• **un groupe de travail des acteurs de l'accompagnement et de la ressource reste à initier** afin de générer échanges sur les pratiques et pistes de coopérations. Les enjeux de mutualisation et d'optimisation des ressources, de maillage territorial et de reconnaissance sont en effet forts sur cette thématique.

Affiche de FORMA #3



TERRITOIRE 1

Landes / Pyrénées-Atlantiques

RÉFÉRENT SALARIÉ
UGO CAZALETS

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
STÉPHANE GRÉCO (LMA)
LAURENT MOULÉDOUS (HART BRUT / PAGANS)
EDWIGE LARRALDE (ACP)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **favoriser l'articulation des territoires Landes, Béarn et Pays Basque**, dont l'éloignement culturel et, dans une moindre mesure, géographique, contraint le développement des coopérations. Il pourrait s'avérer utile de s'appuyer sur des structures capables de tisser de nouveaux liens entre ces trois territoires clés,

• **accompagner l'articulation entre les deux SMAC départementales**, voire explorer l'opportunité d'une stratégie commune d'animation du territoire, au-delà de la simple complémentarité géographique,

• **articuler la délégation territoriale et la fonction spécialisée «Musique enregistrée»** pour permettre une montée en compétence du délégué territorial sur la connaissance et les enjeux des structures concernées par cette thématique,

• **prévoir et travailler le positionnement et le discours auprès de l'EPCI Pays Basque :** cette institution, en construction, ne semble pas encore prête à initier un dialogue avec les acteurs, mais il s'agit d'un enjeux fort à moyen terme,

• **expérimenter une articulation entre le délégué territorial et la fonction spécialisée « valorisation»** concernant les partenaires du réseau de distribution.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,82% du temps de travail et **2,89%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Participation à des instances de pilotage de projets d'adhérents/co-piloté par un adhérent : 2
(hors comités de pilotage SMAC / 8 participations à des comités de pilotage SMAC)

Nombre de rendez-vous adhérents : 24

Demandes d'adhésions : 1 (+ 4 sollicitations qui n'ont pas abouti à une demande formelle)
Aucune adhésion, aucune désadhésion.

Maillage local : 6 rendez-vous

Relation aux élus du territoire : constructive et fondée sur la confiance. Besoin de formaliser cette relation pour plus d'efficacité (régularité des échanges, outils de dialogue), Elsa Payri Chinanou, parrainée en 2017, a quitté son poste des ACP fin 2018 donc la relation avec sa remplaçante, Edwige, doit être travaillée en 2019

Temps forts hors organisation réseau ou co-organisation, impliquant un ou plusieurs adhérents : 0

Nombre de rendez-vous collectivités/institutions : 2
• EPCI Pays Basque
• Ville de Hendaye

Discussions informelles avec des collectivités :
• Conseil Départemental des Landes
• Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
• DRAC (conseillère au développement culturel départementalisé 40&64)

Évolution des coopérations : difficile à mesurer en l'absence d'année de référence. On peut néanmoins observer la poursuite de coopérations à l'échelle de bassins de vie locaux (Pays Basque et Béarn notamment), territoriales (coopération en partie structurée par le projet « We Are the Band »), régionales (transfert de savoir-faire entre Beaub FM et Moï Moï) voire trans-régionales (coopération Ulysse Maison d'artistes et Musicalarue) ou transfrontalières (projets transfrontaliers de Menestrers Gascons, IPK, La Locomotive, Atabal, …)

Temps ressources : 4
• journée Projet d'avenir à Atabal (Service Civique)
- organisation et intervention RIM
• journée organisée par CONFER à destination du T1
- relais de communication et présence RIM
• Forum des musiques actuelles à St Vincent de Tyrosse
- relais de communication et échanges sur les thématiques abordées
• Marché du disque de Mont-De-Marsan
-partenariat Sabor Discos - RIM

ANALYSE QUALITATIVE

• **le rôle de « porte d'entrée du réseau » assumé par le délégué territorial devient bien identifié** et commence à permettre un lien plus efficient avec les fonctions spécialisées (Service civique, RSO, Développement économique, ...),

• **le RIM et sa dimension de développement territorial sont de mieux en mieux identifiés par les collectivités territoriales et les institutions :** plusieurs sollicitations sur de la ressource, de l'ingénierie et de la coordination de projets (EPCI Pays Basque, Ville de Hendaye, Conseils départementaux, ...),

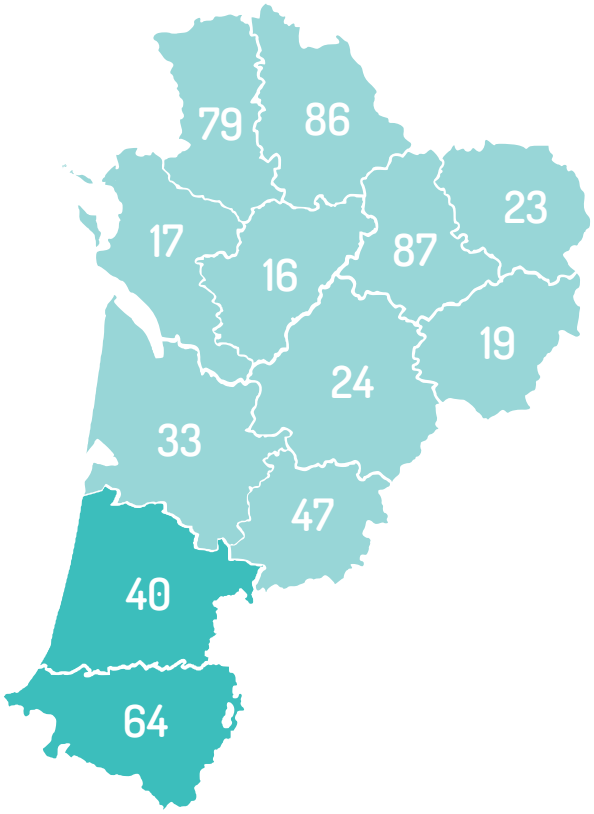
• **accroissement de la capacité à valoriser les projets d'adhérents du territoire :** au travers de plusieurs interview et grâce aux volontaires engagés sur ces missions, 4 ou 5 focus sur des projets d'adhérents ont été réalisés en 2018,

• **accroissement significatif des sollicitations d'acteurs de musiques actuelles en plus des adhérents** (dans la perspective d'une adhésion ou non) : cet aspect interroge la disponibilité du délégué territorial mais témoigne de la bonne diffusion du projet du RIM sur le territoire, très largement promu par les adhérents,

• **le développement du maillage SMAC a repris en 2018 :** plusieurs comités de pilotage avec les partenaires publics, labellisation d'Atabal et volonté de travailler l'articulation entre ces 3 SMACs

• **la relation entre le délégué territorial et les élus est bonne et constructive.** Elle n'est cependant pas formalisée : ce n'est pas problématique en l'état mais ce point peut être réinterrogé par le changement de personne au poste de parrainée au CA,

• **aucun temps collectif à l'échelle du territoire n'a été organisé en 2018** malgré une demande des adhérents et un sujet de réflexion (le transfrontalier) identifié en 2017. Cette absence de dimension collective, qui doit être améliorée en 2019, s'explique principalement par le manque de disponibilité du délégué territorial et de fortes sollicitations des adhérents à une échelle plus locale (coopérations entre acteurs sur un bassin de vie) ou plus régionale (AG, concertations, ...),



TERRITOIRE 2

Gironde

RÉFÉRENTE SALARIÉE
MADELINE REY

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
RUDY LANNOUX (MELODINOTE)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)
PAULINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **mobiliser les adhérents du T2** sur l'ensemble du projet du RIM,

• **veiller à la juste articulation entre la métropole et le reste du département,**

• **mobiliser les parties prenantes** du territoire autour du projet du RIM et du soutien à ses adhérents (locaux, départementaux, territoriaux...),

• **favoriser l'inter-connaissance**, valoriser les activités des adhérents et permettre les coopérations au sein de la filière (articulation scène/disque/médias...).

DONNÉES ANALYTIQUES

2,59% du temps de travail et **3,62%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Outils collectifs :
• 1 Basecamp ouvert aux adhérents
• 1 info-lettre « info adhérents gironde » mensuelle

Nombre de rendez-vous adhérents : 31

Nombre de rencontres collectives : 2
• 11.07 : 23 participants : établir un diagnostic du T2 (qui sommes-nous ?), prioriser les envies, enjeux dans la perspective d'ouvrir des chantiers collectifs.
• 24.09 : 27 participants : présentation des actions 18/19, speed networking, zoom et témoignage CIAM/Banzai Lab : Transfert de savoir-faire.

Participation à des instances de pilotage de projets d'adhérents/co-piloté par un adhérent : 4
• SMAC Transrock, Krakatoa - Mérignac (33) - réunion convention
• L.A.M.A - Saint Denis de Piles (33) - comité de pilotage
• La petite populaire - La Réole (33) - - comité de pilotage
• Le lieu nomade - La Réole (33) - comité de pilotage

Demandes d'adhésions : 9 rendez-vous
• 5 demandes formalisées via le formulaire,
• 4 demandes avec un formulaire incomplet ou rendez-vous sans suite.

Adhésions : 5
• L'overground - spectacle vivant - Talence (33)
• Miaou Records - spectacle vivant -Talence (33)
• Volume 4 productions - spectacle vivant - Canéjan (33)
• Imagina Music - éducation/transmission - Bordeaux (33)
• Lamao Edition - musique enregistrée - Rions (33)

Désadhésion : 1
• Def Frenchies – musique enregistrée – Bordeaux (33)

Temps forts du réseau accueillis : 0

Relation aux élus du territoire :
• 3 réunions de travail

Temps forts hors organisation réseau ou co-organisation, impliquant un ou plusieurs adhérents : 2
• Rencontre professionnelle des musiques actuelles - OARA
• RACAM : 3 concertations - Réseau des Acteurs Culturels et Artistiques du Médoc
• LABO LAMA : rencontre et présentation - collectif Libournais des Musiques Actuelles
• Escale du livre, stand RIM - Association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine.
• 4 GTEM et commission réseaux et territoires – Groupe de travail des écoles de musique – Conseil départemental de la Gironde.
• Le Bistrot des artistes - Le Forum du Rocher de Palmer.
• Journée départementale des écoles de musique – Conseil départemental de la Gironde.
• Forum entreprenariat culturel – Le Forum du Rocher de Palmer.

Nombre de rendez-vous collectivités/institutions : 8
• Conseil départemental Gironde : DGAC (numérique, Scènes d'été en Gironde et apprentissages culturels).
• Agence culturelle de la Gironde.
• Mairie de Bordeaux : coordination du projet #BordeauxlaNuit.

ANALYSE QUALITATIVE

• **la relation de proximité avec les adhérents et les parties prenantes prend forme.** Notamment via l'organisation de rencontres collectives et rendez-vous individuels (speed meeting entre adhérents, basecamp ouvert à tous les adhérents avec lettre info territoire...) mais également, par les nombreux temps forts organisés par les adhérents et partenaires, auxquels la déléguée territoriale participe. Une relation de confiance s'instaure, ce qui facilite les échanges et coopérations.

• **l'implication des adhérents dans le réseau se renforce,** l'arrivée constante de nouveaux adhérents amplifie le dynamisme et les initiatives au sein du RIM. Cependant, si cela génère un effet d'entraînement très positif, cela produit un effet de focalisation du temps de travail, déjà restreint, sur le processus de suivi et d'intégration des acteurs (processus d'information puis d'adhésion, l'accueil des nouveaux entrants, la nécessité d'un effort permanent sur l'inter-connaissance entre les adhérents, …).

• **l'identification du RIM comme Pôle de Ressources musiques actuelles s'accroît,** notamment grâce la coordination territoriale qui opère comme relations publiques et représentation sur les nombreux événements et temps forts organisés en Gironde. Considérant que la Gironde concentre un nombre important d'acteurs, cette dimension « ressource » deviendra sans doute un élément important des années à venir, en lien avec la démarche d'interconnaissance cité plus haut.

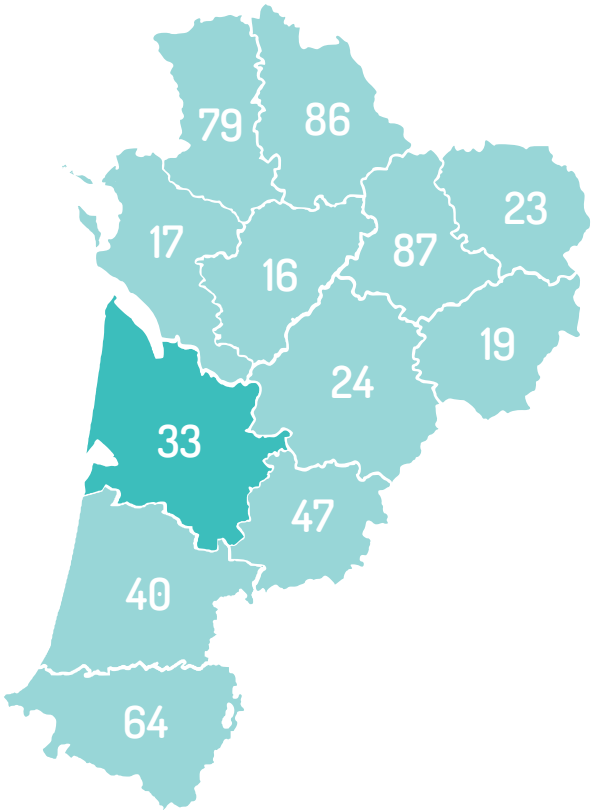


Stand RIM @ Escale du Livre - 06.04 - Bordeaux

• **ouverture d'un chantier « égalité/mixité », initié par trois acteurs en Gironde :** de la parité à la lutte contre la discrimination, comment passer à l'action ? Définition des enjeux et objectifs du chantier, capitalisation de ressources. L'articulation de ce chantier avec la réforme statutaire du RIM et les enjeux globaux qui traversent le champ culturel concernant la lutte contre les discrimination en font un chantier clé, particulièrement transversal.

• **première étape pour la gestion de proximité du projet « Service-Civique » :** deux journées collectives ont été organisées pour la signature des contrats et l'information des volontaires. Le fait de grouper les rendez-vous est un gain de temps, cela facilite l'organisation et permet aux volontaires de se rencontrer une première fois. C'est une singularité du Territoire girondin qui suppose que la gestion de ce projet suive une méthode différentes des autres Territoires du RIM.

• **la gestion de proximité du projet « circulation des œuvres et des artistes » reste à définir :** quelle implication les délégués territoriaux peuvent-ils avoir dans le développement du réseau de distribution et plus largement dans la question du « Développement artistique ». C'est un enjeu qui concerne l'ensemble du projet du RIM et qui devra être abordé en 2019, en lien avec la gouvernance du RIM et ses principales parties prenantes.



TERRITOIRE 3

Corrèze / Dorgogne / Lot-et-Garonne

RÉFÉRENT SALARIÉ
RÉMI CHASTENET

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
GUY GARCIA (LE SANS RESERVE)
THOMAS DESMAISON (ELIZABETH MY DEAR)
CHRISTOPHE CARMEILLE (AFTER BEFORE)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• penser l'articulation du territoire et créer des liens permettant d'**effacer les ex-découpages régionaux** et les frontières invisibles,

• **s'approprier la diversité des acteurs**, leurs forces et leurs besoins,

• **appréhender les parties prenantes du territoire** à divers échelons (locaux, départementaux, territoriaux,…),

• **faciliter les échanges au sein du territoire** et hors du territoire (coopération inter-territoriale, inter-réseaux,…),

• **veiller à l'inclusion des acteurs** (fonctions diverses: direction et coordination mais aussi salariés & bénévoles) dans les différentes thématiques et groupes de travail du RIM,

• **accompagner le chantier** de labellisation/renouvellement des conventions des **SMAC** du territoire.

DONNÉES ANALYTIQUES

3,01% du temps de travail et **4,79%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Outils collectifs : 1 basecamp ouvert (élus / équipes / CA des adhérents)

Nombre de rendez-vous adhérents : 63

Nombre de rencontres collectives : 2
• 1 rencontre collective le 1 février 2018.
• 12 adhérents participants.

Participation à des instances de pilotage de projets d'adhérents/co-piloté par un adhérent :
• DAV Massif Central – coordination établi numérique : dynamique d'innovation et de développement territorial par les arts vivants,
• O'Taranta : projet collectif de sauvegarde d'un magasin de musique,
• La Ruche : dynamique départementale de réseau de lieux d'apprentissage des musiques actuelles,
• La Maison Poummier : changement d'échelle d'un projet culturel territorial en milieu rural,

Demandes d'adhésions :
• 4 demandes formalisées (pour 7 rendez-vous)

Adhésions : 2 validées (2 encore en cours en 2019)

Désadhésion : 1
• Les Guitares Vertes – Spectacle Vivant - 24

Temps forts du réseau accueilli : 0

Relation aux élus du territoire :
• 3 réunions de travail d'une journée en physique,
• échanges réguliers par mail/téléphone,

Temps forts hors organisation réseau ou co-organisation, impliquant un ou plusieurs adhérents : 2
• Mois de l'ESS – Agen - « Sur les chemins de la coopération » (Florida, Scop AER, Crédit Coopératif),
• VIRUS fête ses 25 ans, en coopération avec notre adhérent Some Produkt, un café concert et un centre culturel,

Nombre de rendez-vous collectivités/institutions : 19
• Conseil Départemental Dordogne : service Culture, service Économie,
• Conseil Départemental Corrèze : service Culture,
• Agglomération de Périgueux, Tulle et Bergerac,
• DRAC site Limoges,
• Agence Culturelle Dordogne,
• Agence départementale du Tourisme de Corrèze,
• Ville de Périgueux, Bergerac, Chanteix, Tulle,
• Député circonscription de Périgueux,

Divers : renouvellement du mobilier du bureau de travail et installation d'étagères de stockage par la Ville de Périgueux.

ANALYSE QUALITATIVE

• **la relation de proximité avec les adhérents et les parties-prenantes du territoire a pris forme.** Elle s'est traduite par un nombre important de rendez-vous individuels et collectifs permettant un approfondissement de l'interconnaissance, l'instauration d'une relation de confiance et la volonté partagée de déploiement d'outils collectifs. Cette stratégie a aussi eu un impact fort sur l'organisation du travail du délégué territorial, notamment en termes de temps de déplacement. De manière plus ponctuelle, les interactions avec les partenaires institutionnels ont également ouvert la voie à l'adhésion de l'agglomération de Tulle au GIP Café Cultures, à une question au gouvernement concernant le décret relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés par l'intermédiaire du député de la circonscription de Périgueux, mais aussi à l'identification du RIM comme personne ressource sur de nombreux sujets (état de santé de la filière, sujet des SMAC,…),

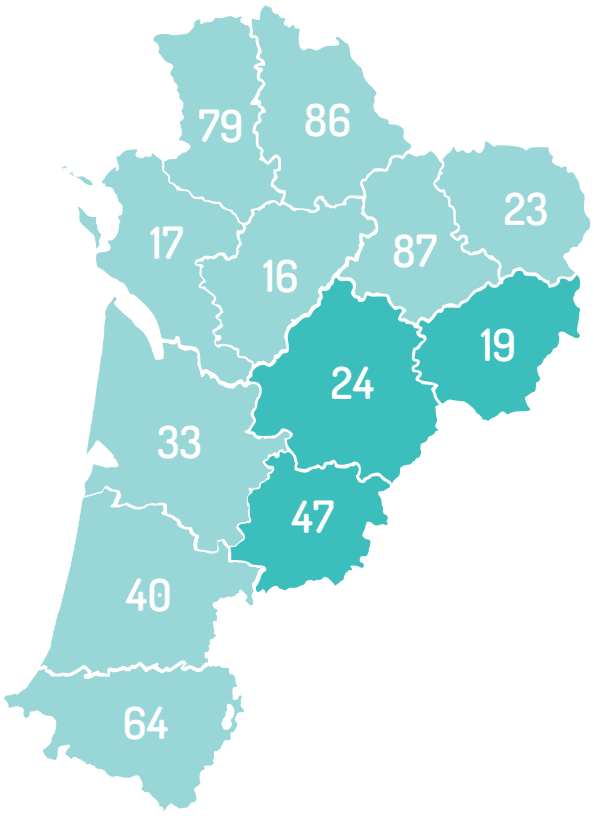
• **la porosité entre les territoires reste faible et questionne encore la manière de piloter une animation collective du territoire**, d'impulser de la coopération. Les adhérents franchissent encore peu leurs frontières territoriale et participent de manière trop faible aux temps forts du réseau. Parmi les pistes d'explication, un territoire toujours enclavé en terme d'infrastructure de transport mais surtout la présence d'une majorité d'acteurs sur des petites formes de structuration (bénévolat total, 1 à 2 salarié.e.s,…). Deux enjeux forts ressortent alors : la nécessité de repenser l'animation collective du territoire au regard de ces contraintes et la question d'une meilleure prise en compte du bénévolat dans l'organisation des temps réseaux,

• **le sentiment d'appartenance au réseau s'est nettement installé chez les adhérents** et clôt une période post-fusion qui a pu déstabiliser certaines habitudes (présence aux instances de gouvernance du RIM, référent.e.s thématique, référence et inclusion participative du RIM dans les projets des adhérents, relation forte avec le délégué territorial,…),

• **l'inclusion des équipes au sein des chantiers du réseau reste à améliorer**, même si les relations se développent sur des entrées de fonctions spécialisés : Service Civique, Communication, Numérique, Gouvernance,…

• **le développement du maillage territorial des SMAC a connu des écueils mais aussi des réussites.** Trois labels devraient être consolidés en 2019 par une signature de Convention Pluriannuelle d'Objectifs. En parallèle, deux structures sortent du cadre strict d'un label collectif en Dordogne et provoquent des situations parfois difficiles sur la compréhension de leurs enjeux avec certains partenaires publics,

• **la thématique prégnante de la ruralité concentre de nombreux sujets nécessaires à la vitalité du territoire :** basculement des formes de gouvernance des projets vers le collectif, valorisation d'une identité de territoire, projet des structures de plus en plus hybride mutation des modèles économiques, inter-filière, changement d'échelle des activités,… La catégorisation des adhérents montre d'ailleurs ses limites sur le domaine de la musique enregistrée. Sur les trois adhérents du territoire, un seul continue clairement son activité, tandis que les autres se sont raccrochés à de nouveaux projets pour survivre.



TERRITOIRE 4

Creuse / Haute-Vienne / Vienne

RÉFÉRENT SALARIÉ
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
BERTRAND MOUGEOT (LIMOUZART)
PASCAL GAMÉRA (NAUT'ACTIVE)
JUDICAËL DACOSTA (ONLY LOVERS RECORDS)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **insuffler une culture et des habitudes de réseau plus structurées** en ex-Limousin, mais aussi aux nouveaux adhérents du 86,

• **être conscient de la concentration des adhérents sur les pôles urbains de Poitiers et Limoges** tout en ayant à l'esprit qu'elle n'est pas représentative de l'activité globale,

• **faire communiquer, croiser les expériences et stades d'avancement** en matière de **labellisation SMACs** entre les départements,

• **favoriser la participation des acteurs du territoire dans les différentes thématiques** et groupes de travail mis en place au sein du RIM.

DONNÉES ANALYTIQUES

2,14% du temps de travail et **3,67%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Outils collectifs : 1 basecamp ouvert (élus / équipes / CA des adhérents)

Nombre de rendez-vous adhérents : 43

Nombre de rencontres collectives : 4

Participation à des instances de pilotage de projets d'adhérents/co-piloté par un adhérent : 6
• comités de pilotage du DAV Massif Central et d'animation du Solima Creuse,

Rendez-vous demandes d'adhésions : 4

Rendez-vous maillage local : 27

Adhésions : 4 validées
• Radios Libre en Périgord – Média – 24
• De l'Un à l'Autre – Spectacle Vivant – 47

Désadhésion : 2
• cessation d'activité totale
• cessation d'activité musicale

Temps forts du réseau accueillis : 2
• Assemblée Générale du RIM à Poitiers (mai)
• FORMA #3 à Limoges

Relation aux élus du territoire :
• 1 conférence téléphonique,

Temps fort hors organisation réseau ou co-organisation, impliquant un ou plusieurs adhérents : 3
• congrès SMA,
• Forum Entreprendre dans la Culture,
• Rencontre du Solima Creuse,

Nombre de rendez-vous collectivités/institutions : 12
• DRAC,
• Région,
• Ville de Limoges,
• Services ou élus de la ville de Poitiers,

Temps ressources : 2
• FORMA #3,
• Speed-meeting Les Expressifs.



Rencontre du Solima Creuse - 18.12 - Guéret

ANALYSE QUALITATIVE

• **2018 est globalement à considérer comme une première année à la pleine mesure d'action du RIM** pour le T4. Capitalisant sur l'interconnaissance engrangée en 2017, le délégué territorial a pu aller plus loin dans l'accompagnement des structures, mais aussi des synergies du territoire. Ce bilan globalement positif ne doit pas faire oublier des réalités contrastées (fragilité de certains acteurs ou de leurs soutiens publics et institutionnels),

• **la relation de proximité avec les adhérents et le territoire a continué à se traduire par un nombre importants de rendez-vous**, le plus souvent physiques malgré des distances et temps de trajets parfois conséquents. On note une forte augmentation du nombre d'échanges avec des structures non-adhérentes ainsi que les collectivités et institutions. Cela permet notamment à la fois d'ancrer le RIM au plus près des réalités des acteurs et d'assurer une meilleure compréhension et lisibilité de l'action du réseau par l'ensemble des parties prenantes du territoire.

• sur ce secteur géographique, une **vigilance particulière** a été observée **sur deux sujets** aux impacts notables pour les structures : l**e devenir des « emplois associatifs » ex-limousins** d'une part (en lien avec d'autres têtes de réseaux dans une logique inter-filières), et **les retards de versement des fonds européens** d'autre part.

• **l'appropriation du nouveau territoire régional paraît désormais meilleure pour une grande partie des acteurs.** Le travail global de mise en relation effectué par le RIM n'y est sans doute pas pour rien ! A l'échelle spécifique du T4, les connexions entre acteurs ont été largement favorisées par l'accueil de l'AG de mai et de FORMA #3. Ces événements fédérateurs ont permis une réelle circulation des personnes, mais aussi des projets et des idées, générant ainsi quelques coopérations clairement identifiables. L'accueil successif de ces deux temps forts sur le T4, bien que très positif, a néanmoins largement conditionné le planning de travail du délégué territorial sur l'année,

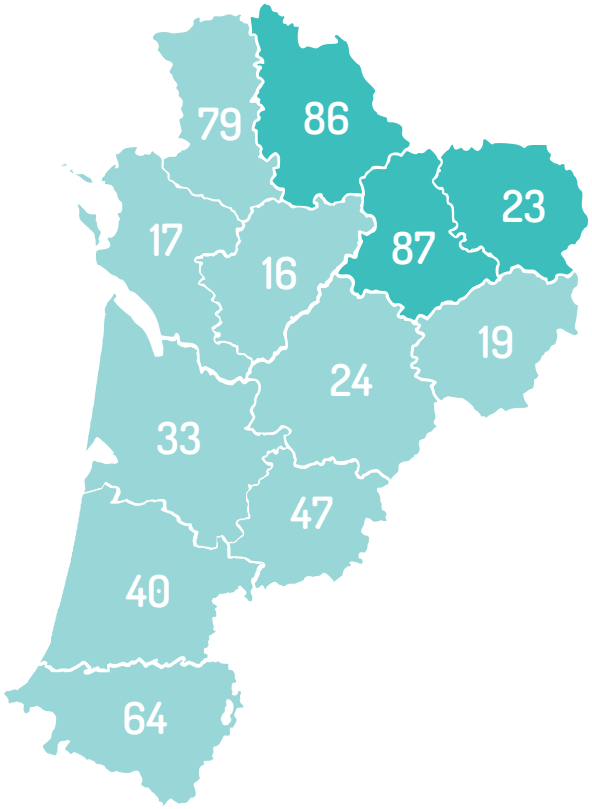
• **limitrophe de 3 autres régions, le T4 est un territoire d'action idéal pour se projeter au delà de la Nouvelle-Aquitaine.** En 2018, le RIM a poursuivi son investissement au sein du comité de pilotage du DAV Massif Central volet Musique. Cela s'est notamment traduit par la co-organisation de FORMA #3. Par ailleurs, un principe de rencontre annuelle et des échanges réguliers se sont mis en place avec le chargé de mission territoire de la Fraca-Ma,

• **La gestion de proximité du service civique a com mencé à se mettre en place malgré un effectif modéré** (4 volontaires). Du côté du réseau de distribution des recherches de nouveaux points de dépôt potentiels ont été menées en fin d'année,

• **sur les autres thématiques du RIM on note un intérêt fort des acteurs sur les questions de développement économique**, en témoigne les nombreux échanges croisés avec Sarah sur ce sujet, ainsi que les nombreuses demandes de participation à la formation DEFI reçues en fin d'année,

• **l'appui apporté au temps de rencontre du 18/12 organisé par le Solima Creuse peut être vu comme un cas d'école de travail** croisé entre délégué territorial et fonctions spécialisées sur le développement économique (Sarah), les droits culturels (Marine) et SMAC (Florent) ; ainsi que sur sa valorisation avant/après événement par le pôle communication et notre service civique Hugo,

• **contribution à la finalisation du maillage des SMAC** : Le RIM a poursuivi auprès des partenaires la nécessité de doter la Creuse et la Haute-Vienne de labels SMACs qui soient adaptés aux spécificités territoriales et co-construit avec les acteurs. Cela s'est traduit par un suivi actif des travaux du GT SMAC du Solima Creuse, ainsi qu'un appui/conseil à la ville de Limoges sur les suites à donner aux assises de décembre 2017 qui tardent néanmoins quelque peu à se concrétiser,



TERRITOIRE 5

Deux-Sèvres / Charente / Charente-Maritime

RÉFÉRENT SALARIÉ
BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
LAURENCE GUINOT (CRISTAL PRODUCTION)
GAËTAN BROCHARD (WEST ROCK)
JOSETTE RENAUD (UPCP MÉTIVE)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **relancer une dynamique de réseau sur le territoire** suite à l'arrivée du délégué territorial qui soit notamment inclusive envers les nouveaux adhérents,

• appuyer à la démarche de **labellisation SMAC de La Nef**,

• **favoriser la participation des acteurs du territoire** dans les différentes thématiques et groupes de travail mis en place au sein du RIM,

• **porter une attention particulière à la question des festivals** au vu du nombre d'acteurs de cette catégorie sur le territoire (adhérents ou non du RIM).

DONNÉES ANALYTIQUES

2,22% du temps de travail et **3,55%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Nombre de rendez-vous adhérents : 41

Nombre de rencontres collectives : 1
• 7 adhérents participants

Participation à des instances de pilotage de projets d'adhérents/co-piloté par un adhérent : 1
• comité de suivi labellisation SMAC de La Nef

Rendez-vous demandes d'adhésions : 7

Rendez-vous maillage local : 39

Adhésions : 4 validées
• Nouvelle(s) Scène(s)
• G4F
• La7ou9
• Tous pour tous

Temps forts du réseau accueillis : 1
• Assemblée Générale du RIM à Saintes (octobre)

Relation aux élus du territoire :
• 1 réunion de travail + 1 conférence téléphonique,

Temps fort hors organisation réseau ou co-organisation, impliquant un ou plusieurs adhérents : 3
• signature de la charte Développement Durable du Port de La Rochelle par La Sirène,
• RAFFUT ! (Journées de la Fédélima) à Angoulême,
• réunion plénière autour de l'EAC musicale organisée par le CFMI avec de nombreux adhérents du T5, à Poitiers,
• journée d'information GIP à destination des collectivités puis des bars/cafés/restaurants à La Nef, Angoulême.

Nombre de rendez-vous collectivités/institutions : 16
• DRAC Site Poitiers,
• Conseil départemental de la Charente : Service Culture + Ecole de musique départementale,
• Conseil départemental de la Charente-Maritime : Service Culture,
• Conseil départemental des Deux-Sèvres : Service Culture,
• Agglomération d'Angoulême,
• Communauté de communes du Haut Val de Sèvres
• Ville de La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer,
• Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais,

Temps ressources : 2
• présentation GIP Cafés-Cultures et dispositifs d'accompagnement à destination des cafés, artistes et établissements culturels de la Charente, en partenariat avec le GIP Cafés-Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Angoulême et La Nef,
• réunion d'info-ressource à destination des acteurs, artistes, cafés et collectivités du territoire de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, lors des Zicos Days, en partenariat avec l'association Tous au Jus et les Villes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer

ANALYSE QUALITATIVE

• **la relation de proximité avec les adhérents a été globalement renforcée par la première année complète du délégué territorial sur le territoire.** Le début d'année a permis de terminer le tour des adhérents entrepris fin 2017 et de rencontrer la plupart des équipes salariées ou des bénévoles actifs. Pour autant, il reste nécessaire de continuer la sensibilisation des structures à un certain nombre d'actions abordées par le RIM et d'encourager le réflexe de solliciter le réseau chez une majorité d'adhérents et leurs équipes,

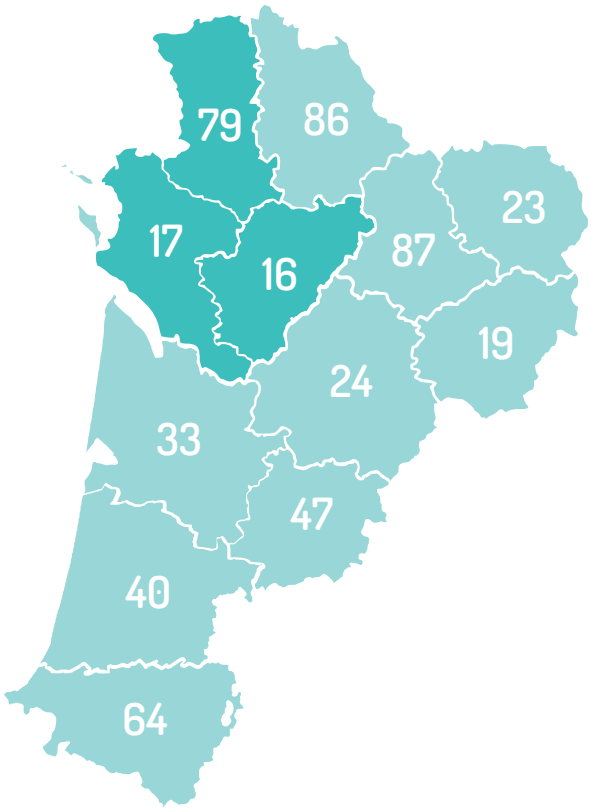
• **le sentiment d'appartenance au réseau est pourtant parfois fragile,** chez certains adhérents historiques, ou parmi de nouveaux adhérents moins structurés qui ont eu du mal à se déplacer sur les temps forts du réseau (parfois sur le territoire) ou a bénéficier de ses actions. Alors que les actions du réseau sont pour la plupart saluées et les temps de rencontre appréciés, l'intégration pleine et entière de l'ensemble des adhérents, à travers leurs équipes salariées et/ou bénévoles reste à améliorer.

• **la labellisation SMAC de La Nef est confirmée.**

• **de nombreuses sollicitations d'acteurs non adhérents qui correspond à un rayonnement important du réseau et son image positive,** essentiellement sur des questions de structuration et principalement de la part de structures de petite taille. De nombreux festivals du 16 et du 17 ou des cafés-concerts, par exemple, trouvent une source d'informations sur les financements et les ressources du territoire auprès du délégué territorial et de la communication du RIM, orienté par des adhérents, mais aussi des acteurs de l'info-ressource qui ont bien identifié le réseau et ses missions tels que l'espace Musiques Actuelles Saint-Eutrope sur Saintes ou encore l'Agence régionale du spectacle vivant,

• **les démarches de coopération sont nombreuses sur le territoire notamment entre acteurs ruraux** (festivals, petits lieux...) à l'échelle communautaire ou départementale, parfois grâce à une action ou une mise en relation impulsée par le RIM. Toutefois, les coopérations nouvelles entre adhérents (globalement plus structurés) restent rares sur le territoire, ce qui interroge sur les méthodes à expérimenter dans le but d'impulser de la coopération.

• **des relations de travail durables entamées avec de nombreux partenaires publics** sur le T5 contribuent à l'identification du RIM et des musiques actuelles sur le territoire et au développement des acteurs qui en bénéficient. Les questions liées aux festivals, aux cafés cultures et au développement économique des structures ont été particulièrement ciblées.



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ÉLÉONORE DUBOIS

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
LAURENCE GUINOT (CRISTAL PROD.)
JÉRÉMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIÉRO)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

L'objectif est de renforcer individuellement et collectivement les acteurs :

• favoriser l'interconnaissance, l'échange entre les adhérents, le croisement des pratiques (réalités professionnelles, expériences, savoir-faire),

• contribuer à la montée en compétence des adhérents et de leurs équipes (triptyque structuration + professionnalisation + innovation),

• contribuer à une meilleure compréhension de leur écosystème (approche canvas...),

• impulser, encourager et accompagner dès que possible les projets coopératifs entre les adhérents (et avec le reste de l'écosystème),

• selon les thématiques : avoir des groupes d'acteurs en capacité d'être force de proposition sur la co-construction des politiques publiques qui les concernent et de participer à leur expérimentation.

DONNÉES ANALYTIQUES

38,30% du temps de travail et **43,71%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

8
salariés concernés

10
thématiques
(+ 1 en standby)

• 1 déplacée
• 1 archivée (PTCE)

4
réunions de cercle, dont 2 avec les adhérents référents

18 services :

- FONDS DE TRÉSORERIE SOLIDAIRE
- PARCOURS REBONDIR
- OUTIL D'ANALYSE FINANCIÈRE
- GROUPE D'AIDE À LA DÉCISION
- COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
- ASSISTANCE JURIDIQUE
- RÉSEAU DE DISTRIBUTION ALTERNATIF
- AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE
- PLATEFORME DE VALORISATION
- PAGES PROMO
- PORTAIL MEDIAS
- TERMINAL BANCAIRE
- GUIDES FICHES PRATIQUES
- BOUCHONS MOULÉS
- ESPACE ADHÉRENT
- ANNUAIRE
- COIN DES PETITES ANNONCES
- PLATEFORME DE COVOITURAGE

ANALYSE QUALITATIVE

Les objectifs du cercle sont atteints en 2018. Selon les bilans de chaque thématique qui le compose, et à titre d'exemples, les adhérents ont bénéficié de nombreux chantiers y répondant :

- négociations ou mutualisation : complémentaire santé, assistance juridique, bouchons moulé, terminal bancaire,
- formations collectives au diagnostic économique et financier,
- accompagnement individuel sur les enjeux économiques,
- agrément pour l'accueil de volontaires en service civique,
- projet de fonds de trésorerie solidaire,
- mise à disposition d'outils numériques.



Universalité : Les actions portées par le RIM ne peuvent être toutes pour tous. Il peut, à cet égard, être opportun d'acter plus clairement les « conditions » d'éligibilité aux différentes actions du RIM (ex : Service Civique réservé aux formes juridiques associatives ou coopératives, compilation ou page promo conçues pour une activité de production discographique).

Enjeux prioritaires : lisibilité, visibilité et analyse, en prévoyant notamment l'étude d'indicateurs plus pertinents pour le projet 2020. Du fait d'une grande densité d'activité, le programme d'accompagnement du RIM sur cet axe de travail particulier manquait encore de cohésion. Avec la volonté de garder la fonction territoriale des délégué-e-s au centre du rapport entre les adhérents et le RIM, l'angle du « parcours de professionnalisation » a donc été envisagé de différentes manières avant d'être complètement revu en fin d'année. Il s'agit donc, en 2019, de périmétrer l'offre d'accompagnement du réseau et, par conséquent, de requestionner le rôle du développement professionnel pour le requalifier. Ses thématiques sont encore trop indépendantes les unes des autres, il faudra veiller à l'articulation plus précise des objectifs. La communication externe et auprès des adhérents pourrait être simplifiée en répartissant mieux les thématiques sectorielles (festivals, médias, musique enregistrée, action culturelle, gestion sonore, communication), composées d'expertises « métier » et d'actions spécifiques aux différentes activités et typologie d'acteurs (groupes de travail, ateliers, plateformes, etc.), gérées collectivement. Laissant telles quelles les thématiques plus génériques, ou transversales, coordonnées de manière individuelle par le RIM (développement économique, numérique, pratiques et partenariats responsables, service civique).

Mutualisation, étude des besoins : une attention particulière donnée aux sollicitations pour ménager diagnostic global, individuel et observatoire. Concernant la mutualisation d'outils et services aux adhérents, il s'avère plus profitable de laisser mûrir les retours de terrain au fil des temps d'échanges, qu'ils soient spécifiques à un métier – une activité – ou transversaux, pour faire remonter les besoins concernant de nouvelles opportunités de négociation collective. Avec la nécessité d'organiser l'ouverture de ces chantiers en fonction de la disponibilité des acteurs et de la capacité d'absorption de l'équipe (temps de travail). Dans la mesure du possible, il appartiendra aux équipes de considérer précautionneusement les modalités de sondage des adhérents pour distinguer l'analyse des besoins de la mission d'observation. En privilégiant les formes les plus efficientes et optimales pour administrer les audits et enquêtes, tout en veillant à les répartir équitablement dans l'année.

MUSIQUE ENREGISTRÉE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ÉLÉONORE DUBOIS

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
SEAN BOUCHARD (TALITRES)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• Accompagner spécifiquement les structures et les métiers de la production et de l'édition phonographique,

• valoriser le rôle du label indépendant dans l'écosystème musical, défendre l'intérêt général de son implantation en région et favoriser le dialogue interprofessionnel,

• contribuer à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques adaptées,

• appréhender le marché du disque à travers la dualité entre support physique et format numérique.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,62% du temps de travail et **2,65%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

+ 4
nouveaux adhérents
Musique enregistrée en 2018
(total de 38 labels)

55
sorties de disques, de
52 artistes différents,
produits par **22 labels**

21
structures soutenues par
l'aide phonographique
régionale
(220 000 €)

7
lauréats
« aide aux labels structurants »
du contrat de filière
(55 000 €)

52%
d'ouverture et **18% de clics** sur les 3 campagnes
« infolettre labels »

i 2
nouvelles ressources :

• Checklist
«La sortie de disque de A à Z»

• guide RGPD appliqué à
l'activité phonographique
en co-réalisation avec la Félin

ANALYSE QUALITATIVE

• Le paysage territorial de l'activité phonographique au sein du réseau revêt des caractéristiques bien distinctes, avec des **niveaux de structuration, des typologies ou des enjeux très disparates.** Par ailleurs, la démarche de convergence scène / disque / médias évolue discrètement, corrélée à la nécessité d'interconnaissance, encore à l'œuvre en 2018. Un manque d'interconnaissance ralentit encore la convergence scène / disque / médias souhaitée. L'arrivée de nouveaux acteurs implique de privilégier dans un premier temps un accompagnement individuel, assorti de rencontres entre pairs. Cette combinaison pourra ultérieurement engendrer des temps de formation collectifs garants d'une montée en compétence du réseau,

• **le RIM et la FÉLIN** (fédération nationale des labels indépendants) ont articulé leurs actions autour d'une **stratégie commune** : sensibiliser l'ensemble de la filière musicale et politiques publiques au rôle stratégique des labels ; accompagner la montée en compétences des producteurs et éditeurs phonographiques indépendants. Trois ateliers ont ainsi été co-animés dans le cadre du Forum Entreprendre dans la Culture à Paris en mai 2018. Fruit de cette volonté d'unir davantage les acteurs de la musique enregistrée en région, et au sein des regroupements professionnels musiques actuelles, la Félin et le RIM ont conçu, avec l'IRMA, une formation dédiée aux équipes des pôles et réseaux régionaux : conception commune de nouveaux outils, moyens et critères stratégiques pour accompagner l'ensemble des producteurs phonographiques d'un territoire. La convention FÉLIN-RIM sera signée en 2019.

• l'axe de valorisation des productions régionales, au bénéfice des labels du réseau, s'est opéré sur **deux fronts cette année : grand public et professionnels.** La rubrique disque de Musiquena.org, présentant les projets artistiques des adhérents, a souffert de l'attente des autres contenus (notamment spectacle vivant et éducation musicale) pour être livrée.
Mais l'interface dédiée aux professionnels a pu être éprouvée. Le portail médias, à destination prioritairement des radios, vise à renforcer les actions en faveur de la circulation des œuvres musicales, avec et pour des partenaires qui s'engagent à soutenir la diffusion de l'actualité des artistes produits ou développés par les adhérents du réseau. Via une convention bipartite, les radios peuvent découvrir et programmer les nouveautés (album/EP/single) jusqu'à 3 semaines avant leur sortie.

• **les producteurs indépendants à l'honneur :** partenariat livre-disque et compilation saisonnière. Du 8 au 17 novembre à Biarritz, Bordeaux, Libourne, Limoges, le Festival Ritournelles organisé par les Permanences de la littérature diffusait les portraits et playlists de 10 labels du RIM. En décembre, 17 titres signés en Nouvelle-Aquitaine composait la sélection hivernale de l'année. Relayée par Radio France et ses antennes locales, ou encore Sud Ouest, la Compil Hiver 2018 du RIM a cumulé près de 1500 écoutes et 300 téléchargements.

• faute de conditions favorables, les chantiers suivants n'ont pas été poursuivis : métadonnées (manque d'opportunité, d'intérêt et de mobilisation), assistance juridique spécifique musique enregistrée (bilan Félin insuffisant), accueil mutualisé de volontaires en service civique sur une mission collective « disque et coopération » (forme juridique commerciale incompatible).



MÉDIAS

RÉFÉRENT SALARIÉ
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENT ADHÉRENT
FRANCK CABANDÉ (BEAUB FM)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **contribuer à la co-construction des politiques publiques liées aux médias** : soutien à la construction du label de « radio de découverte musicale », etc,

• **soutenir la lisibilité de leurs actions** : soutien à la conception et à la mise en œuvre d'actions de création de contenus dans le cadre du RIM (plateaux radio lors des temps forts du réseau, programmes et contenus spécifiques, etc.),

• **favoriser l'émergence de coopérations internes** entre les médias (adhérents ou non) ainsi qu'avec les autres acteurs de l'écosystème régional,

• **assurer un rôle de recherche & développement** : intégration des médias dans la problématique du partage de la valeur dans la diffusion numérique d'œuvres musicales,

• accompagner les médias dans la **recherche d'un modèle économique durable.**

DONNÉES ANALYTIQUES

0,69% du temps de travail et **1,05%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

2
conférences téléphoniques dédiées

4
rendez-vous avec des partenaires ou potentiels partenaires

6
adhérents concernés par la thématique

1
note d'intention produite
aucun dispositif de politique publique dédié

7
coopérations entre médias ou avec d'autres structures

ANALYSE QUALITATIVE

Après une première demi-année d'existence en 2017, la thématique médias a réellement pris sa dimension au sein du RIM en 2018. Malgré tout, le temps dédié à son animation par Nicolas en tant que référent salarié méritera d'être encore renforcé en 2019.

Fin 2018 les adhérents médias au sein du RIM sont encore peu nombreux (4 dont c'est l'activité principale, 2 dont c'est une activité secondaire), et ne sont représentatifs que d'une seule typologie de médias (radio). Ils sont également relativement éloignés les uns des autres, ce qui permet une certaine complémentarité, mais freine par ailleurs la capacité à se réunir ou coopérer physiquement.

Au regard de ces postulats, **on peut juger particulièrement positif le niveau soutenu d'échanges et de coopérations entre les acteurs concernés.** La réalisation concrète des projets « TOP 40 » et « BIM » soutenus dans le cadre de l'appel à projet « coopérations professionnelles » du Contrat de Filière en sont un très bon exemple. Dans le cadre de la vie associative et de la communication du RIM,

les chroniques bimensuelles ou la réalisation de plateaux radios lors des temps forts du réseau (AGs, Forma) sont des éléments importants à la fois de l'inclusion des médias au sein du réseau et d'une contribution notable à la lisibilité de l'action du RIM. Déjà constaté fin 2017, ce besoin caractéristique de « faire ensemble » des acteurs concernés ne doit pas être freiné, mais favorisé et accompagné.

Au-delà de ces réalisations concrètes, **l'année 2018 a permis aux acteurs concernés de s'accorder sur un discours commun auprès des partenaires publics et institutions.** L'affirmation de celui-ci s'est traduit par la rédaction d'une note au comité stratégique du contrat de filière intitulée « Vers un appel à projet « radio de découverte musicale » dans le cadre du contrat de filière musiques actuelles et variétés en Nouvelle-Aquitaine ? ». Ce document met particulièrement en avant le déficit actuel de soutien public et institutionnel au volet d'activité musical des radios.

D'autres échanges et partages d'expérience, en région ou non, ont eu lieu en cours d'année concernant les enjeux du numérique propres aux médias ainsi que leur place dans la chaîne de répartition de la valeur sans à ce stade avoir généré d'action ou coopération concrète sur ces sujets. De manière générale, le croisement avec les enjeux d'autres thématiques portées par le RIM et/ou d'autres typologies d'adhérents que les médias sont restés à ce stade relativement embryonnaires. Ce devra donc être un point de vigilance pour 2019.

Enfin **la question du recensement des médias indépendants musicaux à l'échelle régionale, pointé comme un enjeu prioritaire en 2018** devra être traité en 2019 en lien avec le chantier de cartographie et observation de l'ensemble de la filière actuellement en cours dans le cadre du Contrat de Filière via L'A'.



Plateau radio par Radio Pulsar pour l'assemblée générale du Rim - 15 mai 2018 - @Confort Moderne - Poitiers

ACTION CULTURELLE

RÉFÉRENT SALARIÉ
UGO CAZALETS

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DAVID FOURRIER (LA SIRÈNE)
ERIC ROUX (ROCK SCHOOL BARBEY)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• expérimenter un groupe de travail autour de l'action culturelle chez les adhérents du RIM : faire un état des lieux des pratiques, formaliser les actions,

• instituer un dialogue pérenne et constructif avec les partenaires financiers et opérationnels des projets d'action culturelle,

• valoriser les actions des adhérents en prenant mieux en compte et en valorisant les droits culturels,

• réduire les difficultés des structures en matière d'action culturelle en proposant une réflexion collective sur les modèles économique et les modèles pédagogiques des projets d'action culturelle,

• imaginer, proposer et expérimenter des solutions / modèles innovants concernant les dispositifs régionaux d'action culturelle,

• impliquer les labels sur une thématique dont certains commencent à s'emparer,

• mettre en place la concertation territoriale pour co-construire des moyens d'interventions publiques plus adéquats, cohérents et efficaces

DONNÉES ANALYTIQUES

0,09% du temps de travail et **0,12%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

ENVIRON **40** adhérents concernés par la thématique

ENVIRON **10** adhérents participent activement aux réflexions

4 salarié.e.s directement concernés

1 action mise en place : l'expérimentation d'une mesure dans le cadre du Contrat de filière

1 réunion collective (hors concertation) lors de l'AG de Poitiers

1 journée de concertation pour finaliser l'écriture de l'appel à projets « Exéprimentation en matière d'action culturelle»

9 structures soutenues **(81 000 €)** dont **7** adhérents du RIM **(59 000 €)**

ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement collectif du RIM en matière d'action culturelle a été mis en pause en 2018 : difficile de poser et mettre en œuvre une stratégie collective avant de capitaliser et évaluer l'expérimentation de la mesure dans le contrat de filière. Cette thématique a également subi un manque de temps de travail disponible pour l'animer.

L'intérêt des acteurs concernant les enjeux de l'action culturelle reste affirmé : en témoignent la participation aux ateliers organisés en AG ou en concertation, les enjeux identifiés dans les différentes enquêtes et les 19 candidats à l'appel à projets

Les difficultés liées à l'animation de cette thématique s'expliquent en partie par les enjeux sensibles inhérents aux projets d'action culturelle : s'agissant de projets aux modèles économiques complexes et touchant aux valeurs des acteurs et des personnes, la ise en place d'une stratégie collective en la matière nécessite certaines précautions.

La volonté de développer cette thématique nécessite de **dégager du temps de travail :** soit en priorisant les missions du référent actuel, soit en redéfinissant le périmètre de cette thématique et/ou son-sa référent-e

STATISTIQUES APPEL À PROJETS « ACTION CULTURELLE » 2018



GESTION SONORE

RÉFÉRENT SALARIÉ
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENT ADHÉRENT
JEREMY GALLIOT (FEDERATION HIERO)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **améliorer l'articulation, finaliser la convergence**, voire construire un projet commun entre les différents adhérents travaillant sur cette thématique

• **expérimenter ou essaimer de nouvelles formes d'actions** (expositions nomades, rencontres pros, contenus vidéos pour la diffusion sur les écrans de salles ou festivals, ...)

• **veiller à une équité géographique** des actions et ressources liées au sujet sur le territoire perpétuer et

• **renforcer les liens inter-filière** (acteurs de la Santé, de la Recherche, de l'Enseignement...)

• **promouvoir les spectacles pédagogiques** produits par les adhérents

DONNÉES ANALYTIQUES

0,46% du temps de travail et **0,73%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

78
bénéficiaires de bouchons moulés sur 5 sessions dpts 16/17/79/86

9000
9000 bouchons en mousse, ainsi que des affiches, flyers, cartes et sous-bocks de prévention

7
parlementaires & élus locaux interpellés par les adhérents sur le nouveau décret

5
newsletters, chroniques & articles dédiés diffusés

19
bénéficiaires d'infos-ressource

ANALYSE QUALITATIVE

Le point le plus positif de 2018 est la mise en relation et coordination pratique effective des 3 opérateurs de spectacles pédagogiques régionaux (Virus Prod, Hiero Limoges et La Nef). Cela se traduit par une harmonisation des pratiques en matière de diffusion, mais aussi de demandes de financement en particulier auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ; avec il faut le souligner un effet bénéfique lié d'ajustement par le haut des niveaux de financement. Dans la pratique, la coopération s'est également renforcée sur des aspects très opérationnels et concrets (circulation coordonnée des spectacles au-delà de leur ex-région d'origine, échanges sur les questionnaires liés aux spectacles…).

Une sollicitation sous forme d'un questionnaire a été adressée aux adhérents afin d'identifier les besoins et pistes de mutualisation en la matière, (achats de bouchons, casques pour enfants, ...) y compris en terme de duplication, formation ou transfert de savoir-faire sur les outils de médiation. Le très faible taux de réponse n'a pas permis à ce stade de formaliser des actions en la matière. Il conviendra de s'y repencher en 2019, les besoins étant souvent

exprimés de manière plus individuelle et peu anticipés. On notera néanmoins en exemple d'actions possibles la facilitation de la circulation de l'exposition Phonographe.mp3 de Hiero Limoges sur 2 festivals du 17.

Le RIM a gardé par ailleurs un rôle actif dans les échanges nationaux en lien avec la thématique (représentation de la Nouvelle-Aquitaine à l'AG au printemps et échanges réguliers sur les mailing-lists dédiées). A ce niveau 2018 a été particulièrement marqué par les nombreux échanges et relais d'information concernant la nouvelle réglementation sur les niveaux sonores. Le RIM appuie totalement Agi-Son quant à la nécessité que les pouvoirs publics précisent au plus tôt des modalités d'application claires et réalistes quant au décret du 7 août 2017 afin de sortir les acteurs de leurs incertitudes pratiques, techniques et financières. Via des outils fournis par le RIM, plusieurs adhérents ont donc réalisé un travail de sensibilisation de leurs parlementaires et élus de proximité sur ce décret et ses difficultés de mise en application.

Le temps consacré par l'équipe et le salarié référent en particulier au rôle de relais Agi-Son ex-Poitou-Charentes reste toujours non négligeable en comparaison à celui dédié à la coordination d'actions d'ampleur régionale. Il a permis notamment de réaliser plus de sessions de bouchons moulés qu'en 2017, et mieux répartis sur l'ex-Poitou-Charentes (sauf le 17). Ces actions restent à poursuivre en 2019 tout en s'interrogeant sur leur coordination et équité de répartition à l'échelle régionale dans le cadre d'une refonte beaucoup plus large du fonctionnement des relais Agi-Son et du rôle du réseau à ce niveau, la Rock School Barbey ayant par ailleurs signifié fin 2018 son souhait de se désengager de cette mission.



Exposition Phonographe Mp3 de la Fédération Hiéro



Sonorama - Concert pédagogique - @La Nef - Angoulême

CHARGÉE.E.S DE COMMUNICATION

RÉFÉRENT SALARIÉ
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
JULIE CHARRON (CAMJI)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

- **offrir un espace d'échanges privilégié** aux salariés et/ou responsables bénévoles concernés
- **contribuer à la montée en compétences** des participants
- **favoriser l'essaimage des bonnes pratiques** et idées novatrices en matière de communication au sein du réseau
- **inciter à la continuité des échanges et aux projets collaboratifs**

DONNÉES ANALYTIQUES

0,25% du temps de travail et **0,35%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

55
participants à la rencontre régionale (et au-delà)

15
intervenants dont **3** extérieurs à la Nouvelle-Aquitaine

9
thématiques abordées avec la volonté de concerner l'ensemble de la filière.

ANALYSE QUALITATIVE :

Après **une année 2017 de sommeil** pour cette thématique, 2018 a été l'occasion de relancer une dynamique d'échanges entre les salariés (et bénévoles) en charge des questions de communication et relations publiques au sein de leurs structures.

Afin de donner un sens collectif à la démarche à l'échelle de la nouvelle région, il a été rapidement décidé d'**organiser un temps fort en marge de l'AG de mai au Confort Moderne**, plutôt que plusieurs petits temps de rencontres isolés les unes des autres. L'affluence constatée sur cet événement a confirmé l'intérêt des concernés à échanger sur leurs pratiques, et la pertinence de **proposer des thématiques autant que possible transversales à plusieurs typologies d'activités** (salle, festival, label, média...).

On notera par ailleurs que cette demi-journée a été co-construite **en partenariat avec le Pôle Pays de la Loire et la Fraca-Ma** qui ont constitué une part non-négligeable des participants et intervenants lors de la rencontre.

On retiendra néanmoins un côté légèrement frustrant du fait de la **courte durée des ateliers proposés**, contrainte par le format et le cadre général de l'AG. Cela amène pour la suite à **prévoir des temps plus longs et poussés sur les sujets qui ont suscité le plus d'intérêt** de la part des participants. En points positifs par contre, cette alternance de 3x3 ateliers distincts (photos des ateliers simultanés en page de droite) a permis un brassage et une interconnaissance réelle entre les participants ainsi que le fait que chacun trouve un sujet intéressant sur chaque créneau d'atelier.

Un **manque de temps dédié du salarié référent** sur le second semestre n'a pas pu permettre d'organiser d'autres temps de rencontre spécifiques à cette thématique. Il conviendra à l'avenir d'**assurer une animation plus régulière de cette thématique**, ainsi qu'une alternance de temps forts collectifs et d'autres plus locaux. Par ailleurs il a été noté à la fin de la rencontre de mai le besoin que tous les échanges ne passent pas forcément par des temps physiques, mais aussi par exemple de disposer d'une **mailing-list animée et/ou de newsletters dédiées régulières** (focus/interviews sur des initiatives innovantes en matière de communication, etc.). Ces objectifs ne pourront cependant être remplis que par la capacité de réaffecter du temps salarié dédié à cette thématique en 2019.



Parcours «numérique et nouveaux usages » - 02 octobre 2018 - Poitiers



Parcours « communiquer autrement » - 02 octobre 2018 - Poitiers



Parcours « compétences et stratégies » - 02 octobre 2018 - Poitiers

FESTIVALS

RÉFÉRENTE SALARIÉE
MADELINE REY

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
VICTOR CRESPI (COCONUT MUSIC)
FRED LACHAIZE (REGGAE SUN SKA)
THOMAS DESMAISON (ELIZABETH MY DEAR)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Les festivals sont construits sur des mécaniques territoriales et structurelles qui demandent un questionnement constant de leurs formes d'implication sociétale tout autant que sur leurs modèles économiques. Face aux défis qu'ils peuvent rencontrer (variabilité des subventions, coûts liés à la sécurité, concentration du secteur, hausse des cachets, ...), le RIM a la responsabilité essentielle d'aider les festivals à conserver leur rôle d'expérimentation et d'incubation, ainsi que l'indépendance de leur programmation et leur liberté de prendre des risques, de prospecter les nouveaux talents et d'opérer les mutations nécessaires.

DONNÉES ANALYTIQUES

0,67% du temps de travail et **1,04%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

2 concertations territoriales :

- 3 octobre → **38** participants dont : **5** collectivités teritoriales, **26** festivals, **7** parties-prenantes de la filière
- 6 juin → **41** participants dont : **1** collectivités teritoriales, **22** festivals, **1** parties-prenantes de la filière

4 newsletters dédiées envoyées

34 festivals parmi les adhérents du Rim

ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement collectif du RIM en matière d'action activation de l'outil de concertation dans le cadre du Contrat de Filière : l'année 2018 a été focalisée par la co-construction des politiques publiques. L'ouverture d'un espace de dialogue entre les acteurs, les collectivités et les partenaires associés, a permis l'interconnaissance et l'échange de pratiques entre les acteurs. Ces échanges doivent se poursuivre en 2019, dans le cadre notamment, de la négociation du contrat de filière.

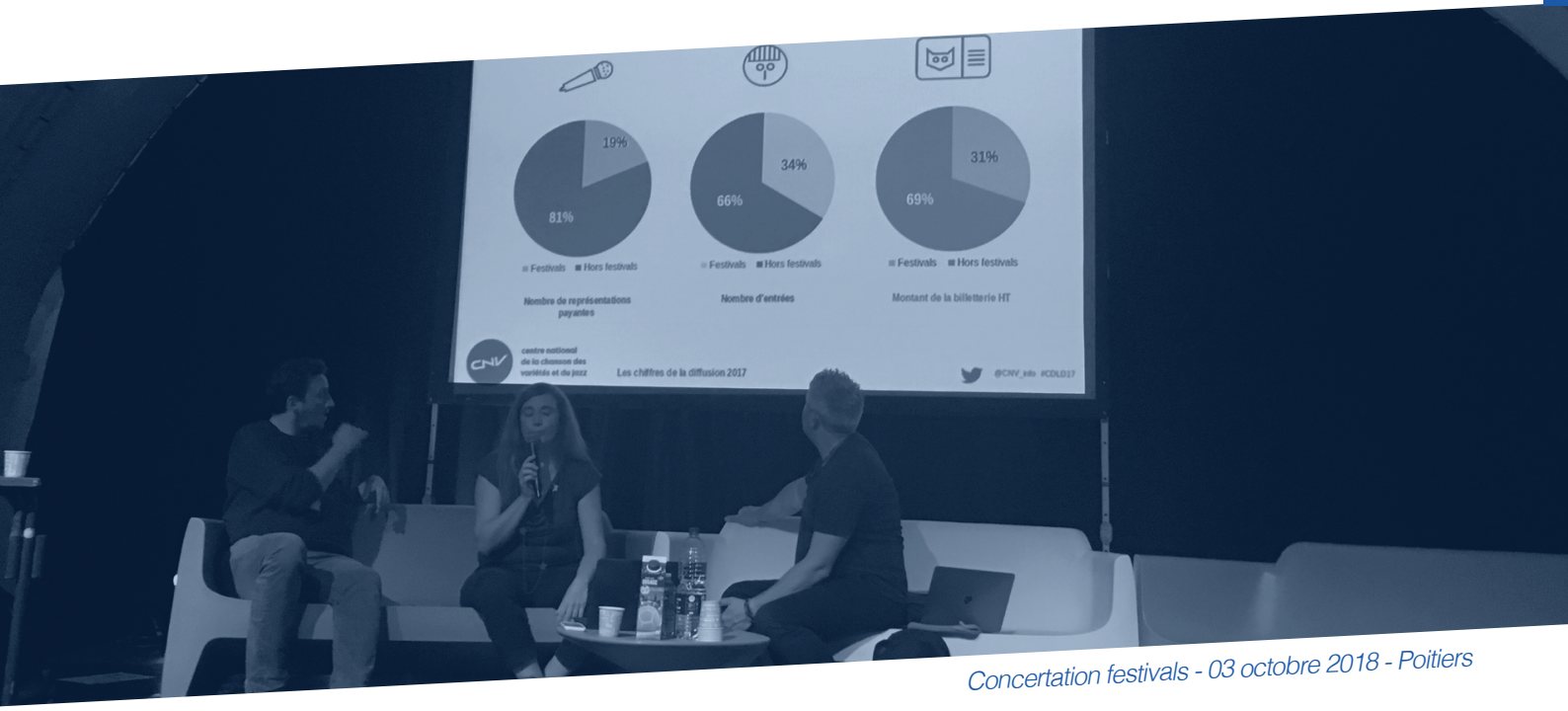
Contribution au règlement d'intervention des « manifestations » de la région Nouvelle-Aquitaine : dans le cadre des deux concertations territoriales et des réunions de travail avec la région Nouvelle-Aquitaine. Proposition de fournir un travail d'ingénierie sur la rédaction et création de la trame pour les CPO (convention pluriannuelles d'objectifs).

Une thématique très transversale avec des sujets connexes aux autres actions du RIM. Les thèmes traités dans cette thématique sont à rapprocher des autres discussions du RIM, il faut veiller à ouvrir les sujets dans la perspective qu'ils s'entrecoupent avec d'autres groupes de travail (exemple de sujets : bénévolat, gouvernance, développement durable…).

Fonctionnement de la thématique : trois référents ont été nommés en fin d'année 2018, l'articulation entre le salarié et les référents est à affiner en 2019. Nécessité de clarifier le rôle du salarié référent de la thématique : temps de travail attribué, limites de la mission, moyens attribués.



Concertation festivals - 06 juin 2018 - Vertheuil



Concertation festivals - 03 octobre 2018 - Poitiers



Conférence de presse du So Good Festival - 26 avril 2018 - Bordeaux

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES
SARAH BAMBOU
ISABELLE BOUSQUET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
GAËTAN BROCHARD (WEST ROCK)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **diagnostiquer et accompagner les membres adhérents dans leur stratégie économique** et financière et en assurer le suivi,

• **informer les structures adhérentes** (dispositifs d'aides, réglementations, évolutions socio-économiques...) **et les orienter** vers les structures d'accompagnement adaptées à leurs problématiques (Dispositif Local d'Accompagnement, fonds territoriaux de France Active...),

• **concevoir des programmes de formation** sur les méthodes et des outils relatifs au développement économique (auto-diagnostic économique et financier...),

• **mener une stratégie d'influence auprès des partenaires publics et privés** et d'organismes financiers pour impulser de nouveaux partenariats et/ou construire de nouveaux dispositifs de soutien financier,

• **concevoir et expérimenter des outils économiques et financiers** adaptés aux besoins des écosystèmes créatifs en région (fonds de développement économique dédié, fonds de trésorerie solidaire...),

• **mener des négociations collectives** auprès de prestataires de services et **promouvoir une démarche de circuits courts** économiques en s'appuyant sur la coopération des acteurs de la filière,

• **expérimenter et innover collectivement** des méthodes et des outils afin de répondre aux besoins des acteurs de la filière (innovation organisationnelle, consolidation participative des données sectorielles...).

DONNÉES ANALYTIQUES

5,99% du temps de travail **dont 2,68%** consacré à la finalisation du projet en faveur du **Pôle Territorial de Coopération Économique Les Interactifs** et **16,69%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

65
adhérents concernés par la thématique

6
adhérents aidés et/ou orientés vers des partenaires et de la ressource

2
adhérents bénéficiaires d'un accompagnement individuel ou collectif

72
jours d'utilisation effective du TPE, répartis entre **7** adhérents, pour un chiffre d'affaire de **45 560 €**

ENQUÊTE DE TRÉSORERIE 2017-2018

32%
des adhérents ont répondu à l'enquête **(42 structures)**

26
structures disposent de trésorerie « dormante » c'est à dire le solde minimum de placements présents sur les 12 mois de l'année.

8
adhérents sont confrontés à un besoin de trésorerie

6
ont fait appel aux services du cabinet ORA, pour un total de **8h** de conseil juridique

ANALYSE QUALITATIVE

Le projet Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Les Interactifs ayant été finalisé à la fin du mois d'avril 2018 par la salariée dédiée à cette démarche, le temps de travail de cette dernière a été affecté sur un nouveau poste de « chargée de mission développement économique ». A partir de là, les deux salariées et l'adhérent référents ont conçu un nouveau programme d'actions de développement économique dont la mise en œuvre a été effective à partir de juillet 2018 :

• **conception et expérimentation du dispositif d'accompagnement individuel REBONDIR** auprès d'une structure adhérente. Il s'adresse aux entreprises adhérentes du RIM confrontées à des enjeux de nature structurelle et/ou conjoncturelle nécessitant une intervention à court ou moyen terme. Le RIM a réalisé et restitué auprès de l'équipe salariée et bénévole de cette structure un diagnostic économique et leur a proposé un plan d'actions. Le suivi post-accompagnement sera assuré tout au long du 1er semestre 2019.

• **lancement auprès des adhérents d'un appel à inscriptions à deux sessions de formation à l'auto-diagnostic et économique DEFIS** en 2019. Ces deux sessions de formation sont co-financées à hauteur de 15 000€ par le Ministère de la Culture (DGMIC) dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel ».

• initiation d'un **rapprochement avec les réseaux professionnels** Librairies Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (LINA) et Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA) dans la perspective de la création d'un fonds de développement économique dédié à la filière Industries Culturelles et Créatives en Nouvelle-Aquitaine. Le RIM a organisé une première rencontre afin de favoriser l'interconnaissance entre eux et identifier les besoins en financement communs.

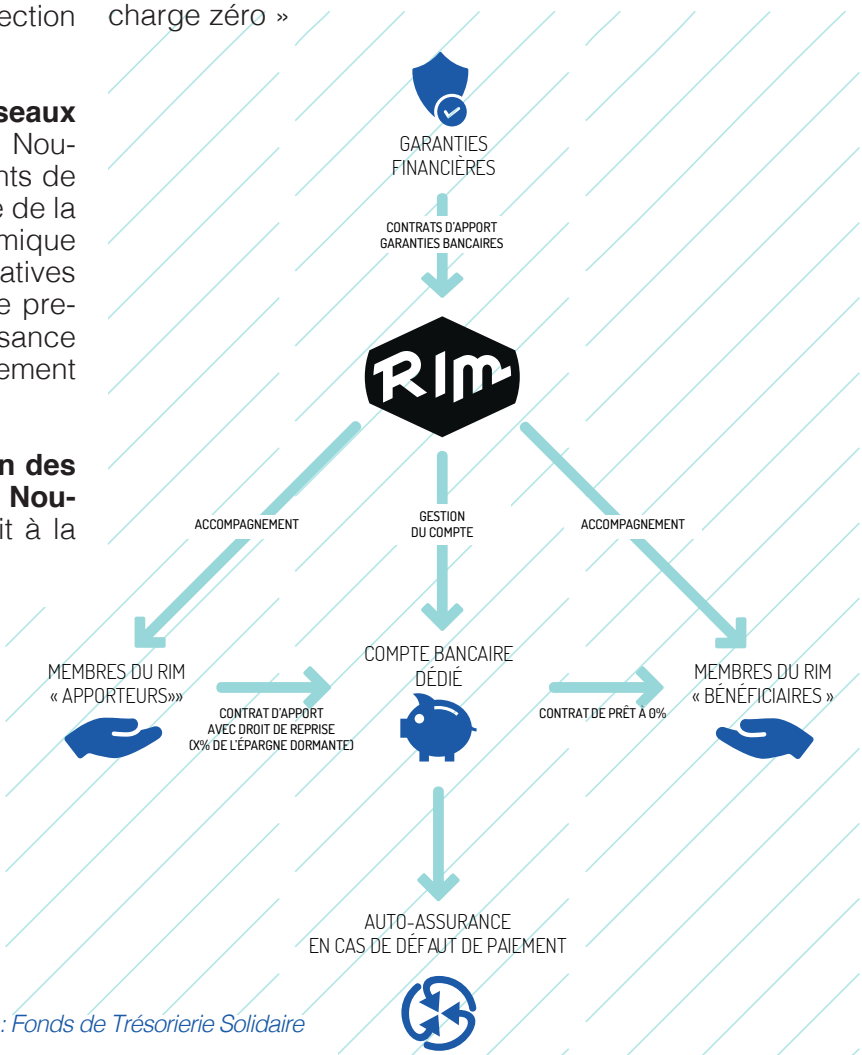
• **organisation d'une rencontre avec chacun des trois Fonds Territoriaux France Active en Nouvelle-Aquitaine.** Ces rendez-vous ont conduit à la volonté d'établir une convention de partenariat quadripartite visant à croiser l'expertise économique et financière des Fonds territoriaux et l'expertise sectorielle du RIM au bénéfice des adhérents du réseau relevant de l'économie sociale et solidaire.

• **relance du projet de fonds de trésorerie solidaire** visant à organiser une solidarité financière entre les adhérents du RIM. Le RIM a réalisé une note méthodologique sur le projet et a conduit une enquête de trésorerie visant à estimer la trésorerie dormante et le besoin de trésorerie cumulés du 27 août au 31 décembre 2018 auprès de ses adhérents.

Négociations collectives :

• **enquête auprès des adhérents concernés par le décret « bruit »** et l'achat négocié d'un limiteur de pression acoustique adapté à cette nouvelle obligation. 83 destinataires, 42 ouvreurs de l'enquête, 9 répondants. Le décret d'application n'étant pas sortie fin 2018 l'opportunité d'une négociation aura lieu en 2019

• **construction en envoie de l'enquête sur la complémentaire santé en fin d'année 2018** pour recueillir la satisfaction de ceux déjà affiliés à celle du RIM et connaître la couverture des autres adhérents. En amont et tout au long de l'année 2018 rencontre avec la Matmut, la MGEN, Harmonie mutuelle et Audiens en vue d'une renégociation en 2019 adaptée au décret d'application de la réforme du « reste à charge zéro »



Schema : Fonds de Trésorierie Solidaire

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES & PARTENATIATS RESPONSABLES

RÉFÉRENTE SALARIÉE
MALIKA VIGNON

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
FRANÇOIS MATON (ATABAL)
ELISE OGIER (ATABAL)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

L'objectif de l'accompagnement à la responsabilité sociétale des acteurs de musiques actuelles traduit la volonté d'assurer leur pérennité individuelle et collective, de consolider leur rôle d'intérêt général et d'inscrire le secteur dans un écosystème durable basé sur une interdépendance positive des acteurs.

Les actions identifiées en 2018 regroupaient un nombre important de sujets (transition énergétique, mobilité, éducation à l'environnement, sensibilisation à la RSO, communication responsable, achats responsables, qualité de vie au travail, insertion, numérique, droits culturels).

Certains sujets ont fait l'objet d'un réel travail et ce, via différentes formes d'actions (ateliers collectifs, formations…). **Une autre partie des sujets** n'a pas été abordée directement (qualité de vie au travail, mobilité, éducation à l'environnement) par manque de temps, par nécessité de prioriser certaines actions et de **préciser la méthode d'accompagnement.**

DONNÉES ANALYTIQUES

2,97% du temps de travail et **3,74%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

2
structures / collectifs identifiés pour l'amorçage d'un partenariat

L'A
participation aux réflexions concernant le programme du Forum Entreprendre pour la Culture

Collectif Culture ESS
participation aux réunions de préfiguration du collectif

2
organisations ciblées pour développer une convention et des actions concrètes

DREAL NA
soutien financier et participation au comité stratégique du CDF (mesure transition énergétique)

Negawatt
accompagnement énergétique (mesure transition énergétique)

3
réseaux avec lesquels le partenariat se poursuit / se consolide

R2D2
réseau national d'accompagnement des manifestations responsables (participation à un séminaire / plusieurs réunions téléphoniques)

RESONANCE
participation aux COPIL

Réseau d'acteurs de l'ESS
organisation d'une journée professionnelle

22
adhérents ont participé à une ou plusieurs actions de cette thématique

1
remplacement dû au départ en congé maternité de la salariée référente

ANALYSE QUALITATIVE

• **transition énergétique :** création d'un partenariat avec la DREAL NA débouchant sur l'expérimentation d'une mesure « transition énergétique et lieux de musiques actuelles ». Deux structures (le Krakatoa et La Station) ont pu bénéficier du diagnostic énergétique, par l'institut Négawatt. Les retours de cet accompagnement sont positifs, il a permis de : renforcer les liens entre collectivités et lieux, légitimer l'intégration d'une démarche responsable au projet de rénovation, repenser le projet en terme d'usage/fonctionnement et non pas uniquement en terme d'équipement.

• **insertion :** un travail avec l'INAE (Inter-Réseau Nouvelle-Aquitaine de l'Insertion par l'Activité Économique) a été amorcé en 2018 : temps d'interconnaissance entre chargées de mission, identification de projets a mener en commun, écriture d'une convention de partenariat. Des mouvements internes chez INAE ont mis en pause ce travail. Il sera réactualisé en 2019.

• **sensibilisation à la responsabilité sociétale :** un atelier de sensibilisation à la RSO a été proposé en mai 2018 et a regroupé 9 structures. L'objectif de cette journée était de proposer un socle de compréhension sur ce que représente la mise en responsabilité sociétale pour une organisation en s'appuyant sur le retour du Florida. Les échanges entre pairs et le retour d'expérience ont été apprécié par les participants.

• **achats responsables :** une journée professionnelle sur la consommation responsable a été co-construite en partenariat avec les réseaux de l'ESS. Lors de cette journée, deux temps étaient proposés : apport théorique par l'ADEME sur le cycle de vie puis présentation de 8 structures professionnelles engagées dans la consommation responsable.
Les retours pour cette première édition étaient plutôt positifs (programme, contenu, structures présentées). Un effort supplémentaire devra être mis en place en 2019 pour mobiliser davantage les acteurs (participation : 30 personnes - hors organisateurs)



Couverture du rapport «Design énergétique» produit par Negawatt



Journée consacrée aux achats responsables

SERVICE CIVIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
MARINE COSTECALDE
ALICE DROUET

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)
BERTRAND MOUGEOT (LIMOUZ'ART)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• **trouver une méthode de déploiement adaptée à la Nouvelle-Aquitaine** et en cohérence avec les spécificités de ses territoires,

• **renforcer le travail de réflexion sur les politiques publiques** liées à l'engagement et à la citoyenneté,

• **réinterroger la proposition de programme de formation**, ainsi que sa lisibilité, au regard de la nouvelle dimension du projet,

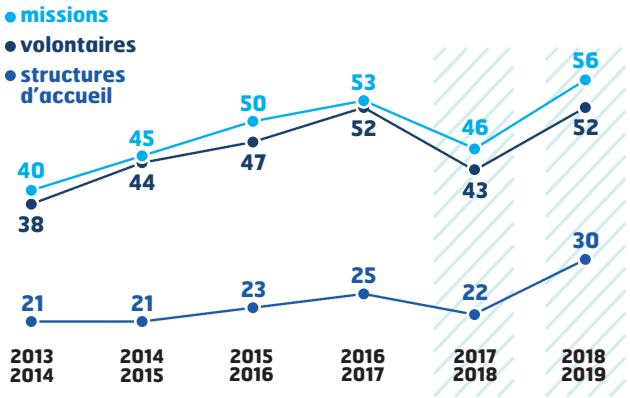
• vérifier l'opportunité, voire **expérimenter un rôle du RIM en tant que prescripteur de missions collectives.**

DONNÉES ANALYTIQUES

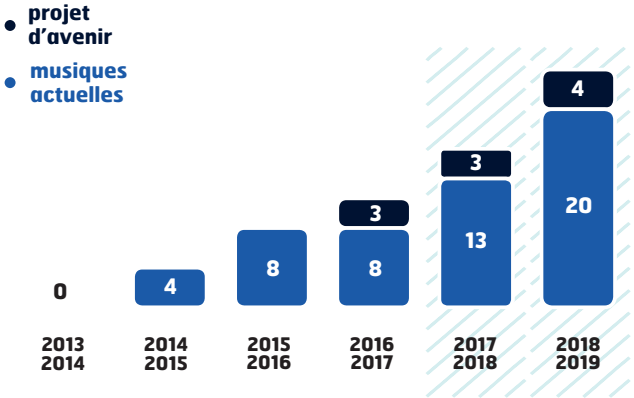
7,99% du temps de travail et **14,19%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

Evolution du nombre de missions, volontaires & structures d'accueil au sein de l'agrément RIM



Évolution du nombre de journées facultatives



31
volontaires RIM ont assisté à au moins une journée facultative **(soit 70%)**

+ 10 volontaires hors agrément RIM

×7
missions non pourvues, dont **4 faute de candidats**. Un taux plutôt en phase avec la tendance nationale (les années précédentes, toutes les missions avaient été pourvues)

5
journées obligatoires pour chaque volontaire (stable depuis 2014)

accueil / bilan / 3 jours de formation civique et citoyenne

38
intervenant.e.s sur l'ensemble des journées facultatives (issu.e.s de 5 structures partenaires et 14 structures adhérentes.)

ANALYSE QUALITATIVE

Mouvements RH :

- retour de congé maternité Marine Costecalde (février 2018),
- tuilage avec Alice Drouet qui a assuré le remplacement de Marine Costecalde également en charge de l'étude de préfiguration,
- embauche d'Alice Drouet en CDI (0,5 etp) en septembre ; mise à disposition par l'Agec & Co sur la mission de l'organisation des formations/rencontres des volontaires,
- départ d'Alice Drouet en congé maternité (décembre 2018 à août 2019). Préfiguration du remplacement assuré en interne par Jean-Baptiste Magne (0,2 etp) et Anne Lecourt Le-Both (0,2 etp),
- évaluation du poste FONJEP : renouvellement pour 2018-2020,

• **soutien de nos principaux partenaires** : obtention de l'appel à projet du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine permettant de financer le poste de coordinatrice et les actions d'accompagnement des volontaires (35 000€) et obtention d'une aide de la DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine (5000€),

• **amélioration du plan de formation** à destination des volontaires : travail notamment en lien avec les chargés de communication du RIM pour garantir la lisibilité des journées et faciliter les inscriptions.,

• **pas de missions collectives.** Freins repérés :

- contraintes juridiques (les SARL par exemple ne peuvent pas accueillir de volontaires),
- communication (les adhérents n'ont pas connaissance de cette possibilité),
- encadrement (nécessité d'un accompagnement spécifique du RIM),
- répartition des rôles à expliciter (difficultés de coordination),
- manque d'opportunité (besoins des adhérents à vérifier),

• **suivi service civique :**

- 33 volontaires accompagnés ont été / sont embauchés chez nos adhérents ***1 / *2** (soit 14% sur l'ensemble des volontaires RIM). Le nombre d'embauche dépend chaque année du contexte de la structure et de l'emploi dans notre secteur. Il tend à baisser chaque année, mais reste significatif,
- un projet pertinent au vu des retours très positifs de la part des adhérents et volontaires sur le service civique,
- L'aspect « réseau » fonctionne bien puisque les anciens volontaires qui ont répondu au questionnaire annuel 2018 indiquent qu'ils ont conservé des liens avec leur structure d'accueil (67%) et avec d'autres volontaires (78%),
- travail sur le projet d'avenir : les volontaires indiquent pour 67 % que le service civique a été une manière pour eux d'avancer sur leur projet d'avenir,

Ajustement de la méthode de déploiement :

• **le déploiement a débuté en mai 2018** avec le dépôt du **premier dossier d'agrément collectif RIM sur le territoire Nouvelle Aquitaine** et l'arrivée des premiers volontaires en octobre/novembre 2018,

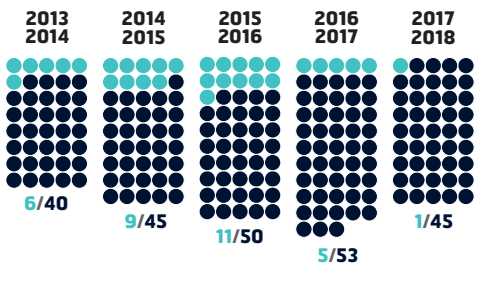
• **coordination** : **la thématique est portée majoritairement par 8 personnes** (salariées service civique, administratrice, délégué.e.s territoriaux) et 2 personnes de plus exceptionnellement dû au congé maternité d'Alice Drouet. L'équipe capitalise les pratiques en 2018/2019 afin de pouvoir stabiliser le fonctionnement pour les années à venir. Ex : communication interne, partenariats locaux, précision des accompagnements pour les nouveaux adhérents,

- un nombre de missions proposé inférieur à ce qui avait été prévu suite à l'étude sur le déploiement (Alice) : prévisions pour 2018 : 61 volontaires agrément RIM + environ 12 volontaires hors agrément et réalisation 54 missions effectivement proposées et 2 volontaires accompagnés hors agrément. Le RIM doit trouver des solutions pour éviter les missions non pourvues,

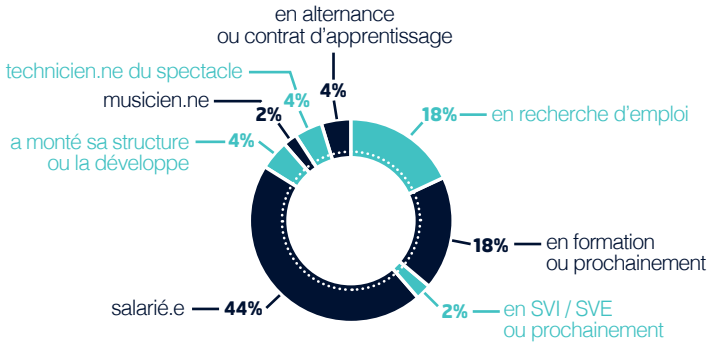
• intégration de nouveaux adhérents : **8 nouvelles structures ont intégré l'agrément collectif** dans le cadre du déploiement. Deux possibilités d'entrées : déploiement sur de nouveaux territoires (4 adhérents concernés) ou déploiement sur une nouvelle typologie d'acteurs : les structures « musique enregistrée » (4 adhérents concernés),

Le RIM doit mieux mettre en avant les plus-values de la thématiques pour rattacher à l'agrément les adhérents qui accueillent actuellement des volontaires avec d'autres organismes.

1 - *Volontaires embauchés dans une structure du RIM :*



2 - *Situation des anciens volontaires en 2018 : (45 répondants sur 185 volontaires concernés)*



NUMÉRIQUE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ÉLÉONORE DUBOIS

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
SEAN BOUCHARD (TALITRES)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

- soutenir les nouvelles pratiques et usages (numériques, informatiques et du libre)
- élargir les compétences des membres et de leurs équipes
- faciliter le travail coopératif
- proposer des outils et/ou services innovants, sur-mesure, adaptés aux besoins et activités des adhérents
- sensibiliser à la maîtrise des données et à leur protection

DONNÉES ANALYTIQUES

1,33% du temps de travail et **2,54%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

32
utilisateurs
des pages promo

- **85** pages promo créées (sur **224 au total**)
- **1560** demandes de téléchargement envoyées
- **386** dates de concert renseignées

4
nouveaux utilisateurs du
portail médias

ANALYSE QUALITATIVE

Dans la dynamique de l'actualité concernant le nouveau cadre européen de protection des données applicable depuis mai 2018, le RIM a opéré plusieurs actions dédiées au RGPD en allant plus loin sur les enjeux de libertés informatiques et individuelles.

Lors de l'atelier d'information sur le Règlement Général de Protection des Données du 16/05/18 à l'AG de Poitiers, les adhérents RIM ont exprimé leur intérêt à faire partie d'une étude de cas menée par le réseau, dans le but d'approfondir un diagnostic sur l'état des lieux de la conformité RGPD des acteurs musiques actuelles (80% n'ont pas avancé). Pour étudier l'opportunité d'une telle démarche, le RIM a contacté Annabel Bonnaric, Avocat à la Cour spécialiste du droit de propriété intellectuelle et droit des N.T.I.C. dans une optique de co-accompagnement sur 9 mois des adhérents prévoyant une journée de préparation et jusqu'à six jours d'intervention.
Avec les impératifs de diagnostic des besoins, stratégie, plan d'action, suivi et évaluation, les deux parties ont envisagés les livrables – déjà identifiés comme attentes des adhérents – suivants :

- groupe de travail (pouvant faire office d'outil de diagnostic)
- cadre méthodologique avec des études de cas pratiques
- entretiens individuels (in situ)
- en option : temps d'information collectifs
- outils (ex: quizz, portail auto-diag...) et campagne de sensibilisation.

Ce chantier, évalué à 3500€HT (hors frais de déplacement et temps-homme pour la chargée de mission numérique) n'a pas trouvé de financement dédié en 2018.

De nombreuses collaborations ont eu lieu les trois derniers trimestres de l'année : avec le Conseil Départemental de Gironde et l'Iddac, le RIM a étudié la faisabilité d'un séminaire RGPD destiné aux opérateurs culturels du T2, en lien avec la déléguée territoriale. Le besoin n'ayant pas pu être vérifié par la collectivité

et son agence, les rencontres n'ont pas été poursuivies. En juillet, Eléonore Dubois animait pour Raffût ! la table-ronde « Open Data, Big Data, protection des données et libertés individuelles : enjeux, risques et responsabilités » avec Gilles Seban, Aadel Benyoussef et Annabel Bonnaric (compte-rendu dans l'espace adhérent / rubrique Ressources et guides). En octobre, c'est lors du MaMA que la chargée de mission numérique intervenait – aux côtés d'un tourneur et d'un développeur de solutions progicielles – sur un état des lieux des acteurs du disque en Nouvelle-Aquitaine quant à la gestion des données personnelles pour la musique, organisé par Mathias Milliard (IRMA).

Les alternatives libres (systèmes d'exploitation, logiciels, services en ligne, etc.) respectant par nature la privacité – ou privacy by design – des informations et usages, le réseau souhaitait partager son expérience en formalisant la valorisation et l'observation de ses pratiques informatiques et numériques internes. Autour de la culture du Libre et de la présentation d'Ubuntu 18.04, une journée de formation était programmée le 5 septembre 2018 à Périgueux pour aborder la problématique suivante : « Seul-e ou en équipe (de 5 à 18), sur un ou plusieurs sites de travail, comment intégrer l'usage du Libre dans son activité professionnelle ? ». Période et lieu inadaptés, sur des sujets difficiles à communiquer, la participation à cette journée s'est avérée trop insuffisante pour être maintenue. L'accompagnement au changement proposé par le réseau s'est donc davantage concentré sur la réponse aux besoins individuels et volontaires d'adhérents motivés par du conseil stratégique. Toujours dans l'optique d'éditer un guide pratique sur les solutions testées au RIM, et en support d'une démarche de « Transition » vers le Libre, le site internet faisant office de démo https://ddlalicorne.frama.site a vu le jour. Ce blog-fiction a par ailleurs été imaginé dans le cadre de la thématique Service Civique (Zoom Numérique) pour sensibiliser les jeunes à la création de sites éthiques.

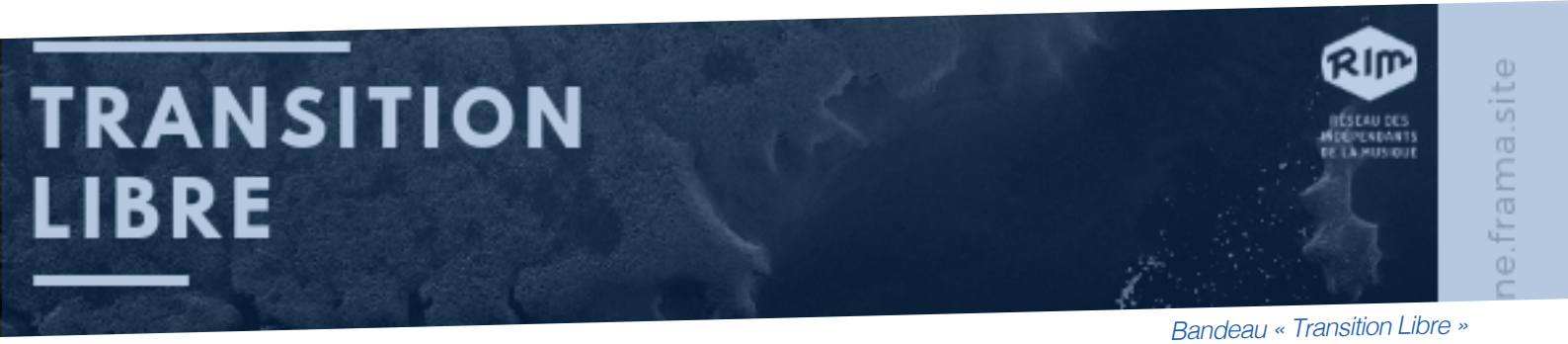
Suite à des demandes d'assistance informatique adressées au RIM en 2017, le réseau a envisagé un protocole via Basecamp, sur un créneau horaire spécifique en dehors des 25h hebdomadaires effectuées par la personne en charge du développement web (en comptant par exemple un forfait dédié de x jours/an). Cette formule n'ayant pas été conceptualisée ni expérimentée, les demandes ont été reconduites, pour tous les adhérents, et l'étude de la création d'une plateforme d'accompagnement numérique aux professionnels de l'ESS a été entamée entre GSMA2i (prestataire informatique libre actuel), le RIM et l'Agec/Confer.



Démo mini-site promo « DD La Licorne »



Intervention sur le RGPD au MAMA Event 2018



Bandeau « Transition Libre »

DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
NOÉMIE JALINIER

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
LAURENT MOULÉDOUS

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le Développement Artistique est un sujet prisé au sein de nos adhérents et se trouve très souvent au cœur des débats et des préoccupations. Il est important de pouvoir répondre à cet intérêt à court terme, en assurant par ailleurs une stratégie pérenne.

• consolider le fonctionnement du Cercle avec la gouvernance,

• initier un rapprochement avec ALCA, CINA et le CNM sur la question de la musique à l'image,

• assurer le suivi et accompagner la suite de la concertation territoriale initiée par la Pépinière du Krakatoa en 2018 autour des enjeux du développement artistique,

• assurer une méthode de travail cohérente avec les autres membres de l'équipe,

• initier un rapprochement avec des partenaires jugés pertinents pour les enjeux de développement artistique .

DONNÉES ANALYTIQUES

9,97% du temps de travail et **10,16%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

8
salariés concernés

3
thématiques actives

1
réunion de cercle

1
groupe de travail

ANALYSE QUALITATIVE

• en 2018 le Cercle « Valorisation des initiatives artistiques » a connu une mutation conséquente, et est à présent Cercle « Développement Artistique ». Cette refonte a entraîné une révision des objectifs, et des thématiques du Cercle. Par conséquent les indicateurs pour ce rapport d'activités sont mouvants et peuvent être obsolètes pour certains,

• la concertation sur le Développement Artistique initiée par le Krakatoa a permis d'affiner le positionnement du Rim sur ces questions, et a notamment engendré la refonte du Cercle. Cette concertation a donné lieu à la rédaction d'un règlement d'intervention pour la Région en vue du déploiement de dispositifs dans le droit commun,

• beaucoup de gestion d'urgences et la refonte du Cercle ont engendré un ralentissement dans la capacité du Cercle à opérer de façon concrète, de mobiliser des référents et d'anticiper en terme de planning,

• fonctionnement du Cercle encore hésitant en 2018 : une seule réunion en novembre. L'articulation entre les salariés concernés et les élus référents est à affiner en 2019,



• répartition du temps de travail inégale entre les thématiques du Cercle : la thématique Valorisation des œuvres, des artistes et de l'entourage a été bien approfondie a contratrio de la Thématique Export et mobilité internationale qui reste encore inexplorée. L'action Distribution monopolise toujours la majorité du temps de travail.

VALORISATION DES OEUVRES, DES ARTISTES ET DE L'ENTOURAGE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
NOÉMIE JALINIER

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
PAULINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

- établir un nouveau process pour le réseau de distribution,
- affiner le cahier des charges de l'outil musiquena.org, plateforme de valorisation dans sa stratégie et fonctionnalité,
- expérimenter des collaborations pertinentes pour la circulation des artistes
- renforcer les partenariats avec les autres filières (Lina, Alca, Cina)
- renforcer le maillage territorial pour la circulation des œuvres

DONNÉES ANALYTIQUES

4,01% du temps de travail et **9,31%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

25
points de vente
dans le réseau
de distribution alternatif

18
labels distribués
dont **2 nouveaux usagers**

5
références
en back-catalog
distribuées

8 fermetures
2 ouvertures
2 ouvertures en attente
parmi les points de vente du réseau de distribution alternatif

18
esthétiques représentées
dans les références
distribuées

+25
nouveautés distribuées

>2000
références retournées
pour refonte

ANALYSE QUALITATIVE

• **le nouveau process de distribution enclenché :** la refonte du réseau fût belle et bien effective en 2018 avec l'application du nouveau process de distribution mis en place, l'utilisation totale de l'outil de gestion Dolibarr, et un inventaire pour retours au cours de l'été,

• **une appropriation de l'outil Dolibarr effective mais néanmoins laborieuse :** le logiciel n'étant pas pensé pour être dédié à l'activité de dépôt-vente, son appropriation a fait connaître plusieurs ralentissements et par conséquent une augmentation du temps de gestion administrative du réseau de distribution,

• **un inventaire et des retours conséquents** : l'application du nouveau process de distribution a eu pour un effet un écrémage des références proposées à la distribution. Par conséquent, de nombreux retours aux labels ont été effectués, et un catalogue exhaustifs de produits disponible à la vente est désormais possible,

• **les ventes ont significativement baissé :** cela s'explique notamment par la refonte du fonctionnement du réseau, la fermeture de points de ventes, et la refonte du catalogue des références auprès des grossistes,

• chiffre d'affaire : les écarts de ventes restent très significatifs (4 labels se partagent plus de 60 % du chiffre d'affaire). Le reste étant réparti de façon assez inégale entre les 16 autres,

• **une place pour la valorisation sur musiquena.org :** après toilettage du cahier des charges de l'outil, le Cercle a réuni un groupe de travail pour établir la place de la Valorisation des œuvres, des artistes et de l'entourage au sein de la plateforme,

• des coopérations pour la circulations d'artistes amorcées : un groupe de Limoges a pu se produire sur l'édition 2018 du 948 Merkatua, et une coopération avec l'éditeur Castor Astral et les points de vente voit le jour pour 2019 concernant l'organisation d'une série de Show case pour la promotion du livre Bordeaux Destination Rock.

Points de vente du réseau de distribution alternatif



EXPORT & MOBILITÉ INTERNATIONALE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
NOÉMIE JALINIER

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
SEAN BOUCHARD (TALITRES)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le sujet de la mobilité et de l'export étant neuf, l'année 2018 a permis quelques amorces des objectifs suivants :

• organiser une concertation territoriale des acteurs sur la thématique et clarifier les missions et les prérogatives du RIM,

• organiser 2 rencontres thématiques relatives aux dispositifs d'export et de mobilité et les évaluer,

• renforcer la coopération transfrontalière avec le Gouvernement de Navarre, notamment vis à vis du 948 Merkatua,

• affiner les appels à projets du Contrat de Filière sur la mesure mobilité avec le LABA,

• initier un groupe de travail sur la candidature de la Ville de Bordeaux pour l'accueil du WOMEX 2021.

DONNÉES ANALYTIQUES

0,13% du temps de travail et **0,24%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

4
salons internationaux visités par les adhérents **dans 4 pays différents**

1
déplacement de l'équipe RIM sur un salon international

1
atelier thématique lors de l'AG de printemps

3
sessions d'information collectives **(42 participants)**

19
lauréats « aides à la mobilité »

19
lauréats « soutien et préparation à la mobilité »

7
lauréats « mobilité des professionnels de la médiation »

19
formations à la mobilisation de fonds européens

ANALYSE QUALITATIVE

• une **coopération transfrontalière** pour la circulation des artiste amorcée : dans le cadre de l'édition 948 Merkatua, un espace de programmation musicale a été dédié sous coordination du Rim. Le groupe Grand Ciel, originaire du Limousin, a été programmé lors d'une soirée du salon,

• un **projet eurorégional** d'accompagnement d'artiste en écriture : suite à différentes réunions dans le cadre du 948 Merkatua, un projet eurorégional d'accompagnement d'artistes a vu le jour. Ce projet est passé en conseil devant l'Eurorégion, et a reçu un avis favorable pour sa mise en place,

• de **nombreuses candidatures** aux appels à projet **mobilité** : après expérimentation des appels à projet pour la mobilité, nous pouvons constater que la question de l'export touche particulièrement les adhérents du réseau,

• une thématique aux prémices de l'exploration : la thématique étant neuve, sa stratégie est encore hésitante, et sa structuration a améliorer,

• une coordination des appels à projet Mobilité du Contrat de filière à améliorer, sur le fond et la forme (pertinence des appels à projets, modalités de candidature, suivis…).

STRUCTURATION DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

RÉFÉRENTS SALARIÉS :
UGO CAZALETS
NOÉMIE JALINIER

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
PAULINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES)
RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

RAPPELS DES OBJECTIFS 2018

• **résoudre les questions «sémantiques» et de posture** qui rendent parfois cette thématique sensible,

• **amener les acteurs à développer une posture de réflexion et de négociation** avec les partenaires publics,

• **valoriser et garantir la place, le rôle et les intérêts des acteurs** du développement artistique au sein de l'écosystème national des musiques actuelles.

DONNÉES ANALYTIQUES

0,36% du temps de travail et XX % des charges

ANALYSE QUANTITATIVE



ENVIRON 70
adhérents concernés par la thématique dont **20 qui participent activement** aux échanges



2
salariés concernés directement par leur fiche de poste



2
actions mises en place : **Tour de France du Développement d'artistes** & **Étude nationale sur les acteurs du développement d'artistes**

ANALYSE QUALITATIVE

• **thématique redéfinie en 2018 :** pour une approche plus globale du développement artistique, cette thématique est passée du cercle « Développement Professionnel » à « Développement artistique ». Sa responsabilité est partagée entre Noémie pour la dimension régionale (accompagnement des adhérents, concertation) et Ugo pour la dimension nationale (coopération avec les autres fédérations et réseaux régionaux),

• la redéfinition du périmètre a permis d'associer plus largement les acteurs du développement artistique : autrefois scindés en 3 grandes « familles » (les labels accompagnés par la Feppia, les « développeurs d'artistes » par le PRMA et RAMA tandis qu'un groupe de travail « accompagnement » était coordonné par le Krakatoa), les réflexions associent aujourd'hui un panel bien plus large de structures,

• **évolution des coopérations :** convergence claire et affirmée des acteurs issus du spectacle vivant (Salles, producteurs, tourneurs, festivals, …) et de la musique enregistrée (producteurs phonographiques, éditeurs, radios) au sein de cette thématique,

• **la convergence scène/disque s'illustre parfaitement dans le cadre du développement artistique :** des espaces de dialogue pour l'ensemble de la filière sont créé avec un gain de légitimité pour tous les acteurs comme conséquence principale,

• la double dynamique **régionale/nationale** a permis un **enrichissement mutuel des deux démarches**, aspect qui était plutôt perçu comme un frein auparavant,

• **la dimension nationale de cette thématique a permis de mettre en place des travaux concrets** entre les réseaux régionaux. Après une période plus complexe de fusions de régions de réseaux, le Tour de France et l'étude nationale ont permis de tous nous remettre autour de la table, L'étude est également le premier projet concret entre réseaux régionaux, fédérations nationales et syndicats,

• le **suivi de la concertation** sur le Développement Artistique **prometteur** pour les acteurs en région, mais fragile dans son application dans le droit commun via le règlement d'intervention,

• des besoins néanmoins identifiés et considérés pour la structuration des acteurs du développement artistique dans le cadre de la concertation.

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
LAËTITIA PERROT (LA NEF)
GUY GARCIA (LE SANS RÉSERVE)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le processus de co-construction des politiques publiques, dont le Contrat de Filière « musiques actuelles et variétés » est la traduction la plus visible, vise à élaborer progressivement un ensemble cohérent de dispositifs, publics ou privés, permettant le développement individuel et collectif des acteurs de l'écosystème musical (appels à projets, dispositifs de droit commun, Pôles de compétences, mesures non-financières, …). Ceci avec l'objectif partagé de faire progresser les droits culturels des personnes. Il s'agit notamment de :

- participer à l'ingénierie des politiques publiques (négociation, coordination, rédaction, évaluation, ...),
- contribuer à faire évoluer les modes d'organisation de la culture dans le respect des droits culturels,
- accompagner et sensibiliser les acteurs et leurs partenaires à l'appréhension des musiques actuelles et la mobilisation des dispositifs de politiques publiques,
- encourager les coopérations, l'expérimentation et l'innovation,
- soutenir les démarches de responsabilité sociétale des organisations,

DONNÉES ANALYTIQUES

19,76% du temps de travail et **18,32%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

4
salariés concernés

6
politiques publiques impactées, dont 3 nouvelles
(Manifestations, Développement artistique, Lieux de musiques actuelles)

4
thématiques actives

ÉVÉNEMENTS CLÉS

- **accompagnement du déploiement des Contrats de Filière en France**
- **reconnaissance progressive des réseaux régionaux comme interlocuteurs de la politique publique nationale** (GTMA, ...)
- **élection à la Vice-Présidence du CESER**
- **intégration de la DREAL au processus du Contrat de Filière**
- **débats nationaux sur le projet de Centre National de la Musique**
- **contribution à la réflexion sur les politiques de droit commun** (Festivals, RSO, Droits culturels, SMAC, …)

4
réunions de cercle

ANALYSE QUALITATIVE

• la démarche de co-construction des politiques publiques est transversale à toutes les thématiques du RIM. C'est une position stratégique validée par le Conseil d'administration, mais qui génère une charge de travail croissante et un fort besoin de sécurisation (notamment sur les dimensions liées à la concertation et à la communication),

• l'année 2018 fut très positive en matière de co-construction des politiques publiques : déploiement du Contrat de Filière, en région comme au niveau national, travail sur plusieurs dispositifs de droit commun, amélioration des méthodologies internes, organisation de débats et dispositifs visant le développement des coopérations au sein de l'écosystème... Cependant, nous restons encore peu identifiés par les collectivités de proximité (villes et agglomérations),

• le RIM reste tributaire de temporalités qu'il ne maîtrise pas. Certaines thématiques se déroulent sur des temporalités longues (Manifestations, SMAC, Développement artistique, Développement durable, ...) alors que d'autres nécessitent d'avancer en urgence afin de rester cohérent avec la temporalité de nos partenaires ou avec les attentes des acteurs (rédaction des appels à projets 2019, GIP Cafés-culture, …),

• la légitimité du RIM reste à consolider auprès de certains partenaires, au niveau national comme régional. L'année 2018 a vu l'émergence de certaines tensions, apaisées depuis, du fait notamment des attentes ou craintes liées au redimensionnement des réseaux régionaux de musiques actuelles (place des acteurs dans la co-construction des politiques publiques, rôle national, …),

• la pédagogie autour de cet axe du RIM doit rester une priorité, auprès de nos adhérents et partenaires. Certains n'en cernent pas bien les enjeux (droits culturels, question du conflit d'intérêt, articulation avec les dispositifs de droit commun, ...) ni la double temporalité (urgence et temps long). Il convient de rester vigilant à ne pas résumer la co-construction des politiques publiques au seul Contrat de Filière, ni le Contrat de Filière au seul Fonds Créatif, ni le Fonds Créatif aux seuls appels à projets,

• poursuite du travail de convergence avec d'autres domaines artistiques et d'autres territoires, notamment dans la perspective des Contrats de Filière et des chantiers européens à venir en 2019 (cinéma, livre, arts visuels, autres régions, …),

• le RIM a été élu Vice-Président du CESER Nouvelle-Aquitaine (commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté » en tant que rapporteur) et participe à des études telles que « pratiques en amateurs : expression des droits culturels » (2018-2019),

• la gouvernance opérationnelle interne (Cercle de travail) s'est peu à peu structurée : en 2018, l'articulation entre les salariés concernés et les élus référents s'est affinée, mais doit l'être encore à l'avenir (délégations respectives des salariés et élus concernés, gestion des représentation sur les territoires, définition des enjeux prioritaires, …).

FOCUS PARTENAIRE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

NOUVELLE-AQUITAINE

La participation du RIM à la mise en réseau des filières engagées dans la responsabilité sociétale en Nouvelle-Aquitaine (RESONANCE), a débouché sur la création d'un partenariat avec la DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).
Ce partenariat s'est traduit dans le cadre du Contrat de filière par l'expérimentation d'une mesure visant à accompagner la transition énergétique des musiques actuelles. Enjeu majeur de la filière, cet accompagnement souhaite répondre à la nécessité grandissante de rénover les lieux parfois vétustes, énergivores et souvent mal isolés. En 2018, cette mesure financée par la DREAL a permis l'accompagnement de deux structures (La Station et le Krakatoa) par l'Institut Négawatt.

CONCERTATION

RÉFÉRENT SALARIÉ :
RÉMI CHASTENET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
ERIC ROUX (ROCK SCHOOL BARBEY)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Ancré dans l'éthique des droits culturels, la démarche de concertation est un espace de dialogue pérenne et sécurisé entre les parties prenantes des musiques actuelles. L'objectif y est d'informer, de réfléchir et d'agir collectivement au bénéfice de l'intérêt général. Il s'agit ainsi de :

• organiser et animer des espaces de Concertation à destination de l'ensemble de l'écosystème des musiques actuelles,

• synthétiser les débats et les préconisations : rendre lisible, compréhensible et exploitable la grande diversité des points de vues,

• permettre les expérimentations : être en capacité de suivre les pistes, voire d'expérimenter, d'accompagner et d'évaluer les solutions collectivement identifiées,

• associer, les collectivités et élus locaux aux démarches de Concertation.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,77% du temps de travail et **3,42%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

• **questionnaire de contribution écrite :** 1 consultation en ligne mise en place pour la préparation de la concertation du 12 janvier 2018 sur les Appels à Projets 2018 du Contrat de Filière : une vingtaine de participants,

• **nombre de dispositifs, financiers ou non, issus ou impactés par le travail de concertation :** réflexion autour du portage d'un dispositif expérimental dédié à l'export par le RIM, règlement d'intervention manifestations culturelles Région Nouvelle-Aquitaine, règlement d'intervention musiques actuelles Région Nouvelle Aquitaine (encore en cours en 2019), incluant la question des lieux et projets culturels de proximité et celle du développement artistique,

• **enquête de conjoncture :** aucune.
Déjà reportée en 2017, la proposition d'enquête se transforme pour le moment en une mission plus globale d'observation, confiée à l'agence A, dans le cadre du Contrat de Filière,

• **enquête diverses recensant les besoins, la satisfaction des participants :** aucune.
La méthode prendra, en 2019, la forme d'une évaluation au travers d'une concertation dédiée, plus globalement sur la période du Contrat de Filière 2017 – 2019. Un formulaire de contribution complémentaire est aussi envisageable.

5
concertations territoriales :

Angoulême – La Nef – 12.01
Mérignac – Krakatoa – 24.01
Vertheuil – Domaine de Nodris – 06.06
Saintes – Abbaye aux dames – 03.10
Bordeaux – CRNA – 15.12

4
thématiques abordées :

Appels à projets du Fonds Créatif
Développement artistique
Festivals de musiques actuelles
Contrat de Filière

3
salariés concernés directement par leur fiche de poste **+ 2 salariés sur la communication** (de manière récurrente) et les autres salariés du RIM en fonction de la thématique abordée

ANALYSE QUALITATIVE

• **le RIM s'est doté d'un salarié dédié à partir de janvier 2018 pour un 0,2 ETP.** Il a notamment pour mission d'asseoir une méthode collective afin de mieux anticiper les concertations et d'articuler les différents outils pour rendre la démarche plus lisible (communication, gestion, …). Pour autant, la posture commune avec les parties prenantes reste à affiner sur le long terme (fréquence des rencontres, postures, gestion du dissensus, …),

• **la première étape de concertation s'est faite dans l'empressement** du lancement des appels à projets du Fonds Créatif du Contrat de Filière avant de trouver son rythme sur le reste de l'année. Pour autant, la multiplicité des formes, avec notamment la mise en place progressive des « Rendez-vous du RIM » a bousculé la démarche : nécessité de réfléchir à un modèle stable et à un calendrier tenable pour la concertation (stratégie globale en lien avec le cercle Vie Associative, la Communication et les délégués territoriaux, ...)

• **l'enjeu de diversité de typologie de participants semble atteinte** mais doit rester un point de vigilance permanent, notamment sur la participation des collectivités locales et de la représentation de l'ensemble des parties prenantes de la filière,

• **l'impact des concertations en terme de « fabrication de dispositifs » est intéressant** et plutôt très positif sur l'aspect opérationnel du Fonds Créatif du Contrat de Filière, mais aussi sur une vision à plus long terme articulée avec les politiques publiques de droit commun,

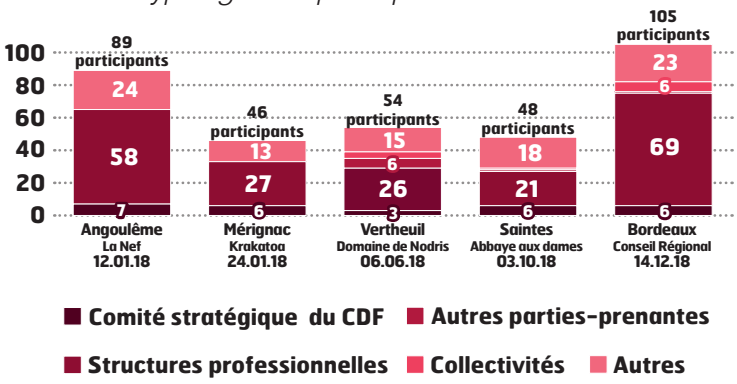
• **la stratégie de la concertation doit être adaptée de manière permanente** pour offrir une multiplicité d'espaces d'expression représentatifs de la filière et de ses acteurs en terme par exemple de provenance géographique, de formes et d'états de structuration, ou encore de temporalités,

• **la validation avec les partenaires d'une stratégie opérationnelle de la concertation pour 2019** dans la perspective de la renégociation du Contrat de Filière était un objectif fort de la fin d'année (comité stratégique décembre 2018). Elle impose cependant un calendrier à flux tendu pour chacun et ne laissera pas de place à des concertations d'opportunités comme ce fut le cas cette année sur les festivals,

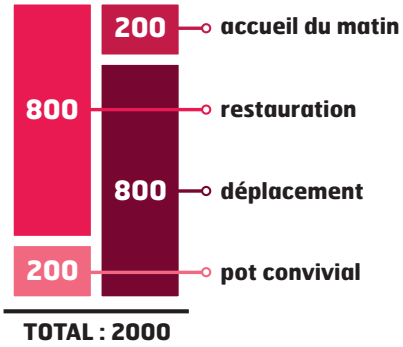
• **un point de vigilance est à noter concernant la multiplicité des temps de concertation.** Attention à ne pas trop solliciter les acteurs et le.la salarié(e)s concerné(e)s et à essouffler la démarche. Nécessité de trouver des sollicitations alternatives (contribution en ligne,…),

• **le modèle économique des concertations reste très fragile :** le modèle actuel, intégré au fonctionnement du RIM, n'est pas satisfaisant. Les charges importantes liées à l'organisation d'une concertation, notamment liées au Contrat de Filière, pèsent clairement sur le budget annuel. L'objectif d'une contribution des partenaires du Contrat de Filière n'a pas été atteint. 2019 sera une année charnière qui permettra, lors de la renégociation du prochain Contrat de Filière, de poser les bases de l'engagement de chacun.

Nombre et typologie des participants :



Spécificité d'une concertation territoriale (hors temps de travail) pour 100 personnes (en €) :



Impact des concertations en termes de «fabrication de dispositifs»

2016 Soutien aux développeurs d'artistes
fonds créatif — CNV · ÉTAT · RÉGION N-A — convention

2018 Aide à la mobilité
fonds créatif — LE LABA — mesure structurelle

2018 Concertation territoriale
contrat de filière — KRAKATOA — portage

2019 Réglement d'intervention Musiques Actuelles (en cours de réflexion)
droit commun — RÉGION N-A

4 axes de travail et **14 préconisations** qui, entre autres, interrogent sur le décloisonnement des politiques publiques, le rapprochement avec de nouveaux interlocuteurs et le portage plus réactif de mesures collectives.

CONTRAT DE FILIÈRE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
GUY GARCIA (LE SANS RÉSERVE)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)
LAËTITIA PERROT (LA NEF)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le Contrat de Filière «Musiques actuelles et variétés», signé en 2017 entre l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNV et le RIM, est l'aboutissement d'une démarche basée sur une relation de confiance durable et une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques.
Il traduit une capacité inédite d'innovation de la part des partenaires ainsi que l'expression d'une éthique et d'une stratégie commune fondée sur les Droits culturels et l'innovation sociale. Le RIM y joue un rôle singulier puisqu'il en assure la coordination globale (animation, accompagnement, ingénierie, communication, …).
Cette expérimentation, en cours de déploiement national, esquisse une nouvelle façon de penser et de faire vivre la relation entre un secteur professionnel et ses partenaires.

DONNÉES ANALYTIQUES

6,74% du temps de travail et **11,12%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

• **avancement général :** le Contrat de Filière, signé le 01 septembre 2017, est entré en 2018 dans sa phase de déploiement en région, avec par exemple un doublement du nombre de mesures et la mobilisation d'un partenaire associé (la DREAL),

• **avancement de la convention du Contrat de Filière :** 2018 a été consacrée à la préparation de la renégociation prévue en 2019 (principe validé en décembre). Les partenaires du Contrat de Filière ont fait le constat commun de la nécessité de prolongé la démarche sur une temporalité plus longue (4 ans). Le prochain Contrat de Filière (2020-2023) se basera au moins sur les mêmes signataires (État, Région, CNV, RIM),

• **fréquence des réunions de la gouvernance :** 2 comités stratégiques (mars et décembre) et 1 comité d'attribution (mai). Plus de nombreuses réunions techniques (conférences téléphoniques, ...). Mise à disposition de l'outil Basecamp,

• **travail sur l'éthique de la démarche :** poursuite du travail sur le développement durable et participation au chantier régional sur les Droits culturels (contribution aux débats sur le Contrat de Filière et le CNM),

• **contribution au cadre national des Contrats de Filière :** contribution à la réflexion sur le CNM, production d'une note à destination du Ministère concernant les Contrats de Filière, participation à l'atelier lors des BIS 2018 et au débat organisé aux Francofolies de la Rochelle (CNM),

• **mesure concernées sur l'année :** gestion des mesures 2018 : mise en œuvre de 4 appels à projets (gestion des formulaires par le CNV) et lancement de 4 mesures structurelles (CO et LABA), accompagnement des acteurs,

• **mesure concernées pour l'année n+1 :** préfiguration de la méthode de renégociation du Contrat de Filière pour la période 2020-2023, y compris sur les objectifs du Fonds Créatifs. Les mesures concrètes seront négociées avec les acteurs en 2019,

• **information et communication :** gestion et amélioration du site internet V2, organisation de temps d'information pour les acteurs,

• **politiques publiques de droit commun impactées :** travail sur le projet de règlement d'intervention régional sur le Développement artistique, début du travail sur un règlement d'intervention sur SMAC en Nouvelle-Aquitaine et les lieux de proximité, renforcement du chantier concernant le GIP Cafés-culture, ...

• **mesures associées :** négociation, accompagnement et mise en œuvre d'une mesure expérimentale de soutien à la « Transition énergétique des lieux de musiques actuelles », financée par la DREAL.

1,41
ETP consacrés
au sein de l'équipe salariée

4
salariés directement concernés par leur fiche de poste
(+ les délégués territoriaux, très investis dans l'accompagnement des acteurs)

ANALYSE QUALITATIVE

• **année 2018 très dense :** première année complète de déploiement de l'ensemble des dimensions du Contrat de Filière, générant une charge de travail importante, parfois réalisée dans l'urgence, et concomitante d'enjeux forts pour les partenaires (fusion des règlements d'intervention régionaux, déploiement du RIM, création du CNM, déploiement d'un cadre national pour les Contrats de Filière, …),

• **dynamique d'ensemble très positive :** doublement du nombre de mesures et du nombre de bénéficiaires, impact indéniable sur les politiques régionales, bonne participation aux temps de Concertation, amélioration de la lisibilité et de la légitimité du CDF (au delà des seuls appels à projets),

• **clarifier le rôle des Comités stratégiques :** fréquence, finalités (équilibre entre objectifs stratégiques et techniques), rôle d'évaluation permanente de la démarche …

• **revoir la méthode des Comités d'attribution :** fréquence, amélioration des critères et de la transparence des arbitrages, clarification et sécurisation du mode d'organisation entre les membres, fluidification de la relation aux candidats, … (processus en cours par la rédaction d'un vade-mecum)

• **mieux anticiper les Concertations**, tant dans la temporalité que dans l'élaboration (choix de la thématique, budget, pédagogie, intervenants, …),

• **poursuivre le travail de structuration de l'observation et de l'évaluation du Contrat de Filière** (candidats, lauréats, mesures, démarche générale). Nécessité d'une trame commune nationale,

• **améliorer l'articulation entre le Fonds Créatif et les dispositifs de droits commun** des partenaires, notamment pour assurer la capacité de soutien des dispositifs ou projets impulsés dans le cadre du Contrat de Filière. En 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine a impulsé une démarche très positive en la matière, qui devra être confirmée en 2019,

• **améliorer la communication**, entre les signataires et auprès des acteurs (circulation de l'information, validation des arbitrages, …)

• **renforcer la convergence et le partage d'expérience**, voire de dispositifs, avec les autres Régions, notamment limitrophes, et avec les autres filières créatives concernées par les Contrats de Filière (cinéma, livre, arts visuels).

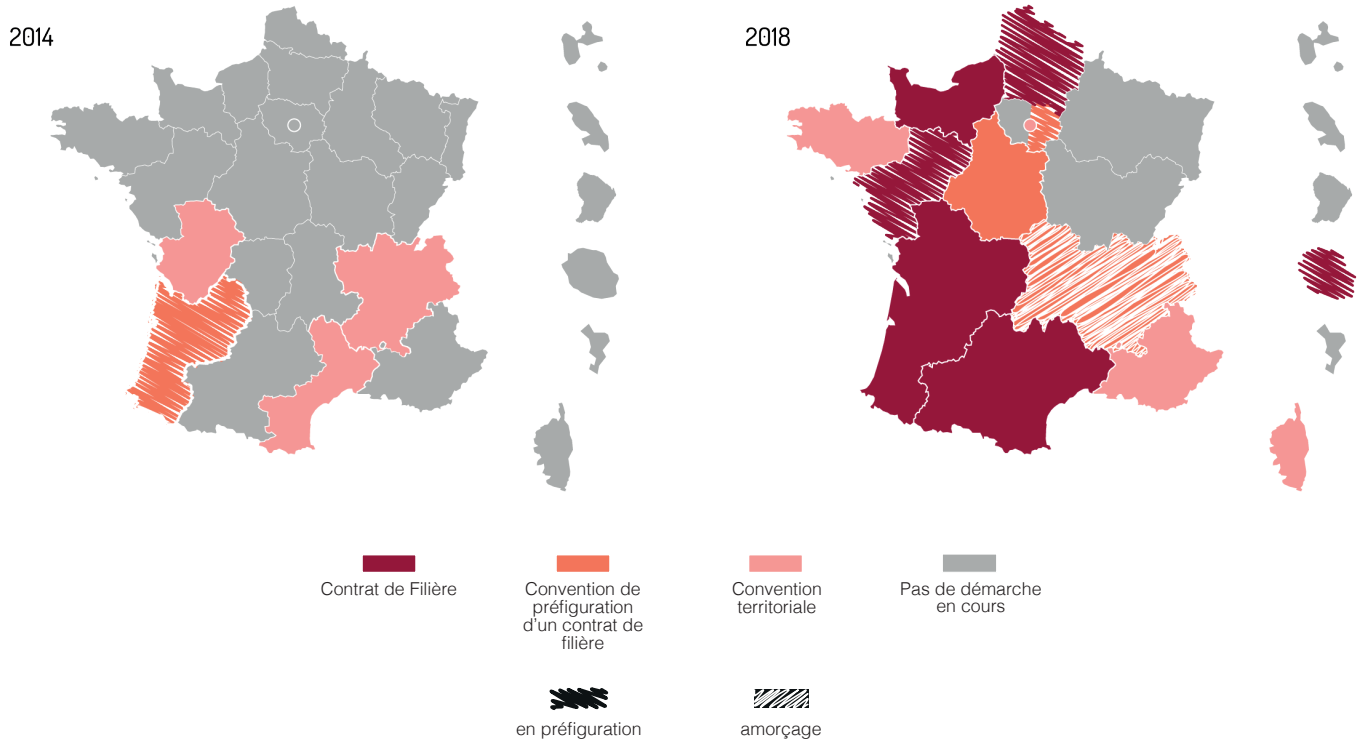
• l'essaimage auprès de nos pairs a été lancé en 2018 (3 séquences de travail), auxquels il convient d'ajouter les temps de débats nationaux (BIS, Raffut, GTMA …). Cette démarche doit être poursuivie et renforcée en 2019.

Focus concernant la coordination du Contrat de Filière :

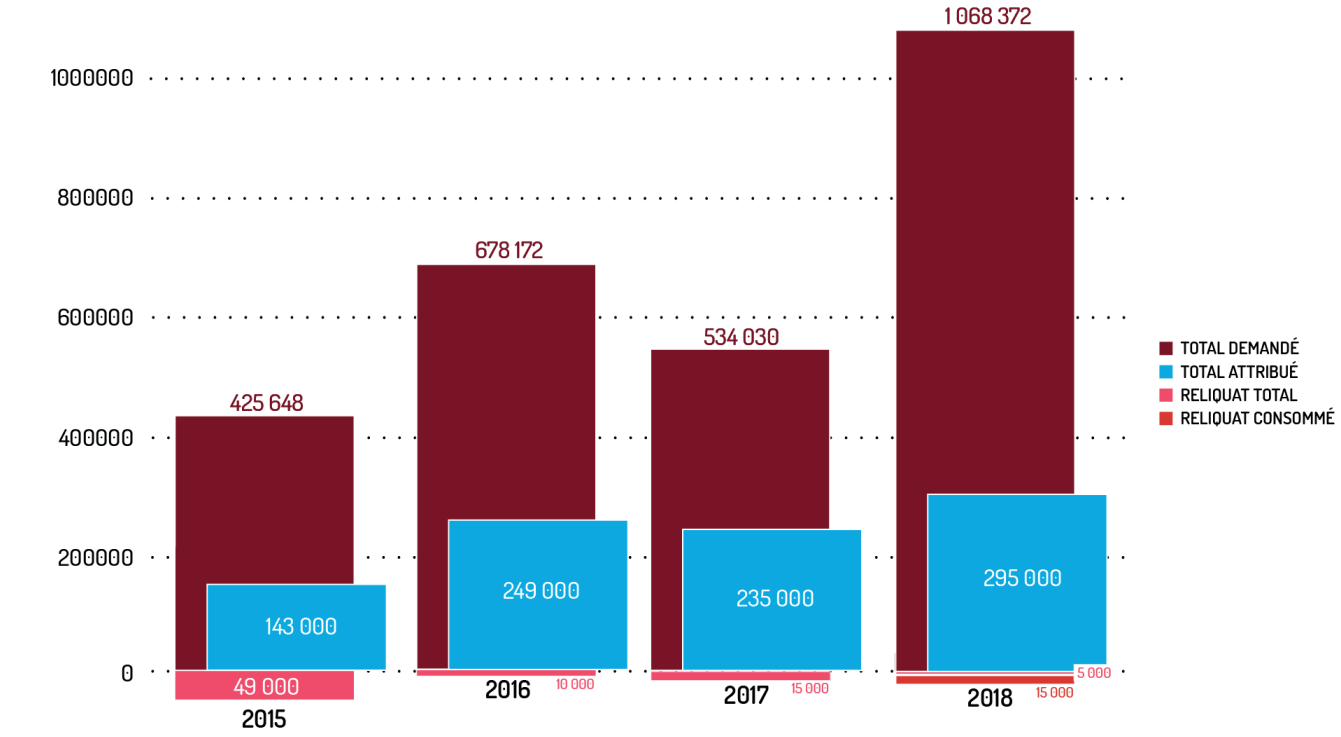
• **mieux légitimer et soutenir le rôle de coordination :** forte augmentation de la charge liée à l'accompagnement des acteurs, à la gestion des appels à projets, à la Concertation, à la contribution aux dispositifs de droit commun, à la communication ou encore au développement des enjeux nationaux

• **sécuriser le modèle économique** de la coordination : 1,41 ETP directs ont été consacrés au Contrat de Filière en 2018 (soit 65,5 % de plus qu'en 2017), pour un total de charges de 63 395 € (soit 33 % d'augmentation par rapport à 2017).

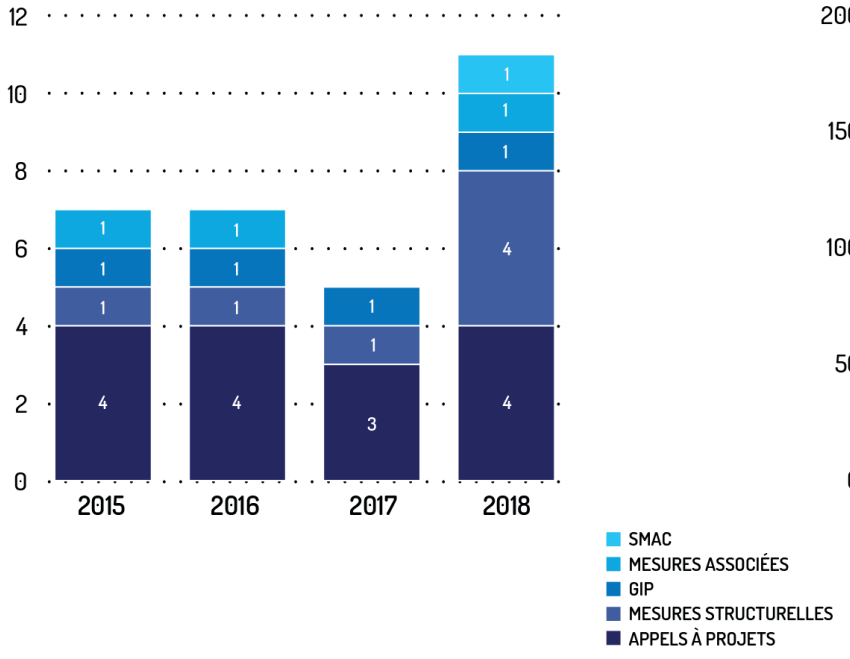
Etat des Contrats de Filière régionaux «musiques actuelles et variétés» en france :



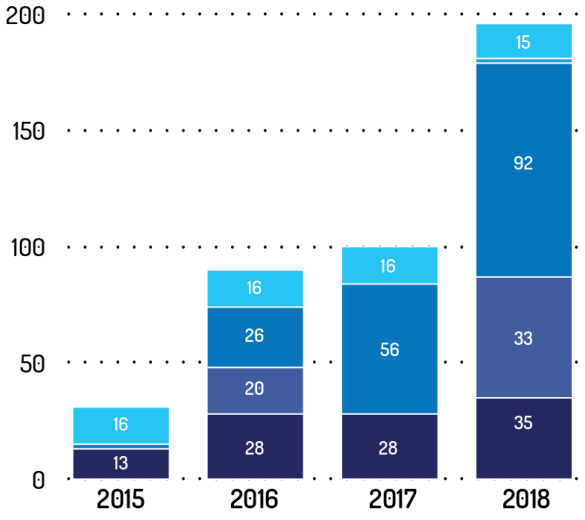
TOTAL DU BUDGET DEMANDÉ VS ATTRIBUÉ



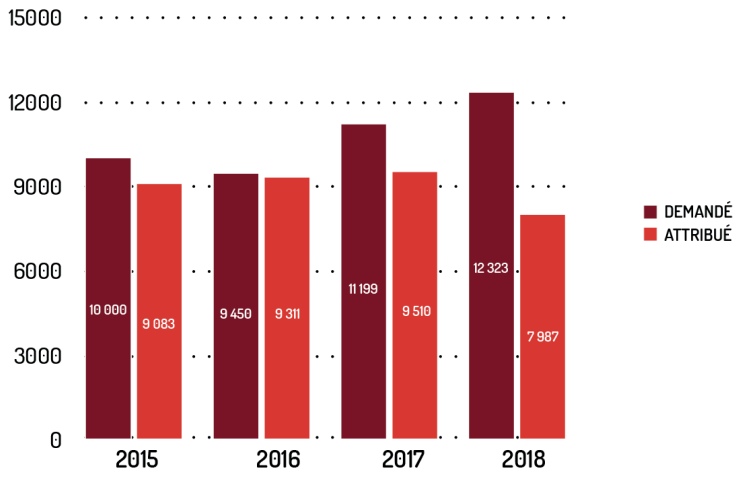
NOMBRE DE MESURES PAR TYPE



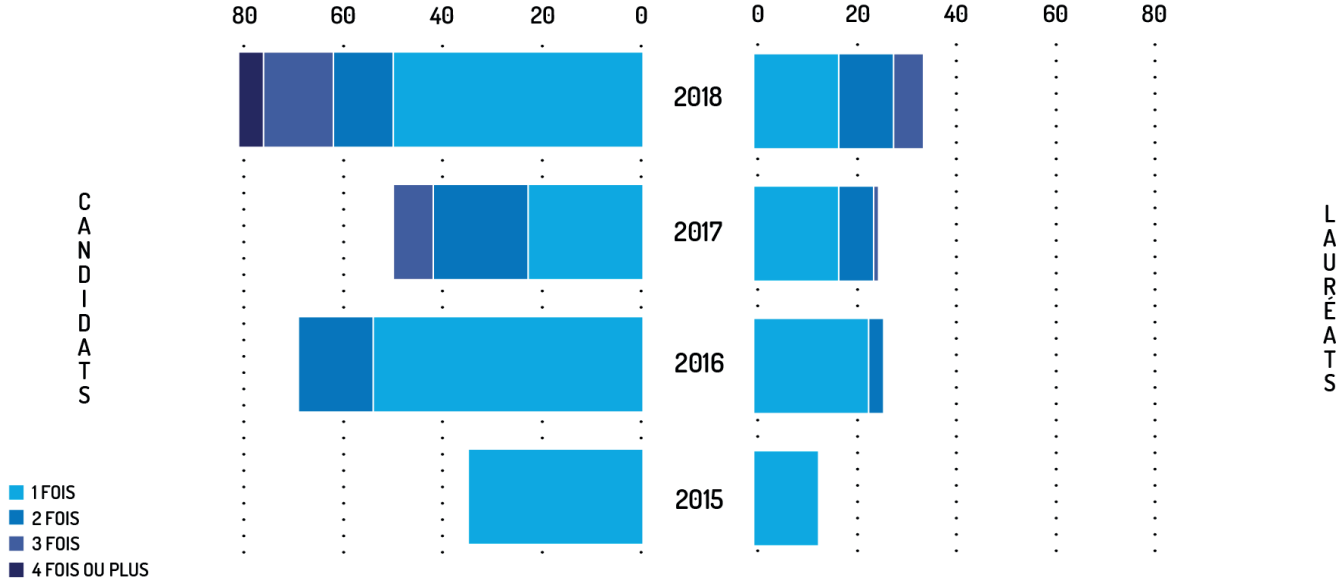
LAURÉATS PAR MESURE



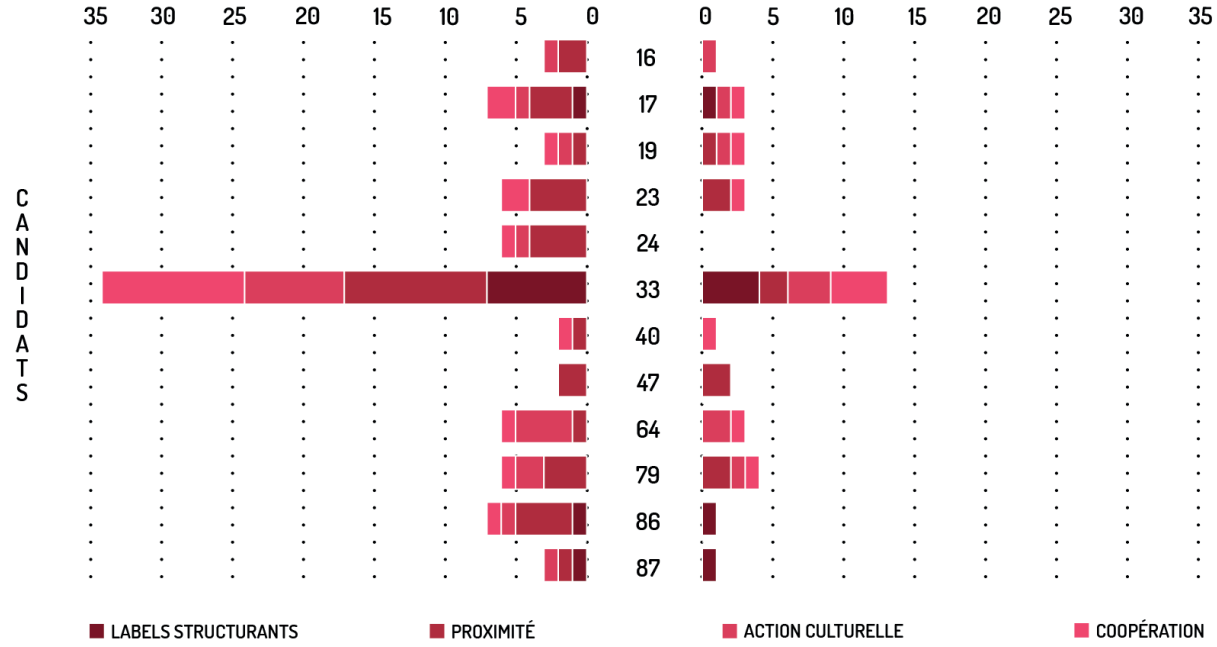
ÉVOLUTION DES MOYENNES DEMANDÉES VS ATTRIBUÉES (EN€)



COMPARATIF CANDIDATS ET LAURÉATS UNIQUES



RÉPARTITION DES CANDIDATS ET LAURÉATS PAR DÉPARTEMENT



SMAC

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
ÉRIC ROUX (ROCK SCHOOL BARBEY)
DELPHINE TISSOT (KRAKATOA)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Né au milieu des années 90, le label «Scène de musiques actuelles» a été institué en 2010 puis en 2017. En Nouvelle-Aquitaine, une quinzaine de structures sont concernées, sur des formes d'organisation et des étapes de structuration diversifiées.

De part les missions qui leur sont confiées par l'État et les partenaires publics, les SMAC ont une responsabilité particulière vis-à-vis du reste de l'écosystème musical. En prenant en compte les différents contextes territoriaux, le RIM a pour objectif de déployer une stratégie d'accompagnement associant les parties prenantes concernées :

• analyse globale du maillage et de la situation des SMAC,

• contribution à l'ingénierie des modèles et documents de conventionnement,

• accompagnement professionnel des acteurs en fonction des enjeux identifiés.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,74% du temps de travail et **1,88%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

14
structures labellisées SMAC à ce jour

3
labellisations en préfiguration

ANALYSE QUALITATIVE

• **rédaction et déploiement d'une trame commune de convention pluriannuelle d'objectifs** pour les SMAC, conçue à partir de documents nationaux et régionaux (trame de 2012, ajustements internes 2016, trame nationale de la DGCA, …),

• travail sur l'annexe d'évaluation des SMAC. Ce chantier, encore à affiner, s'est déroulé en associant les enjeux clés des structures, les attendus des partenaires publics (notamment la DGCA) et les apports de l'évaluation vue par le prisme légal des droits culturels (discussion préalables, posture d'évaluation, indicateurs, outils, ..),

• **participation à certains comités de suivi de SMAC**, en fonction de la demande. Cette présence intervient tant sur l'accompagnement relatif à la convention pluriannuelle d'objectifs que sur la réflexion sur les projets territoriaux des SMAC,

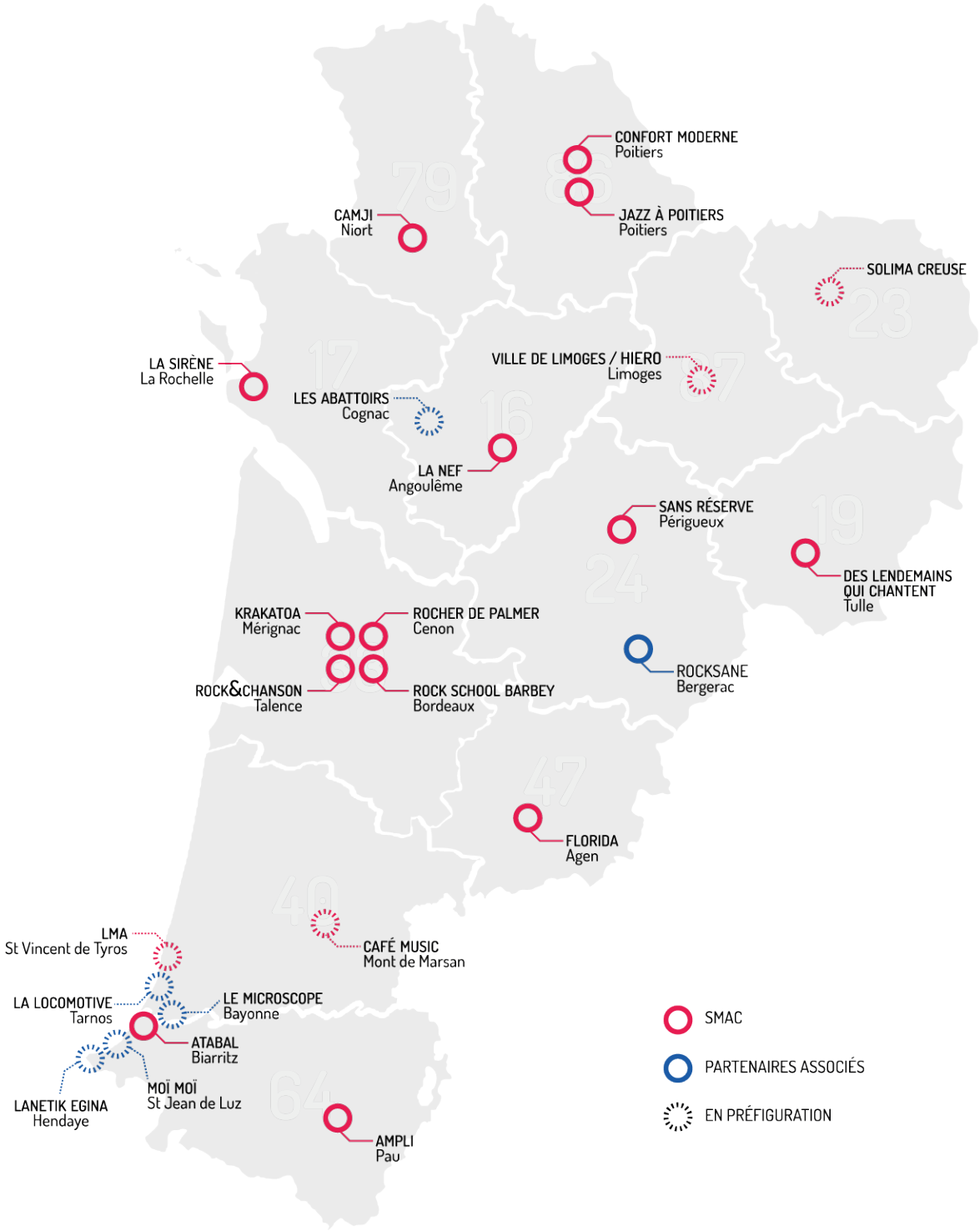
• **participation à la journée régionale organisée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine**, regroupant l'ensemble des SMAC afin de définir une feuille de route pluriannuelle de dialogue avec l'État (sujets prioritaires, enjeux, …),

• **travail sur l'intégration d'une mesure relative aux SMAC** dans le projet de règlement d'intervention de droit commun de la Région Nouvelle-Aquitaine,

• nomination de référents adhérents pour la thématique SMAC et réflexion sur une stratégie pluriannuelle,

• poursuite du chantier sous-jacent de finalisation du **maillage des SMAC en Nouvelle-Aquitaine**, notamment en Charentes, Creuse et Haute-Vienne.

Etat des lieux des SMAC en Nouvelle-Aquitaine :



CAFÉS-CULTURES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DENIS TALLEDEC (BAR-BARS)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le dispositif GIP Cafés-Cultures, opérationnel depuis 2015, gère un fonds d'aide à l'emploi artistique et technique à destination des cafés cultures au plan national. Son ambition est le développement de bassins d'emplois artistiques et techniques, le soutien à l'activité de spectacle dans les lieux de proximité que sont les cafés cultures, le développement des circuits-court et des droits culturels.

En favorisant l'émergence de nouveaux lieux de culture, le GIP Cafés Cultures représente une opportunité forte de vitalisation du maillage territorial en matière de diffusion des Musiques Actuelles.

Pour atteindre un fonctionnement optimal, le dispositif requiert l'adhésion d'un réseau dense de collectivités partenaires sur le territoire et une démarche coordonnée d'information des bénéficiaires.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,75% du temps de travail et **1,89%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

414
dates soutenues par le dispositif

1141
cachets déclarés

92
Cafés-Cultures en Nouvelle-Aquitaine

ANALYSE QUALITATIVE

• **les cafés bénéficiaires sont de plus en plus nombreux,** les enjeux (culturels, économiques, touristiques, de proximité) sont forts et pleinement d'intérêt général. La sensibilisation des acteurs et la concertation entre les parties prenantes du dispositif sont des axes clés dans la perspective d'optimiser son impact sur la diffusion et l'emploi artistique dans les lieux de proximité que sont les cafés cultures,

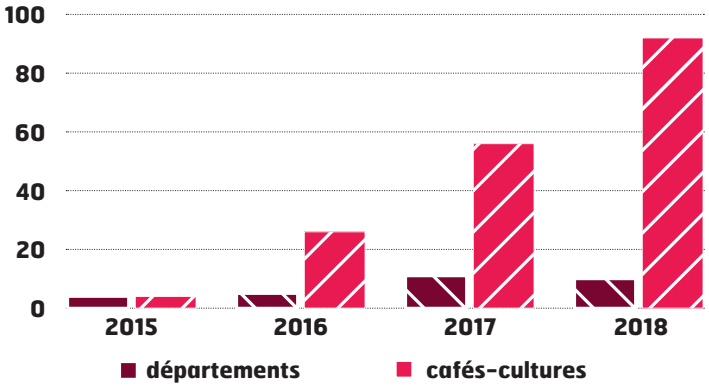
• **deux nouvelles collectivités adhérentes en 2018** (Grand Angoulême et Tulle), accompagnées en cela par le RIM. De nombreuses collectivités régionales ont été sensibilisées en 2018, notamment dans le cadre d'une matinée d'information à leur intention, organisée à La Nef en septembre,

• **le dispositif souffre encore d'un manque de collectivités partenaires** et donc d'un financement insuffisant au regard de la demande sur le territoire. Le RIM constate surtout l'absence d'engagement de quelques collectivités stratégiques pour atteindre un fonctionnement optimal,

• **nouvelle implication du RIM au Conseil d'administration du GIP en 2018** pour suivre les évolutions statutaires et de fonctionnement du GIP à l'échelon national,

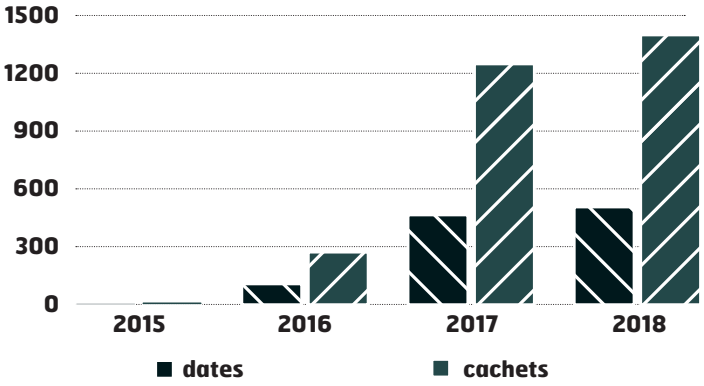
• **mise en place d'une coopération forte entre le RIM et le GIP** qui a permis de mutualiser les informations et de parfaire l'analyse mutuelle du territoire, de ses cafés-culturels et de gagner en efficacité dans la communication vis à vis des collectivités et des établissements (discours et stratégie communes, rendez-vous communs, actions coordonnées avec les acteurs),

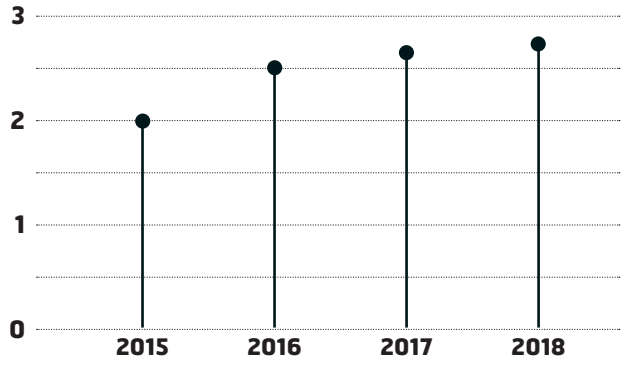
• **prémices d'un travail de concertation et d'animation à l'échelle régionale.** L'implication du RIM sur la question des cafés-restaurants (tant auprès des acteurs que des collectivités), sur les enjeux d'observation et de stratégie liés au territoire, a permis d'entamer avec la Région un dialogue constructif autour de la convention d'utilisation des fonds 2019, avant la mise en place d'un comité d'animation régional en 2019.



Nombre de départements et de structures dans le dispositif

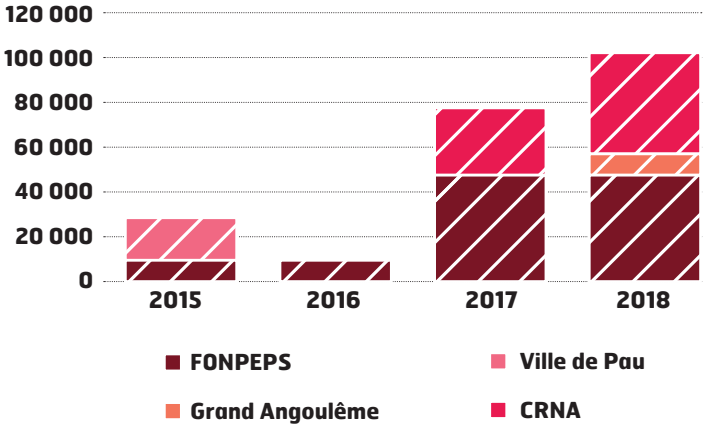
Nombre de dates et de cachets permis par le dispositif :

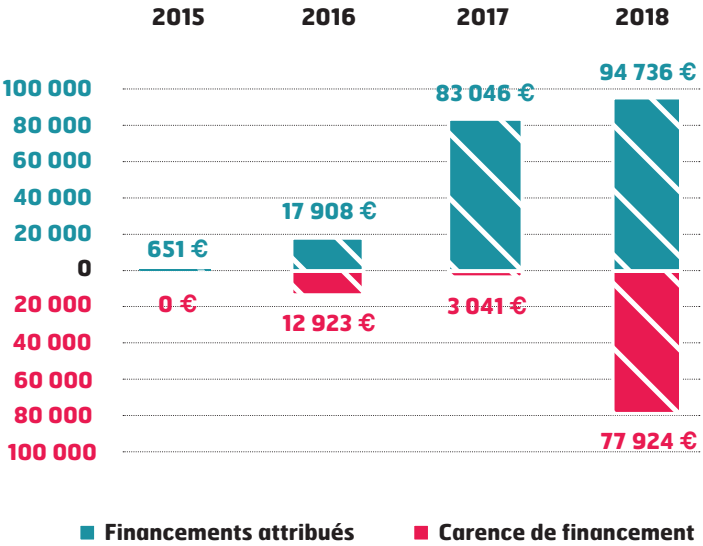




Nombre moyen de cachets reversés par date

Origines des fonds





Évolution des montants attribués et des demandes (éligibles) non satisfaites

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
MALIKA VIGNON

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
DAMIEN MORISOT (DES LENDEMAINS QUI CHANTENT)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Les missions et valeurs de ce cercle s'articulent autour des droits culturels et de la responsabilité sociétale et se déclinent de la façon suivante :

• développer une stratégie d'accompagnement de l'écosystème des musiques actuelles sur les droits culturels,

• mettre en place des outils et des moyens permettant la pérennité individuelle et collective des acteurs des musiques actuelles,

• développer et préserver l'écosystème dans lequel s'inscrit le RIM (dialogue avec les parties prenantes).

Le RIM vise également à animer et coordonner un groupe en charge d'interroger les valeurs éthiques de son projet et leur mise en application (comité d'éthique). Il s'agit de créer et animer un cadre garantissant la cohérence entre la gouvernance du RIM et ses statuts associatifs.

DONNÉES ANALYTIQUES

6,70% du temps de travail et **5,82%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

1
rapport publié :
« Observation et valorisation des pratiques » de responsabilité sociétale (deuxième volet)

1
réunion de cercle

3
thématiques actives
et **1 thématique en chantier** (Comité d'éthique). La thématique « droits culturels » initialement présente dans le cercle « Développement professionnel » a été intégré à ce cercle.

À noter en 2018, le départ en congé maternité de la salariée référente de ce cercle. Le rôle de coordination de ce cercle ne faisait pas partie des missions de la salariée qui a assuré son remplacement.

ANALYSE QUALITATIVE

• **clarification de la démarche RSO auprès d'une partie des adhérents :** lors de l'AG d'octobre, un atelier sur la RSO a été proposé afin de recueillir les avis sur les objectifs et actions de ce cercle. Malgré un taux de mobilisation faible sur cet atelier, la **volonté de se former aux questions de RSO et de droits culturels** a été mise en avant ainsi que celle de **valoriser davantage les pratiques des adhérents**,

• **appropriation de la RSO par l'équipe :** en octobre 2018, onze salarié-e-s du RIM ont participé à une semaine de formation sur le sujet de la RSO. **Les retours sur cette formation sont positifs.** Elle a permis : une **meilleure compréhension de la démarche, l'apprentissage par l'action,** la mise en place de temps de travail collectif ainsi que **l'écriture d'un plan d'action collectif** (mise en œuvre sur le long terme). De manière générale, cette formation a permis une réelle appropriation de ce sujet par l'équipe. Un temps d'acculturation auprès des salariés n'ayant pas suivi la formation doit être mené par la suite.

• **apport aux réflexions sur le cadre du comité d'éthique :** le comité de suivi « évaluation/bilan » de la Convention pluriannuelle d'objectifs RIM/Région a permis de nourrir la réflexion sur le cadre souhaité pour le comité d'éthique,

• **préfiguration d'un projet de déclinaison ISO 26000 :** la méthodologie de travail proposée par la norme ISO 26000 pour mettre en place une démarche de responsabilité sociétale est aujourd'hui peu utilisée par les acteurs car complexe et lourde à mettre en œuvre. En 2018, le RIM a lancé une réflexion (réunion avec l'AFNOR) concernant l'adaptation sectorielle de cette norme en matière culturelle. Si tout reste à construire (constitution d'un comité de pilotage, contenu, financement…), la participation du RIM a ce projet a été validé par le conseil d'administration,

• **évolution du contenu du cercle RSO :** les thématiques de ce cercle de travail ont fait l'objet de plusieurs discussions. Bien que les objectifs restent fixes, leur déclinaison en thématiques et actions sont à affiner. La place centrale de ce cercle vis à vis du projet global du RIM nécessite un temps d'adaptation et un travail de co-construction avec les autres cercles parfois assez long.

FOCUS PARTENAIRE

UPB
UNIVERSITÉ POPULAIRE DE BORDEAUX

Le RIM travaille depuis 2016 avec l'Université populaire de Bordeaux à l'occasion des journées civique et citoyenne (formation à destination des services civiques). Association d'éducation populaire, l'UPB travaille « les savoirs pour se donner du pouvoir d'agir dans une perspective d'émancipation ».

Ce partenariat répond à la volonté d'inscrire les valeurs portées par l'éducation populaire au cœur de ces journées. Depuis 2018, la sensibilisation aux droits culturels des volontaires a fait l'objet d'une attention particulière et devrait s'étendre à des actions à destination des adhérents.

OBSERVATION & ÉVALUATION

RÉFÉRENTS SALARIÉS :
MALIKA VIGNON
UGO CAZALETS

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

L'observation et l'évaluation sont des éléments essentiels de la démarche du RIM, autant pour assumer la transparence et la redevabilité de son propre projet associatif que pour accompagner ses adhérents et partenaires sur cette thématique complexe.

L'enjeu de la montée en compétence des acteurs étant essentiel, le RIM souhaite :

• évaluer l'évolution du projet associatif du RIM et de ses actions vis à vis des enjeux du secteur et des besoins de ses acteurs,

• analyser l'écosystème des musiques actuelles et ses mutations,

• évaluer et communiquer sur la démarche de progression,

• mesurer, valoriser et rendre lisible l'impact sociétal du réseau auprès de ses parties prenantes et rendre lisible les réalités de chaque acteur pour favoriser la solidarité et les coopérations,

• accompagner les adhérents (SMAC, ...) et les partenaires (Contrat de Filière, ...) sur cette thématique.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,35% du temps de travail et **2,75%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

4
thématiques concernées :

• **SMAC :** constitution d'une batterie d'indicateurs d'évaluation annexée à la convention commune, participation au groupe de travail « Observation » de la Fédélima
• **Contrat de filière:** étude comparative nationale dans le cadre de la coopération des réseaux, participation au lancement d'une étude d'observation régionale confiée à l'agence A, production de statistiques sur les candidats des appels à projets 2018, production de statistiques sur les participants aux concertations (pour la thématique festival en 2018)
• **Service Civique :** cf page dédiée
• **Développement artistique :** participation à la conception et diffusion de l'enquête nationale sur le développement d'artiste dans le cadre de la coopération des réseaux

4
outils de capitalisation de données :

• **formulaire de demande d'adhésion**
• **Espace Adhérent**
• **Lime Survey** (www.questionnaires.le-rim.org)
• **GIMIC** (rapprochement avec la FEDELIMA sur le sujet)

1
rendu public :

Observation et valorisation des pratiques responsables :
diffusion du deuxième volet en septembre 2018

ANALYSE QUALITATIVE

• **appropriation de l'outil de collecte de données « LimeSurvey » par l'équipe :** en 2018, le création d'enquête a été utilisé pour plusieurs projets (vie associative, SMAC, coopération réseaux régionaux des musiques actuelles, co-construction des politiques publiques, service civique, droits culturels, complémentaire santé, coopération territoriale, consommation responsable),

• **travail d'observation facilité par la présence des délégués territoriaux :** connaissance de plus en plus fine par les délégués territoriaux de leur territoire,

• **suivi de l'action visant à mesurer l'impact social des projets** développés par les acteurs de musiques actuelles (dans le cadre du projet « Développement des Arts Vivants en Massif central ») : échange régulier avec la coordinatrice de l'action,

• **préfiguration d'un projet de cartographie** numérique des parties prenantes : poursuite des réunions de travail avec des partenaires potentiels.

• **amorce d'une grille commune d'indicateurs** d'évaluation pour le projet global du RIM : ce travail a été amorcé lors de l'écriture de la nouvelle CPO RIM-Région et nécessite d'être poursuivi et harmonisé,

• **intégration de la démarche de protection des données (RGPD)** au travail d'observation (reporté) : en 2018, l'appropriation des enjeux liés à la RGPD s'est surtout traduit au niveau administratif,

• le calendrier de l'observation est très dépendant d'éléments conjoncturels (recueil d'éléments liés à une problématique, mise en place de politique publique, lancement d'études d'envergures régionales ou nationales), ce qui réduit la maîtrise de ses échéances par l'équipe du RIM.

COOPÉRATIONS & TRANSVERSALITÉ

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
MALIKA VIGNON
SARAH BAMBOU

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Les coopérations entre les acteurs de musiques actuelles, les opérateurs culturels mais aussi leurs partenaires extérieurs (animation socioculturelle, milieu social ou éducatif, etc) tendent à se généraliser et à constituer, peu à peu, un large écosystème créatif et solidaire en Nouvelle-Aquitaine. Pour s'inscrire dans la durée et être porteuses de sens, ces coopérations nécessitent, de la part des parties prenantes, de poser des bases stables au travail de dialogue, d'inter-connaissance et de co-construction.

• Développer et consolider les liens entre acteurs - interne au secteur des musiques actuelles et externes : par la construction de passerelles entre réseaux et en connectant des acteurs aux approches multiples (secteur d'activité, métiers, méthodes de travail...), le RIM encourage et accompagne l'essaimage de coopérations au niveau local,

• faciliter le dialogue interprofessionnel entre acteurs des musiques actuelles : en encourageant la rencontre interprofessionnelle, la compréhension des enjeux liés à chaque métier et favoriser les transferts de savoir-faire,

• valoriser la coopération : en rendant lisible et compréhensible les projets de coopération du réseau auprès de ses parties prenantes,

• accompagner le réseau dans ses actions de coopération : en se dotant d'outils efficaces et pertinents ainsi qu'en encourageant la mutualisation d'expériences

DONNÉES ANALYTIQUES

1,37% du temps de travail et **1,22%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

⇄14
coopérations inter-filières

AMORCÉES :
- **LINA** (réunions d'interconnaissance)
- **INAE – Inter-réseaux de l'insertion par l'activité économique** (réunions d'interconnaissance + réflexions sur des actions collectives)
- réseau des **médiathèques Rochefort Océan** (réunion d'interconnaissance)

CONSOLIDÉES :
- **Négawatt**
- **DREAL NA**
- **FEDELIMA**

PÉRENNES :
- **Réseaux d'acteurs de l'Economie Social Solidaire**
- **RESONANCE** (réseau d'organisation professionnelles engagées dans la RSO)
- **Conseil Économique Social Environnemental Régional**
- **ORA** (cabinet conseil juridique)
- **Coopération des réseaux régionaux**
- **R2D2**

À CONSOLIDER :
- **France Active Aquitaine** (réunion d'interconnaissance, rédaction d'une convention multipartite)
- **Pôle emploi**
- **Université de Poitiers**
- **L'A – Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine**

10
lauréats à l'appel à projets «coopérations professionnelles » sur **20 candidats**

ANALYSE QUALITATIVE

PTCE Les Interactifs :

• **finalisation de la mise en œuvre du projet mené entre septembre 2014 et mars 2018** qui avait notamment pour objectif de **favoriser les coopérations entre les acteurs des musiques actuelles et avec des acteurs issus d'autres filières économiques.** Un dernier comité de pilotage, qui a eu lieu le 15 mars 2018 à Melle, a permis de rendre compte de l'ensemble des actions menées dans le cadre de l'expérimentation (Deux-Sèvres) et de l'essaimage (Charente et Charente-Maritime) de cette démarche et notamment de ses effets sur les coopérations intra- et inter-filières développées par les structures participantes,

• **poursuite de la mission d'animation des coopérations entre les adhérents et avec d'autres acteurs dans et hors de la filière par les délégués territoriaux du RIM.** Ces coopérations s'observent à différents niveaux : dans le cadre de projets soutenus par les mesures « Transfert de Savoirs Faire » et « Coopération », à l'échelle de bassin de vie où les coopérations locales entre acteurs sont fortement inscrites dans les habitudes de travail, au niveau trans-régional et transfrontalier,

• l'organisation de temps forts (AG- FORMA, rencontres professionnelles…) et la mise en place de plateforme d'échange (basecamp) font partie des outils mis à disposition des adhérents qui facilitent les coopérations.

• certains délégués territoriaux observent cependant une difficulté à impulser une dynamique de coopération.

Coopérations autour de la responsabilité sociétale :

• implication dans les dynamiques de réseaux (Développement durable - ESS- RESONANCE) : si la **mise en place d'action collective a vraiment été impulsé en 2018 avec les réseaux de l'ESS et avec les réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations responsables,** elle reste plus difficile à mettre en œuvre avec les filières engagées dans la RSO (RESONANCE).

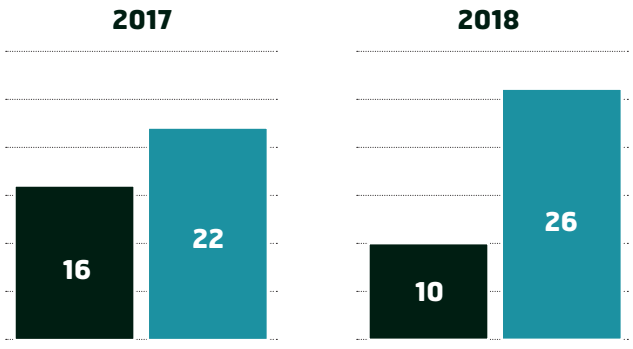
Analyse globale :

• **la nécessité d'améliorer la lisibilité de l'écosystème du RIM demeure,**

• le cadre proposé par cette thématique pour réfléchir de façon stratégique les coopérations et plus généralement les parties prenantes du RIM est trop peu utilisé.

• **coopérations en les pôles et réseaux régionaux de musiques actuelles :** l'année 2018 a été particulièrement fertile pour les coopérations et convergences entre les réseaux. Cecic tant pour les réflexions globales sur l'évolution des organisations (suite à la fusion des régions) que pour le déploiement des contrats de filière. Le RIM s'est chargé de l'organisation de deux temps sur 5 au total.

Affiliation à des groupements d'acteurs / réseaux :



■ **LOINTAINS**

ex: Le RIM est adhérent au CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir). Au delà de l'adhésion et de la réception des actualités juridiques, le RIM n'entretient pas de relation active avec ce syndicat.

■ **PROCHES**

ex: Le RIM était membre des ex-CRESS* Aquitaine et Poitou-Charente et membre fondateur de la CRESS Nouvelle Aquitaine depuis 2017 mais peu active. Cette implication s'est renforcée lors de la naissance de la CRESS NA.

*Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

Cartographie nationale des réseaux d'accompagnement à la responsabilité sociétale (R2D2) :



REPRÉSENTATION DE LA FILIÈRE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
MALIKA VIGNON
LÉA GILBERT

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le RIM a pour vocation de rendre compte des richesses de l'écosystème musical en Nouvelle-Aquitaine, sous différents prismes (artistique, économique, territorial...). La plus-value du RIM est de faciliter les opportunités de représentation afin de porter une voix collective sur différents enjeux : la valorisation de notre écosystème, son rayonnement, et la défense des intérêts de ses acteurs. Cette fonction de représentation, dans une perspective d'intérêt général, passe également par la considération des spécificités de chacun au sein de l'écosystème, tout en communiquant sur ce qui nous est commun. L'objectif principal est donc de porter une voix collective, notamment par une présence accrue sur les salons professionnels, par la réalisation d'outils de marketing, et par l'affirmation d'un rôle de plaidoyer.

- favoriser le rayonnement de la filière et son écosystème :
  - en communiquant en dehors du territoire,
  - au national comme à l'international,

- permettre la compréhension et l'appréhension du secteur des musiques actuelles et de sa structuration par le déploiement d'outils pertinents et la rencontre d'autres filières,

- porter la voix collective et les intérêts communs des acteurs à travers le plaidoyer.

ANALYSE QUANTITATIVE

13
salons et événements sur lesquels au moins un salarié a représenté le RIM

20
salariés ont mené une action de représentation sur un événement

JDEM, journée départementale des écoles de musique, 19 octobre



Le Bistrot des artistes, 18 septembe, @Rocher de Palmer

ANALYSE QUALITATIVE

Le nombre important de rencontres auxquelles le RIM a participé témoigne du dynamisme de l'équipe pour représenter les adhérents et le réseau dans une posture d'animation d'ateliers, de coopérations et d'interconnaissance :

• **BIS Nantes :** 11 salariés du RIM se sont déplacés sur les Biennales Internationales du Spectacle 2018 à Nantes. L'occupation d'un stand commun avec les équipes des autres réseaux régionaux des musiques actuelles a permis aux salariés du RIM de rencontrer leurs homologues, d'identifier des bonnes pratiques, et de commencer à réfléchir à des solutions communes. L'idée d'un séminaire des réseaux a vu le jour sur ce salon (cf : ci-dessous).
Les salariés ont également porté la voix des adhérents sur des ateliers ressources, des rencontres professionnelles et des temps de débats politique. Le RIM a également contribué à la coordination du stand partagé des Développeurs d'Artistes de Nouvelle-Aquitaine. Le RIM étant fraîchement constitué à cette période (un an), il était important que l'équipe soit présente en nombre pour optimiser les capacités d'actions et de contacts. Pour les prochaines BIS2020, l'équipe missionnée sera moins nombreuse.

• **Escale du livre :** le RIM a tenu un stand pour y vendre les disques des adhérents, représenter les acteurs musiques actuelles et mettre en évidence les solidarités entre le livre et la musique. Malgré un petit jeu inventé par l'équipe pour attirer l'engouement du public, seuls 3 disques ont été vendus. Avec l'accord du CA, il a été décidé de repenser la présence du RIM à ce salon, la présence sous forme de stand n'étant pas jugée pertinente.

• **948 Merkatua :** Le RIM a contribué à fédérer les acteurs musiques actuelles régionaux autour du salon des arts de Navarre (Pampelune) afin de représenter les forces vives de notre territoire et initier des coopérations transfrontalières. Suite à l'ouverture de ce chantier, des groupes accompagnés par les acteurs régionaux ont eu l'occasion de se produire en Espagne, et nous avons accueillis des groupes de Navarre en région.

• **Coopération des réseaux régionaux de musiques actuelles (Coop.Rezo) :** le RIM a organisé le séminaire des réseaux régionaux des musiques actuelles au mois de juin, avec l'objectif d'échanger les bonnes pratiques, les ressources, et de trouver des solutions communes avec nos homologues régionaux. Ce séminaire de deux jours rassemblant 32 participants accueillis au CIAM (Bordeaux) a nécessité un travail de coordination important mais s'est avéré très enrichissant pour l'équipe.

• **Francofolies :** le RIM y était pour porter la voix de ses adhérents à l'occasion de la présentation du rapport de préfiguration du CNM. Une présence importante pour la représentation des acteurs régionaux à l'échelle régionale.

• **Forum Entreprendre dans la Culture :** le RIM a été présent sur les FEC à Paris et à Poitiers : animation de plusieurs ateliers, interventions, rendez-vous professionnels et représentation.

• Le RIM a aussi représenté les adhérents et la filière musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine sur les événements suivants : **RAFFUT** - rencontres de la **FEDELIMA**, la **Convention MaMA**, le **MIDEM**, les **Transmusicales**, le **Congrés du SMA**, les rencontres de entrepreneuriat Culturel et Créatif, le **Bistrot des Artistes**...

Cette thématique doit trouver son fonctionnement et ses méthodes internes : la représentation de la filière a été traitée de manière diffuse au sein de différents cercles de travail, et par des salariés différents, sans qu'une vraie stratégie de représentation n'ait été établie. Il apparaît nécessaire d'acter une stratégie (et un budget) qui permette aux salariés de positionner leurs rôles, de prioriser leurs présences et d'orienter leurs actions sur ces rencontres (animation, coordination, stand...).

Nécessité de structurer la coordination des adhérents (en plus des salariés) autour de cette thématique, afin de mobiliser les forces vives et de mieux répartir les actions de chacun en faveur de la représentation de la filière.

Le RIM doit trouver les moyens d'évaluer ses actions de représentation dans une logique d'amélioration continue : définir des indicateurs, des objectifs de rencontres, des méthodes communes...

DROITS CULTURELS

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
MALIKA VIGNON
MARINE COSTECALDE
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
CHRISTIAN JOSUÉ (MENESTRERS GASCONS)
RICET GALLET (CRMTL)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• développer une politique d'accompagnement de l'écosystème des musiques actuelles sur les droits culturels dans le but de contribuer plus largement à la progression des libertés effectives des personnes,

• valoriser et développer la diversité culturelle parmi les actions des adhérent.e.s,

• permettre l'appropriation des enjeux des droits culturels par les parties prenantes du RIM afin de positionner la filière musiques actuelles comme actrice des droits culturels.

DONNÉES ANALYTIQUES

1,11% du temps de travail et **2,46%** des charges

ANALYSE QUANTITATIVE

5

réunions de travaill avec Jean-Michel Lucas, Aline Rossard et d'autres volontaires

3 réunions internes avec des salarié.e.s du RIM
participation de 12 adhérent.e.s à cette démarche

1

participation à l'**animation d'un atelier** pendant la journée organisée par le SOLIMA Creuse (Guéret) sur « Droits culturels, quelle responsabilité des acteurs culturels locaux, des élus et quels enjeux pour nos territoires ? »

2

temps de formations avec les volontaires en service civique du RIM sur les droits culturels (co-construction avec l'Université Populaire de Bordeaux)

1

réunion de travail avec la SCIC Culture et Santé pour envisager la **création d'un support pédagogique sur les droits culturels**

La thématique « droits culturels » est toujours en cours de définition, les indicateurs doivent encore être précisés.

ANALYSE QUALITATIVE

• participation à l'appel à volontariat de la Région Nouvelle Aquitaine :

- « co-écriture des principes d'intégration du référentiel des droits culturels des personnes aux règlements régissant la politique culturelle régionale »,
- participation à 5 réunions du groupe de travail de la Région,

• impacts de cette démarche pour le RIM :

- ouverture d'un nouveau chantier sur la déclinaison de la norme ISO 26000 (thématique RSO),
- contribution à l'écriture de plusieurs règlements d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine (« manifestation », «musiques actuelles ») en proposant des modifications pour la prise en compte des droits culturels des personnes,
- multiplication des temps de travail RSO/droits culturels qui permettent de redéfinir les liens entre les deux thématiques,
- sensibilisation de salarié.e.s du RIM aux droits culturels des personnes grâces aux chantiers ouverts par la démarche de la Région (ex : Sarah Bambou-ESS, Hélène Flourac et Malika Vignon – RSO),

• co-construction et co-animation de l'atelier RSO à l'AG RIM d'octobre 2018 : sensibilisation des adhérents et intégration des questions de droits culturels dans la thématique RSO,

• intégration de la salariée référente sur les droits culturels au cercle Co-Construction des Politiques Publiques : apporter une grille de lecture « droits culturels » aux actions du cercle,

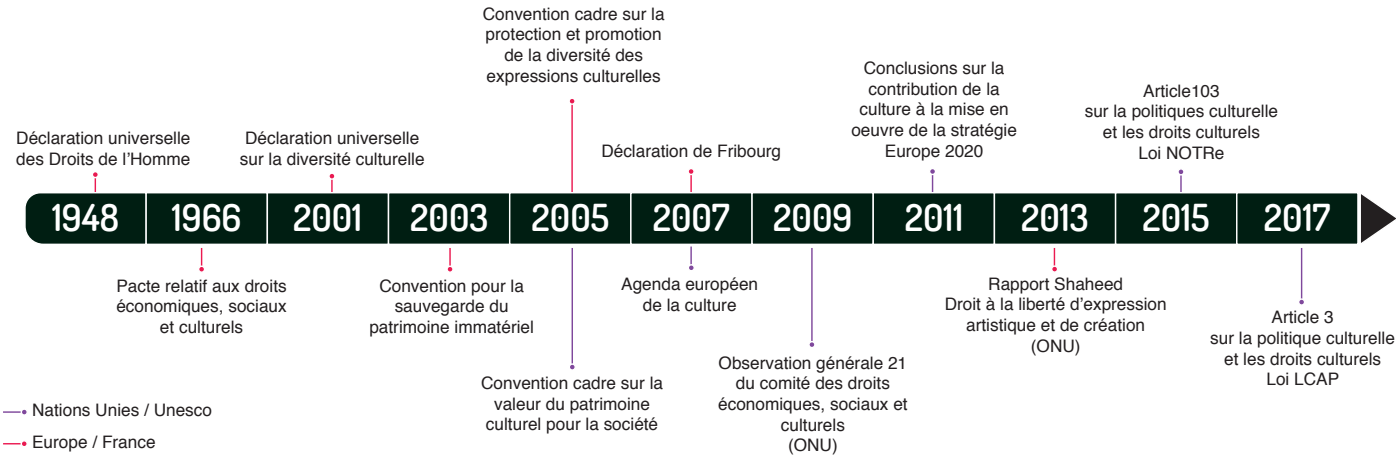
• interventions auprès des volontaires en service civique : les droits culturels font partie de la formation obligatoire. Le RIM a expérimenté plusieurs formats d'animation, dans l'optique par la suite de proposer ce genre de formation à d'autres parties-prenantes,

• repérage et sollicitation de certain.e.s adhérent.e.s très avancé.e.s dans leur réflexion sur les droits culturels des personnes : constituer un groupe de personnes ressources pour le RIM et ses parties prenantes (interventions,formations...),

• ouverture d'une réflexion sur égalité/mixité à l'initiative des adhérents fin 2018,

• points de vigilance : toujours pas de financement à ce jour sur le 0,2 Équivalent Temps Plein et temps de travail pas assez important pour pouvoir approfondir la thématique (idem que l'année précédente).

Chronologie des textes cadres sur les droits culturels :



VIE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ISABELLE BOUSQUET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
OLIVIER PETERS (AMPLI)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Le cercle vie associative s'est constitué au cours du dernier trimestre 2018 et n'a été effective qu'en janvier 2019. Ce nouveau périmètre de travail en Cercle a eu pour effet de rassembler certaines thématiques isolées comme la communication pour amener plus de lisibilité et de cohérence au projet. Il est donc composé des thématiques Administration, Communication, Ressources Humaines, Gouvernance Associative, Système Informatique

La gouvernance du projet associatif du RIM est sans doute l'enjeu interne le plus importants pour le réseau. En faisant de la proximité, de l'expertise et de l'innovation les maîtres mots de la démarche du RIM, les adhérents ont impulsé une façon singulière d'aborder la gouvernance et la relation aux territoires. Faire du RIM une organisation apprenante, administrativement opérationnelle, durable, socialement responsable dans le respect des principes éthiques de la gestion des compétences sont des objectifs au centre de la vie associative. Ceci en faisant du RIM un outil performant de valorisation et de représentation au service de l'intérêt général. En 2018 les objectifs de ce nouveau cercle sont de :

- assurer l'articulation entre la gouvernance élue et l'équipe salariée,
- garantir à l'équipe salariée un environnement éthique, managérial, technique et administratif bienveillant, coopératif et dynamique,
- coordonner, valoriser et représenter les adhérents,
- garantir le fonctionnement opérationnel du RIM .

ANALYSE QUANTITATIVE

8
salariés concernés
+ 1 élu référent

5
thématiques

FOCUS PARTENAIRE :

Le cabinet **Poublan & Pousse** est un partenaire incontournable du RIM bien au-delà de sa prestation comptable et social. Comprendre le monde associatif, les valeurs que l'on porte et appréhender la complexité et le miroir économique du projet du RIM n'est pas forcément naturel pour un partenaire extérieur. En 2018 année pleine d'exercice il a su nous accompagner, nous orienter participant ainsi à la bonne réalisation de notre projet



Le RIM

Assemblée générale – mai 2018

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
LÉA GILBERT

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)
HÉLÈNE NAILLER (COLLECTIF VACANCE ENTROPIE)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

- garantir le bon fonctionnement de l'association dans le respect de ses statuts et de sa gouvernance,
- développer les outils nécessaires à l'intégration et à l'évolution des adhérents au sein du RIM,
- insuffler un esprit de cohésion et d'appartenance.

ANALYSE QUANTITATIVE

22 nouveaux adhérents

6 réunions du conseil d'administration

17 lettres d'information adhérents envoyées

2 assemblées générales

mai → **158** participants

octobre → **119** participants

Assemblée générale @Confort Moderne - mai 2018 - Poitiers



ANALYSE QUALITATIVE

• Le fonctionnement opérationnel de la thématique s'est stabilisé en lien avec les deux référents de la thématique et les membres du cercle vie associative,

• des solutions ont été mises en place pour clarifier le projet associatif : infographies, flyers, dossier de présentation, boîte à outils de l'espace adhérent... Ceci reste un enjeu majeur pour 2019 et de nouvelles pistes de solutions sont envisagées,

• le développement des outils techniques nécessaires au fonctionnement de la vie associative a facilité le travail de l'équipe : notamment l'espace adhérents, la boîte à outils du RIM, le formulaire de demande d'adhésion en ligne, les profils structures, l'export des contacts,

• pour favoriser l'interconnaissance et la rencontre entre les adhérents, des outils ont été créés : plateforme de covoiturage, annuaire partagé, coin des petites annonces, ressources et guides,

• le travail de pédagogie autour de ces outils est à poursuivre auprès des adhérents pour favoriser leur prise en main : des sessions de démonstration ont été organisées, et des focus dans les lettres d'infos adhérents ont été communiqués,

• la méthode liée aux demandes d'adhésion s'est optimisée et fluidifiée : synchronisation automatique des données dans l'espace adhérent, notifications, documents cadre, amélioration de l'articulation avec les délégués territoriaux et les élus au CA,

• la gestion des bases de données est toujours un point de vigilance du fait qu'elles soient multiples, non-synchronisables, et en constante évolution : les tâches ont été réparties entre les salariés pour faire ce travail, mais ceci reste à poursuivre,

• l'organisation des AG s'est consolidée, des formats ont été expérimentés, l'interconnaissance reste un enjeu : les deux AG se sont déroulées comme prévu malgré des programmes très denses, la convivialité et l'interconnaissance sont les enjeux majeurs. Une salariée en renfort sur la 2ème AG pour les questions budgétaires et administratives a permis d'alléger considérablement la charge de travail de la référente gouvernance associative,

• les réflexions sur les moments de rencontres avec les adhérents doivent se poursuivre en 2019, avec plusieurs enjeux notamment l'intégration des nouveaux adhérents ou la ritualisation de ces rencontres,

• premières réflexions autour de la démarche d'évaluation du fonctionnement du RIM prévues dans nos statuts à l'horizon 2020.

Assemblée générale @Abbaye Aux Dames - octobre 2018 - Saintes



En 2018, la vie associative du RIM s'est articulée autour de 2 assemblées générales. Les assemblées générales du RIM se déroulent sur deux jours afin de favoriser l'interconnaissance des adhérents et de pouvoir aborder la diversité des projets du RIM au travers d'ateliers et de rencontres.

DATE	ORDRE DU JOUR
15.16 MAI 2018 *Confort Moderne* *Poitiers*	■ Assemblée générale du RIM. ■ Vote du Rapport d'Activité 2017. ■ Ateliers : □ Expérimentation de 3 dispositifs de médiation musicale. □ Collectivités locales : comment instaurer le dialogue ? □ RGPD : tous concernés. □ Écrire les bases d'un discours commun sur l'EAC. □ Rencontre : ressource & export. □ La mutualisation : un levier pour votre activité et votre projet. □ Droits culturels au travail : où en est-on ? □ Imaginer une mise en réseau des initiatives en matière d'EAC. □ Collectivités locales : comment instaurer le dialogue ? □ Chargés de communication : 6 ateliers.
02.03 OCTOBRE 2018 *Abbaye Aux Dames* *Saintes*	■ Assemblée générale du RIM. ■ Vote du Projet Quadriennal : 2019-2022. ■ Vote du Projet 2019. ■ Ateliers : □ État des lieux des structures du RIM en direct. □ Quelles perspectives et quels enjeux pour la filière sur 5 ans ? □ Cercles de travail du RIM ■ Concertation : festivals

En parallèle, 8 réunions du conseil d'administration et 5 réunions du bureau ont été organisées. Avec respectivement 83 % et 81 % de participation, la gouvernance élue du RIM a été très sollicitée et investie pour cette première année de fonctionnement. Ceci afin notamment d'arbitrer sur les sujets essentiels au fonctionnement du RIM (processus de travail, ressources humaines, exigences administratives, …) et de construire collectivement le projet du RIM, dans ses dimensions opérationnelles comme stratégiques et éthiques.

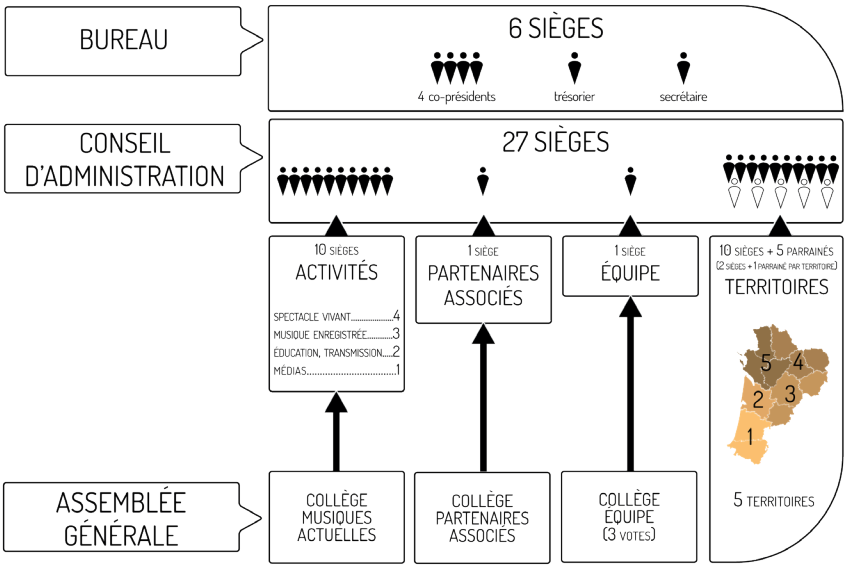
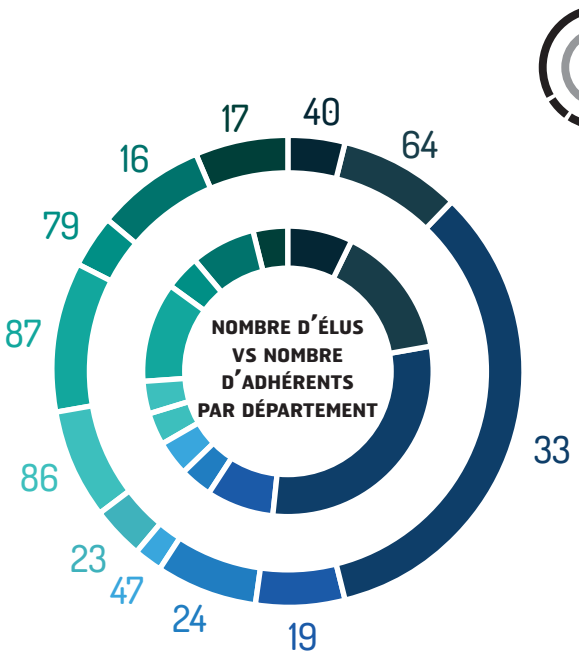
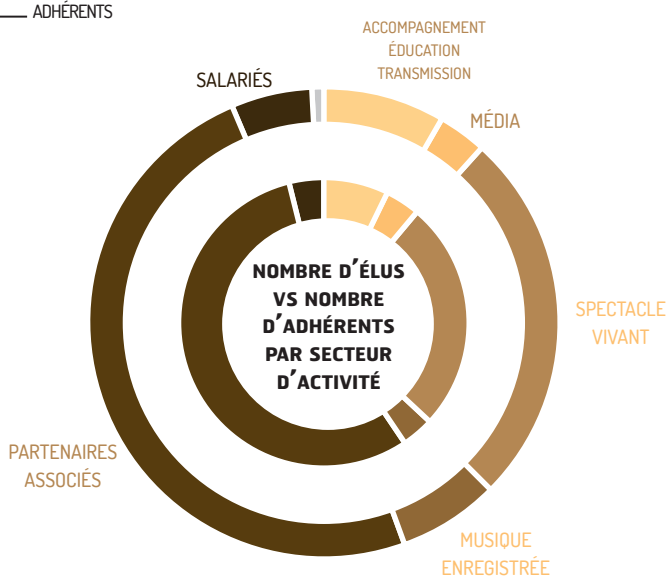
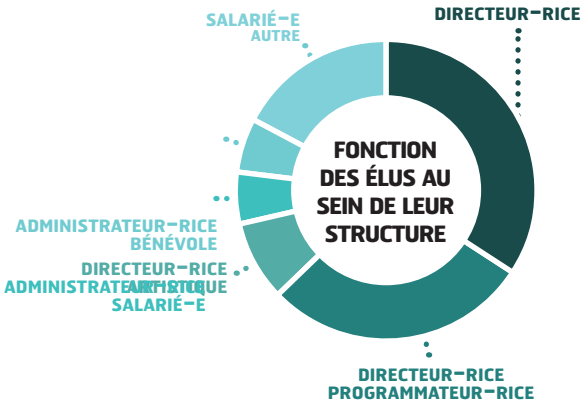


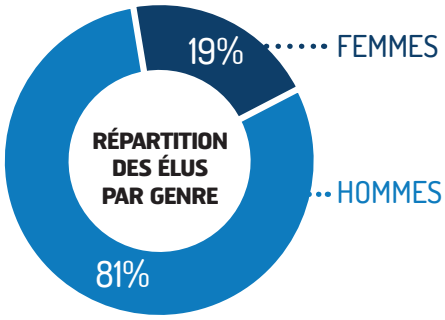
Schéma : articulation de la gouvernance du RIM

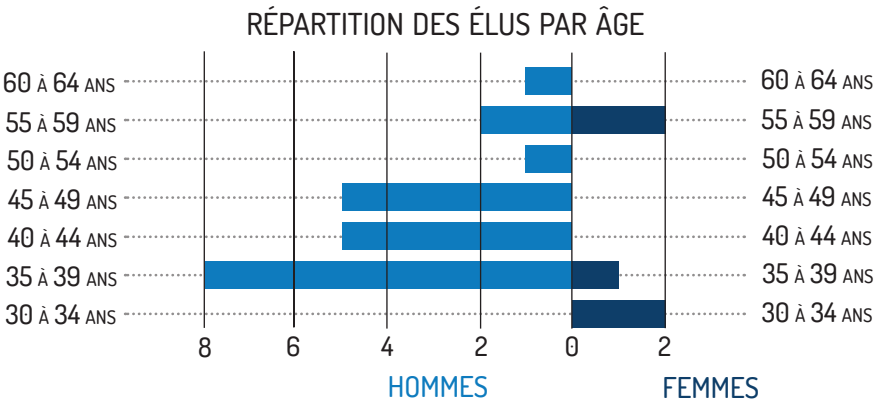
Lors de la création du RIM, une attention toute particulière a été accordée à l'équilibre des représentations territoriales et d'activités. Ceci afin que le RIM soit le plus en cohérence possible avec le profil de la Nouvelle-Aquitaine et celui du secteur professionnel. En ce sens, et au regard des graphiques ci-dessous, le pari est réussi. Il l'est en revanche moins sur la question de la parité, à laquelle nous nous engageons à être plus attentifs à l'avenir.


ÉLUS
ADHÉRENTS
NOMBRE D'ÉLUS VS NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT
17
40
64
16
79
87
86
23
47
24
19
33


ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATION
TRANSMISSION
SALARIÉS
MÉDIA
NOMBRE D'ÉLUS VS NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
SPECTACLE VIVANT
PARTENAIRES ASSOCIÉS
MUSIQUE ENREGISTRÉE


SALARIÉ-E
AUTRE
DIRECTEUR-RICE
FONCTION DES ÉLUS AU SEIN DE LEUR STRUCTURE
ADMINISTRATEUR-RICE BÉNÉVOLE
DIRECTEUR-RICE
SALARIÉ-E
DIRECTEUR-RICE
PROGRAMMATEUR-RICE


19%
FEMMES
RÉPARTITION DES ÉLUS PAR GENRE
HOMMES
81%


RÉPARTITION DES ÉLUS PAR ÂGE
60 À 64 ANS
55 À 59 ANS
50 À 54 ANS
45 À 49 ANS
40 À 44 ANS
35 À 39 ANS
30 À 34 ANS
8
6
4
2
0
2
HOMMES
FEMMES

RESSOUCES HUMAINES

RÉFÉRENTS SALARIÉS :
ISABELLE BOUSQUET
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DAMIEN MORISOT
ERIC ROUX
GAËTAN BROCHARD
PHILIPPE COUDERC

APPROCHE ANALYTIQUE

L'approche analytique (voir graphiques «temps de travail» et «charges») permet de mieux cerner les activités du RIM et leur répartition en termes d'investissement humain et financier. Les cercles représentés ici sont au nombre de 5. Le sixième cercle, Vie associative du RIM et les thématiques qui la compose n'apparaissent pas ici, considérant qu'ils sont au service des projets. L'ensemble du temps passé et des coûts de ce dernier est reventilé au prorata du temps passé sur chacun des 5 Cercles principaux.

La masse salariale étant le pourcentage des charges le plus important du RIM, elle a un impact direct sur la répartition analytique.

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• assurer l'articulation entre la gouvernance élue et l'équipe salariée, dans une posture de respect et de transparence, en cohérence avec les principes énoncés dans le préambule des statuts du RIM (éducation populaire, développement durable, ...),

• garantir à l'équipe salariée un environnement éthique, managérial, technique et administratif bienveillant, coopératif et dynamique,

• permettre une conduite de projets associant toutes les dimensions (territoriales et professionnelles) de l'écosystème des musiques actuelles,

• assumer, individuellement et collectivement une vision prospective et systémique du secteur d'activité, notamment dans sa complexité (les liens entre les acteurs, les interactions entre les enjeux, ...),

• rendre compte auprès des parties prenantes du RIM des actions réalisés, de choix stratégiques effectués et des impacts de nos décisions.

ANALYSE GLOBALE ET DONNÉES ANALYTIQUES

La gestion des ressources humaines d'une équipe constituée sur une année pleine et la construction d'une méthode commune de travail a été un des enjeux fort de 2018 à la bonne réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

La mise en place d'une gouvernance managériale inspirée de l'holocratie, la construction et l'appropriation des cercles de travail ont permis, comme nous l'avions imaginé, l'articulation entre spécialisation, territoire et gouvernance et ainsi favoriser l'autonomie d'action des salariés
La bonne dynamique de travail et d'équipe sont des indicateurs d'une fusion RH réussie qui ont généré un sentiment d'appartenance fort au projet. cf Schéma QVT

Néanmoins cela ne doit pas cacher la problématique de la surcharge de travail et la nécessité de compléter les temps partiels au regard de la taille de la région et du nombre d'adhérent toujours plus grandissant. La nature systémique et évolutive du projet et du contexte conjuguée avec le travail singulier de réseau nécessite un accompagnement au changement permanent de l'équipe salariée.

20

personnes ont été salariées du RIM en 2018.

16 sur le site de **Bègles**
3 à **Poitiers**
1 à **Périgueux**.

+ 3 volontaires à partir du mois d'octobre, répartis sur chacun de ces sites de travail.

18

postes en CDI.

2 CDD pour remplacement congé maternité,

embauche en septembre d'**1 CDI à mi-temps** sur le projet service civique,

2 mises à disposition par Agec &CO

= équivalent temps plein à 14,88

1919€

de salaire brut moyen mensuel
1952€€ pour les femmes
1886€€ pour les hommes

2

cadres,
soit **10,5 %**, **dont 50 %** de femmes

1,57

d'écart entre le plus petit et le plus grand salaire

femmes	hommes
• 1,27 •	• 1,57 •
- : 1842€	- : 1565€
+ : 2333€	+ : 2456€

brut mensuel sur la base d'1 ETP

11

temps partiels
dont 3 subis

32,8 ANS

de moyenne d'âge :
32,5 ans pour les **hommes**
33 ans pour les **femmes**

FAITS MARQUANTS

• 1ère année avec l'équipe complète du RIM,

• intégration des 3 services civiques RIM,

• accompagnement d'un congé maternité et de deux retours de maternité,

• deux processus de recrutements en remplacement ou en renforcement des fonctions spécialisées,

• 5 formations sur 7 ont eu lieu (deux ont été annulées par les OF) :
  ◦ 17 salariés ont bénéficié d'une ou de plusieurs formations correspondant au total à 658 heures de formation,
  ◦ 2 formations collectives : « l'univers du libre » et « les pratiques responsables dans le cadre de missions professionnelles »,

• préparation de 16 entretiens annuels d'évaluation réalisés entre novembre et janvier 2019, ainsi que 2 entretiens professionnels suite à des retours de congés maternités,

• coordination de l'équipe et des différents site de travail et harmonisation l'organisation de travail des salariés,

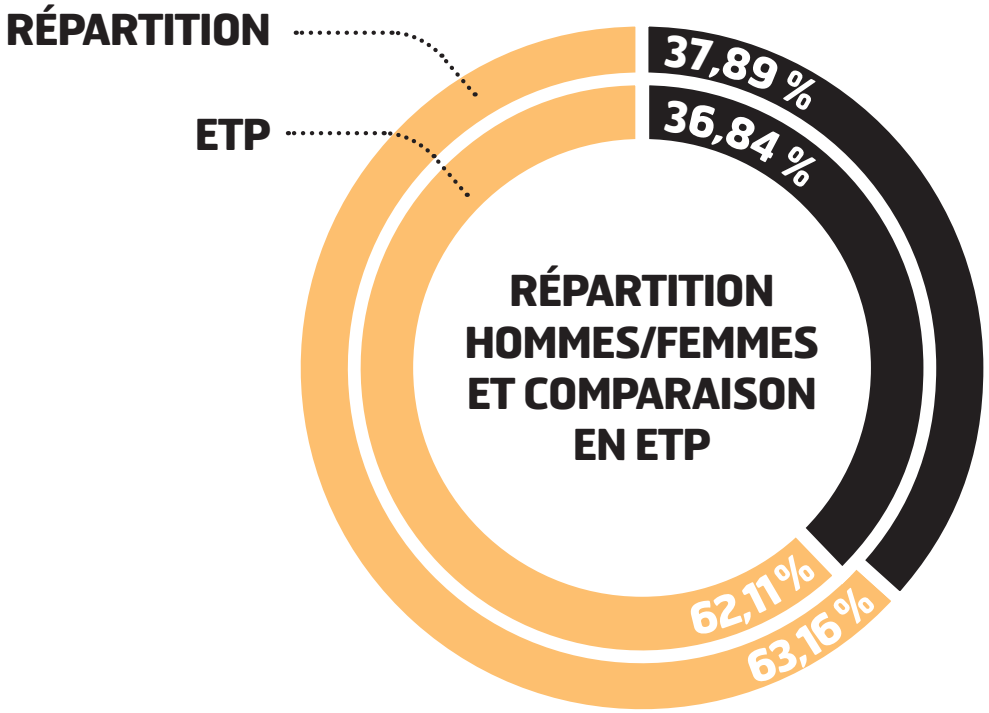
• préparation et élection des membres du CSE,

• ré-organisation de travail en cercles et par thématiques.

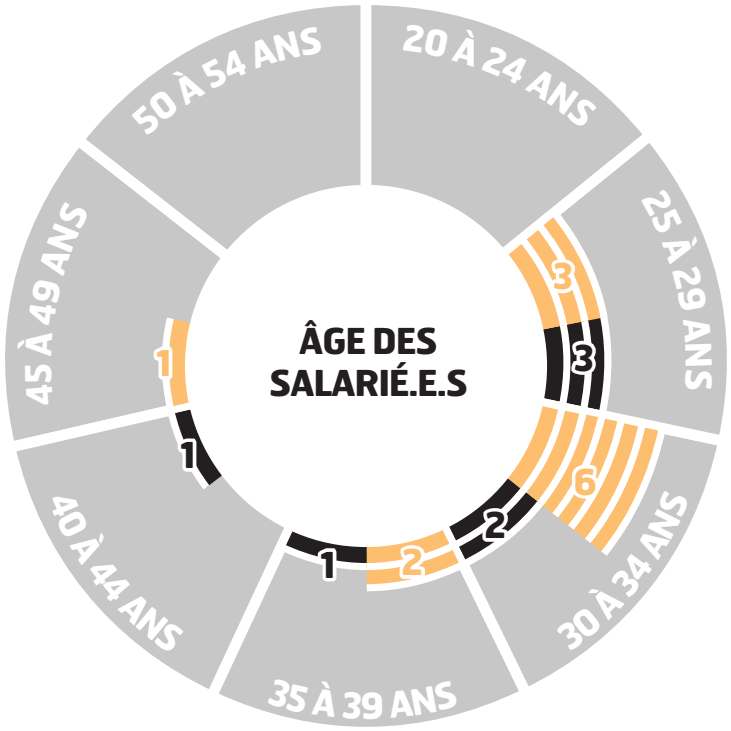
VIE ÉQUIPE

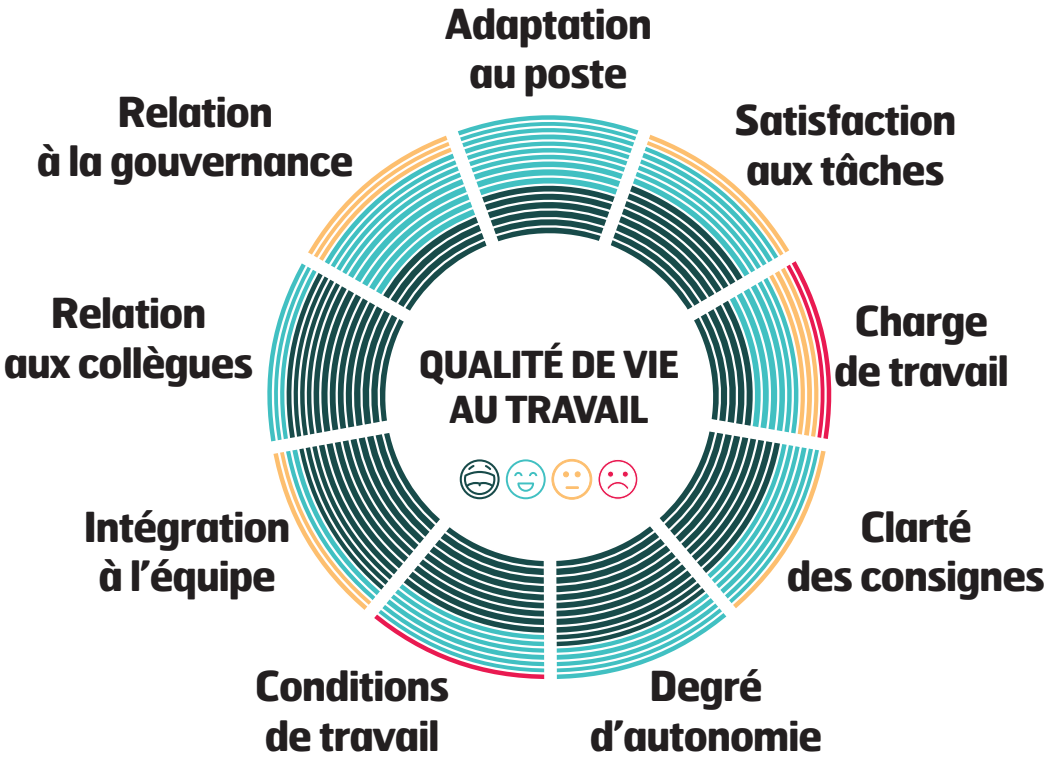
• 7 réunions d'équipe en 2018 réparties sur les trois sites de travail dont 2 jours de séminaire.

RESSOUCES HUMAINES

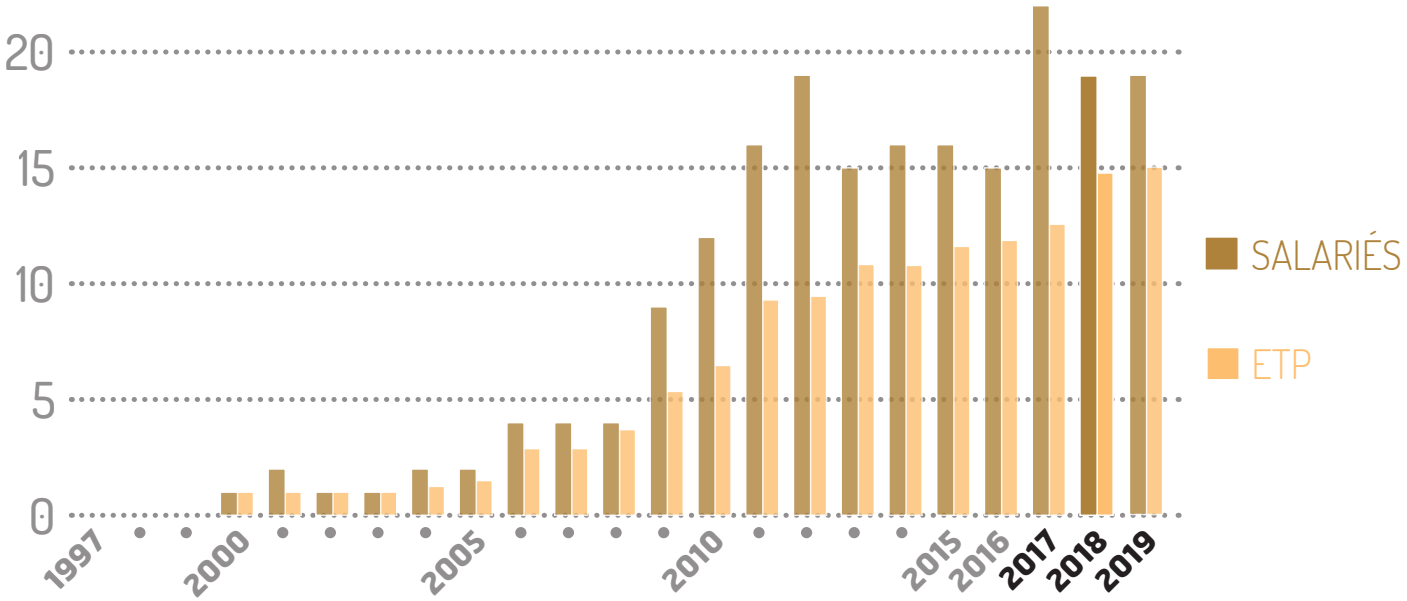


HOMMES
FEMMES





Évolution salariés vs ETP depuis 1997



COMMUNICATION

RÉFÉRENTS SALARIÉS :
LÉA GILBERT
JEAN-BAPTISTE MAGNE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)
RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Optimiser la visibilité du RIM auprès de ses parties-prenantes, valoriser les actions mises en place par l'équipe et les adhérents, les faire rayonner, et légitimer sa position à tous les niveaux : adhérents, partenaires, partenaires publics, acteurs de la filière, grand public...

- conférer au RIM une identité forte, compréhensible, accessible, reconnaissable,
- faciliter le dialogue et la circulation des informations au sein du réseau,
- fédérer et mobiliser les adhérents, impulser un esprit de cohésion au sein du réseau,
- faire rayonner au niveau local, national et international les valeurs et les actions du réseau,
- asseoir et légitimer la position du RIM auprès des partenaires publics et des acteurs de la filière,
- accompagner les adhérents du RIM à l'usage des outils de la communication.

ANALYSE QUANTITATIVE

3
sites internet gérés

RIM
- **49303** visites
- **48601** nouveaux utilisateurs
- **125947** pages vues
- **141** articles

Contrat de filière
- **1864** visites
- **1871** nouveaux utilisateurs
- **5459** pages vues

FORMA
- **311** visites
- **567** pages vues

125
campagnes **Sendinblue** (newsletters) envoyées

- **126 000** destinataires cumulés
- **33 252** ouvertures
- **28%** de taux d'ouverture moyen

2
relais de visibilité

FACEBOOK
2437 ABONNÉS

TWITTER
403 ABONNÉS

26
chroniques radios

ANALYSE QUALITATIVE

• **les méthodes de travail internes ont été sécurisées :** l'organisation opérationnelle de l'équipe a connu, en 2018, une phase de structuration marquée par des ajustements, de nouveaux projets et de nouveaux besoins en matière de communication. Le défi a été d'y répondre, tout en assurant les missions de valorisation du projet et des adhérents, de circulation d'informations et d'optimisation de la lisibilité d'un projet en évolution. Ceci s'est illustré par des périodes de charge de travail importante, parfois inconfortables, qui se sont toutefois avérées essentielles pour sécuriser le fonctionnement de la communication,

• **la lisibilité du projet a progressé** grâce à une identité graphique et éditoriale affirmée, et déclinée en fonction des axes de travail et des thématiques, sur tous les supports,

• **les lettres d'infos** (adhérents, publiques et thématiques) **ont trouvé leur public et leur rythme** de croisière, autant en termes de capitalisation des informations que de rythme de diffusion. Les retours qualitatifs et taux d'ouvertures sont positifs, ce travail est à poursuivre en 2019,

• **la communication du Contrat de Filière s'est structurée** mais reste un point de vigilance du fait de temporalités toujours difficiles à maîtriser et de l'instabilité d'un financement sur ce poste,

• les sites internet (www.le-rim.org www.musiquesactuelles-na.org) ont rempli leur fonction de ressource sur le RIM et le Contrat de Filière, l'animation et la mise à jour de ces sites doivent se poursuivre en 2019,

• **la communauté et les interactions se sont renforcées sur les réseaux sociaux du RIM** qui accueillent chaque semaine de nouveaux abonnés,

• **une plus-value a été apportée sur la valorisation des adhérents** grâce aux articles et interviews réalisés par **nos 3 volontaires en service civique** coordonnés sur cette mission. Retours très positifs notamment sur les réseaux sociaux, il s'avère essentiel que cette mission soit reconduite,

• **le développement d'outils de valorisation des projets artistiques portés par les adhérents reste un axe majeur**, avec le travail d'ingénierie mené et à poursuivre sur la plateforme grand public (musiquena.org), l'interface dédiée aux médias partenaires (medias.le-rim.org) et la compilation saisonnière. Ces outils seront opérationnels en 2019,

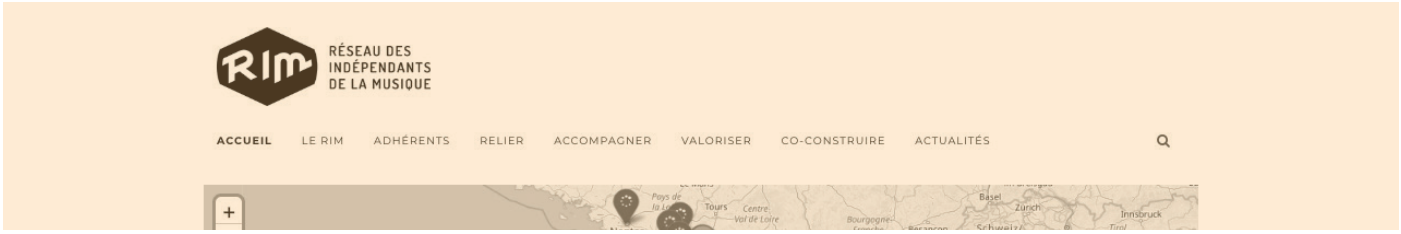
• les partenariats médias ont été engagés et restent à formaliser avec la signature de conventions dès que le portail médias sera fonctionnel,

• poursuite du travail d'animation des chroniques radios à l'antenne de Radio Pulsar, déploiement à d'autres antennes envisagé pour 2019,

• la communication de ForMA a été opérationnelle (site internet, affiches, flyers etc.) malgré des temporalités serrées, la méthode de travail interne est à améliorer pour 2019,

• l'ensemble de l'équipe a été mobilisée sur la question des relations publiques, notamment via la présence sur les événements professionnels et salons et la capitalisation des temps de rencontre.

www.le-rim.org



www.musiquesactuelles-na.org



www.forma.le-rim.org



ADMINISTRATION INFORMATIQUE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
SOOYOUNG LEE-PAJOT

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
ÉLÉONORE DUBOIS (RIM)

RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

• assurer un bon fonctionnement du système d'information, en tenant compte des attentes et besoins des salariés et adhérents tout en veillant aux évolutions technologiques,

• administrer le parc informatique afin de garantir et améliorer leurs performances, leur fiabilité et leur sécurité,

• concevoir l'organisation générale et l'évolution de l'architecture du système d'information selon les besoins du RIM et les opportunités technologiques.

ANALYSE QUANTITATIVE

2
serveurs dédiés

2
hébergements web

23
ordinateurs à disposition dont
19 Ubuntu
2 Mac
2 Windows.

4
noms de domaine actifs :

le-rim.org (site du RIM) dont **12 sous-domaines** :

Forma
office
espace adherent
API
cloud
collabora,
dolibarr
portail medias
pad
questionnaires
outil de visio
compilations

musiquesactuelles-na.org (site du Contrat de Filière)

promona.org (Pages promo)

musiquena.org (Musiquena)

ANALYSE QUALITATIVE

• Acquisition de matériel informatique pour 3 volontaires en service civique et renouvellement du matériel informatique pour 5 salariés,

• installation du système d'exploitation GNU/Linux et de l'utilisation des logiciels libres pour avoir un maximum de compatibilité entre les salariés,

• mise à jour Nextcloud Server/Client vers la version 14,

• création des sous-domaines et des bases de données pour les nouvelles applications : Espace adhérent, Portail médias, Dolibarr, Compilations,

• mise à jour Proxmox VE : passage de la version 4 à la 5,

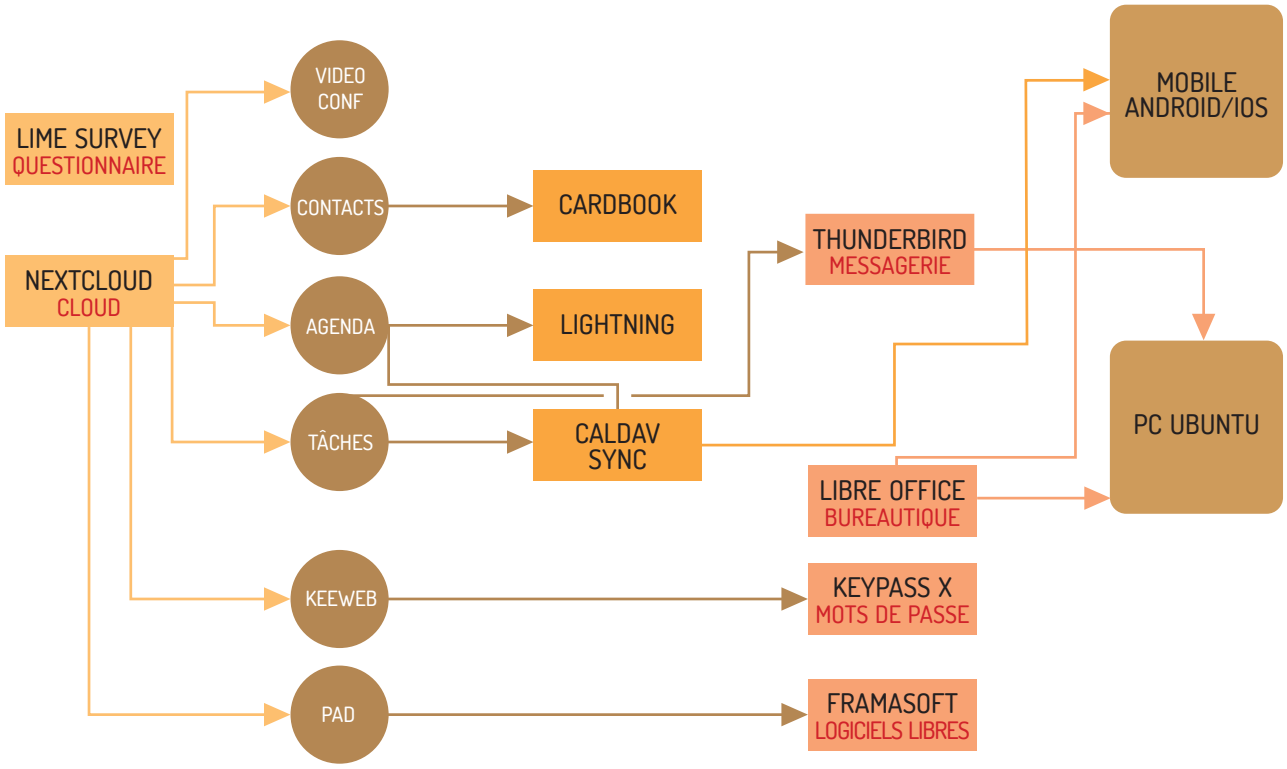
• mises à jour du système d'exploitation Ubuntu vers 18.04 sur 15 postes,

• mise à jour Lime Survey

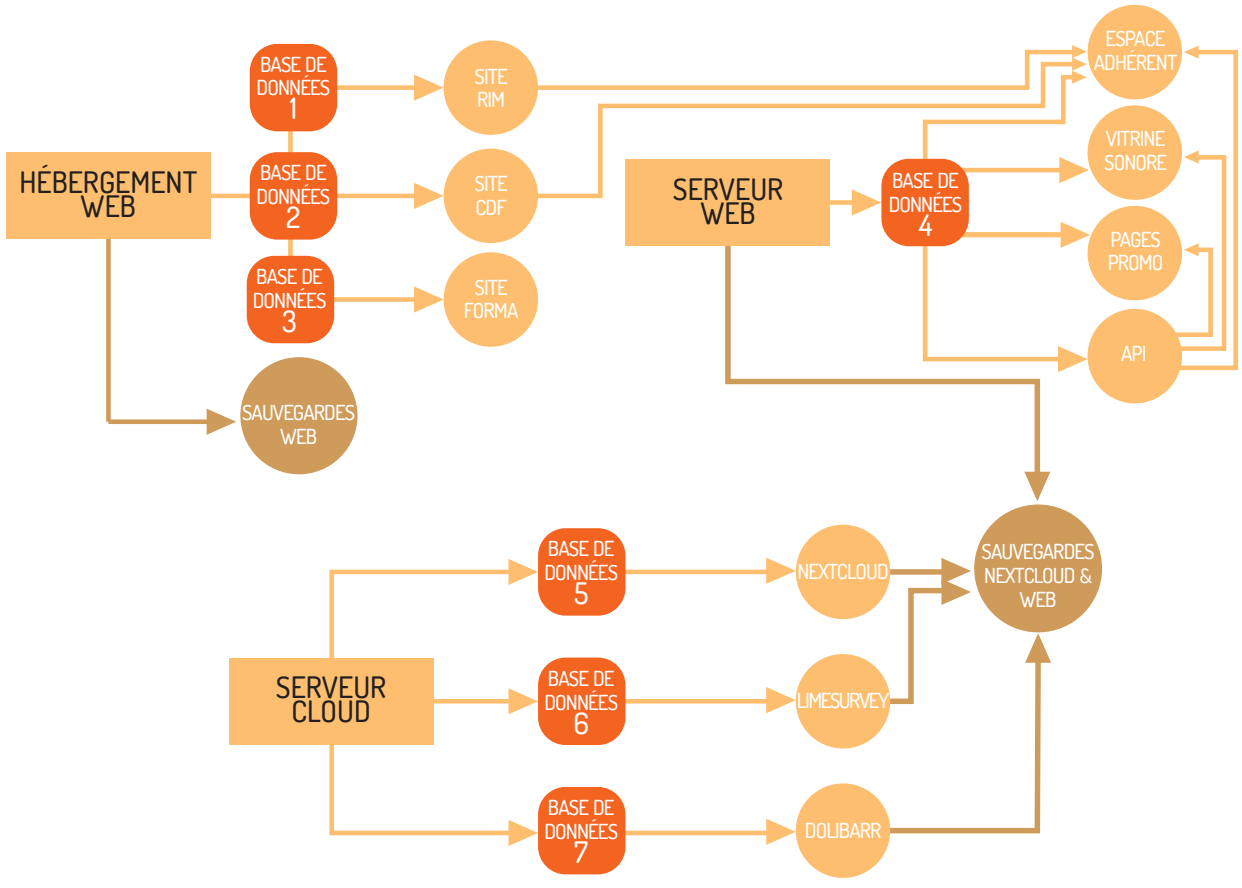
• renouvellements des certificats SSL,

• rattachement Dolibarr à Musiquena afin d'exploiter les données des produits pour le nouveau site de musiquena.org et de pouvoir y afficher les disponibilités des produits dans les points de vente enregistrés.

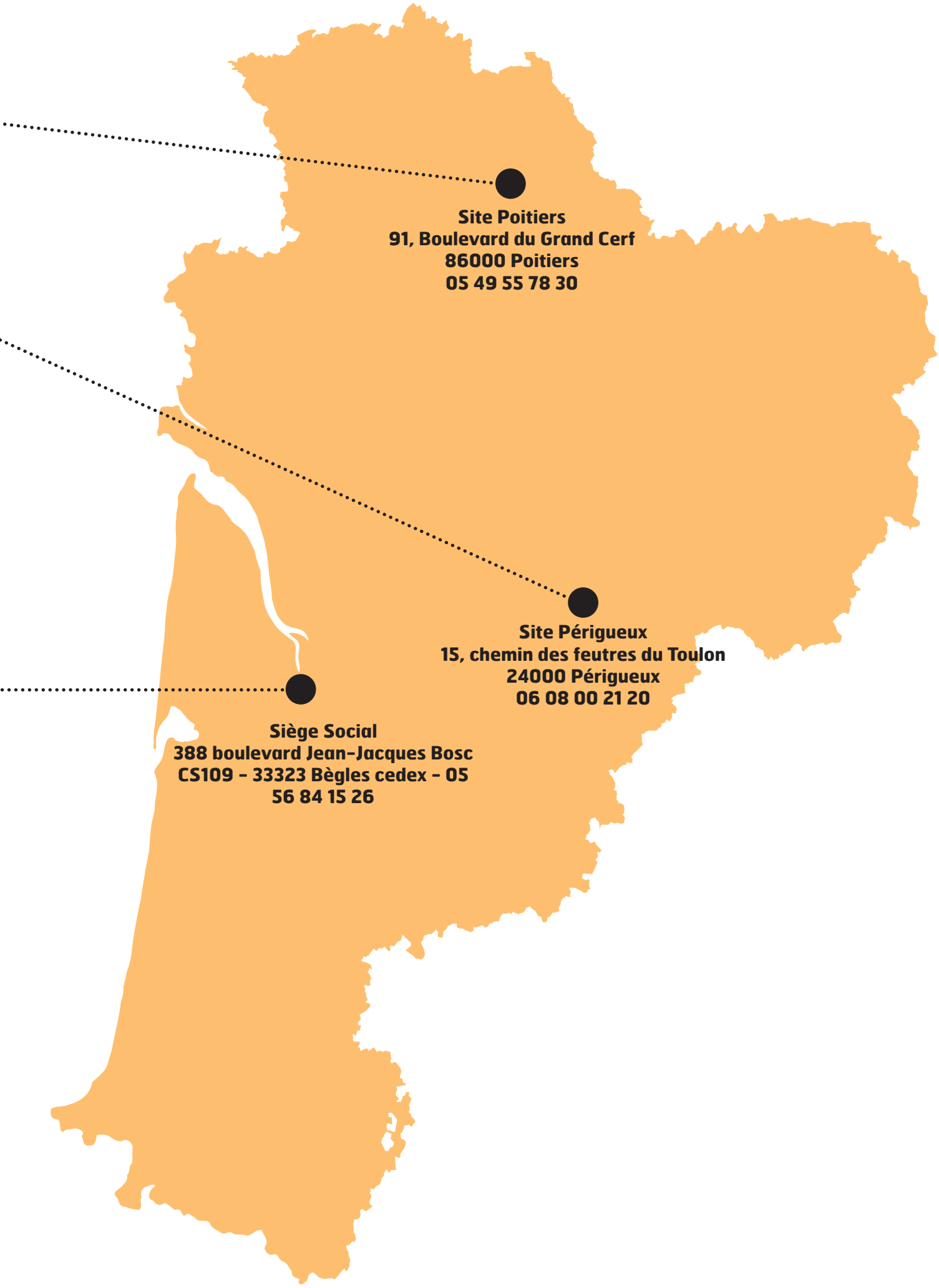
Infrastructure informatique interne



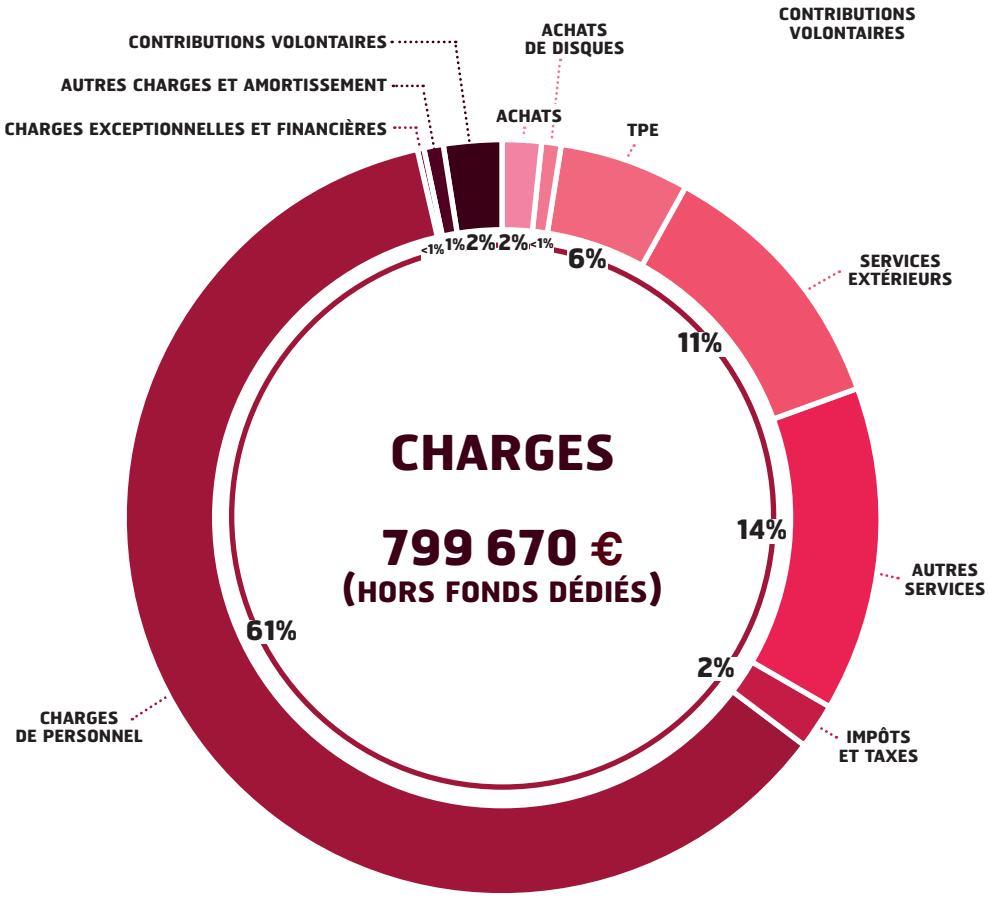
Infrastructure informatique externe

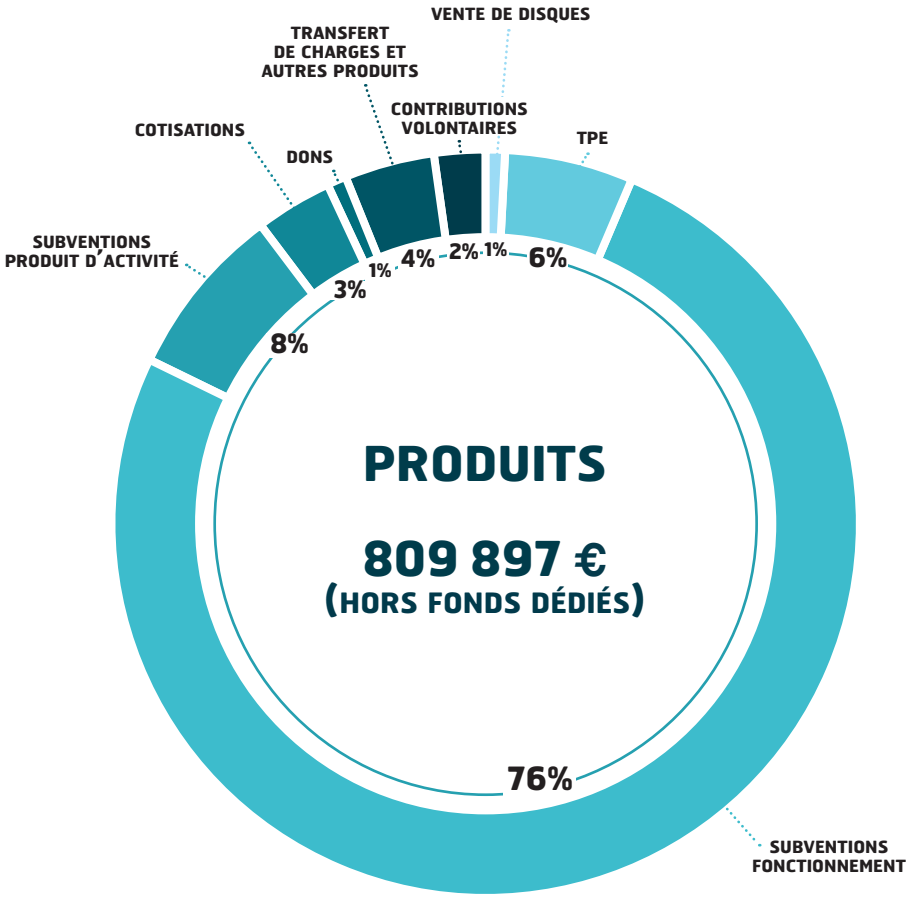


ANTOINE Nicolas	Délégué territorial T4	**CDI**	**1**
BAMBOU Sarah	chargée de mission « Développement économique »	**CDI**	**1**
SUHARD Benjamin	Délégué territorial T5	**CDI**	**0,7**
CORTECCIA Hugo	Volontaire en service civique	**3 mois**	**0,21**
CHASTENET Rémi	Délégué territorial T3	**CDI**	**0,9**
PEYRAMAURE Stella	Volontaire en service civique	**3 mois**	**0,21**
BOUSQUET Isabelle	Administratrice Chargée de projet Développement économique	**CDI**	**1**
CAZALETS Ugo	Délégué territorial T1 Chargé de mission «Contrat de filière »	**CDI**	**1**
COSTECALDE Marine	Chargée de mission « Service Civique et Diversité culturelle et citoyenneté »	**CDI**	**0,9**
DUBOIS Éléonore	Chargée de missions «Musique enregistrée » & «Numérique» Coordinatrice des fonctions spécialisées	**CDI**	**1**
GILBERT Léa	Chargée de communication et vie associatve	**CDI**	**1**
JALINIER Noémie	Chargée de mission «circulation des oeuvres et des artistes »	**CDI**	**0,87**
LECOURT-LE BOTH Anne	Adjointe Administratrion	**CDI**	**0,8**
MAGNE Jean-Baptiste	Assistant communication	**CDI**	**0,95**
PAJOT Soo-Young	Chargée de projet « développement web » & administration réseaux / systèmes informatiques	**CDI**	**0,71**
TEULÉ Florent	Directeur	**CDI**	**1**
REY Madeline	Déléguée territoriale T2	**CDI**	**0,7**
VIGNON Malika	Chargée de mission « Développement durable & partenariats responsables »	**CDI**	**0,55**
FLOURAC Hélène	Remplacement congé maternité Malika Vignon	**CDD**	**0,38**
BLANC Christophe	Agent d'entretien	**CDI**	**0,09**
DROUET Alice	Chargée de préfiguration - coordination service civique	**CDD / CDI**	**0,34**
TOTH Alya	Volontaire en service civique	**3 mois**	**0,21**


Site Poitiers
91, Boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers
05 49 55 78 30
Site Périgueux
15, chemin des feutres du Toulon
24000 Périgueux
06 08 00 21 20
Siège Social
388 boulevard Jean-Jacques Bosc
CS109 - 33323 Bègles cedex - 05
56 84 15 26

RAPPORT FINANCIER


CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
ACHATS DE DISQUES
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
AUTRES CHARGES ET AMORTISSEMENT
ACHATS
CHARGES EXCEPTIONNELLES ET FINANCIÈRES
TPE
<1%
1%
2%
2%
<1%
6%
SERVICES EXTÉRIEURS
11%
CHARGES
799 670 €
(HORS FONDS DÉDIÉS)
14%
AUTRES SERVICES
61%
2%
CHARGES DE PERSONNEL
IMPÔTS ET TAXES


VENTE DE DISQUES
TRANSFERT DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
COTISATIONS
TPE
DONS
SUBVENTIONS PRODUIT D'ACTIVITÉ
1%
4%
2%
1%
6%
3%
8%
PRODUITS
809 897 €
(HORS FONDS DÉDIÉS)
76%
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT

Le **total des produits** sur l'exercice s'élève à **810 444 € (hors fonds dédiés)** et le **total des charges** à **781 872 € (hors fonds dédiés).**
Le total des produits sur l'exercice s'élève à **836 532 € avec les fonds dédiés** à hauteur de 26 088 € et le total des charges à **826 305 € avec les fonds dédiés** à hauteur de 44 433 €.
Nous constatons cette année un **excédent de 10 227 € sur l'exercice** avec les remarques suivantes :
les subventions d'exploitation constatées en produit (hors report des fonds dédiés) accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à **681 994 €**.
Suite à l'année 2017 de fusion, nos partenaires ont su en 2018 continuer à accompagner et soutenir le RIM à la hauteur de son projet ambitieux. L'excédent de 10 227€ s'explique en grande partie par une **masse salariale moins importante que prévue du aux différentes absences de l'équipe (maladie, congés maternités et congés parentaux)** ainsi qu'à une **gestion raisonnée des coûts de fonctionnement**. L'impact financier du poids social et des frais inhérents à chaque mission sont cette année représentatifs d'un plein exercice d'une activité de réseau à l'échelle d'une région comme celle de la Nouvelle Aquitaine

En 2018 nous pouvons noter comme partenaires :
• **Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**, pour le projet général du RIM mais également le service jeunesse pour le projet gestion régionale des services civiques
• **La DRDJSCS** sur le projet de déploiement du service civique en Nouvelle Aquitaine
• **La DRAC Nouvelle Aquitaine** sur le projet général du RIM
• **La DGMIC** sur l'appel à projet « soutiens aux actions professionnalisantes » (mise en œuvre en 2019)
• L'aide aux **postes FONJEP** sur deux temps pleins.
• **Le FEDER** sur la fin du projet PTCE « Les intéractifs »
• **Eric Roux** co-président du RIM pour son don de 6000€

En 2018 nous pouvons également noter la nouvelle **participation financière des adhérents** concernés par la projet **service civique** à hauteur de **5 900 €**.

Le service mutualisé du terminal bancaire et du réseau de distribution alternatif représentent environ 52 400 € (6,5 % environ des produits hors fonds dédiés et contributions volontaires)
Les **cotisations** des membres et des salariés se sont élevées à **27 583 €** (+15 % par rapport à 2017) correspondant à la hausse de 16 % des adhérents.
En outre, des reports sur ressources 2017 affectées en 2018 ont été inscrits pour 26 088 € sur 2018 correspondant à la subvention du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour le projet de gestion régional des services civiques.
En matière de **charges**, le principal poste est représenté par les frais de personnel qui constituent **62% du budget** global du RIM (hors fonds dédiés et contributions volontaires).
Les autres frais de structure sont composés de frais généraux liés à l'activité du RIM durant une année complète (location des bureaux: environ 53 600€, honoraires 16 900 €, frais de missions/ déplacements :environ 81 200€ …) et des frais de prestation ou d'achats liés à des missions, fonctionnement ou actions ponctuelles (ventes de disques/TPE mutualisé : environ 52 400 €, formation équipe 16 500 € , service civique…).
Cette **année complète** de mise en œuvre du projet met en évidence des **coûts de déplacement** et de missions dédiés à la circulation sur le territoire et à l'investissement dans la vie associative qui représente environ **10 % du budget** (hors fonds dédiés et contributions volontaires) dont 3 % sont dédiés à la vie associative du réseau.
En matière de bilan, les immobilisations nettes s'élèvent à 18 592 € et l'actif circulant à 420 636 € (dont 193 094 € de trésorerie).

Les fonds propres se montent à **283 968 €** (y compris l'excédent de l'exercice 2018),
Les **fonds dédiés** inscrits au passif du bilan sont de **44 433 €.**
Les **dettes à court terme** s'élèvent à **110 827 €**, soit un total du bilan de **439 228 €.**

Les **contributions volontaires** ont été valorisées pour **17 798 €**, dont 848 € de mise à disposition des locaux du RIM à Périgueux et 1095,36 € de mise à disposition de personnel de l'association Transrock. Le reste des contributions étant représenté par la valorisation du temps passé des membres de la gouvernance en réunion de CA et de Bureau du RIM (529 heures sur l'exercice).

La bonne santé financière du RIM, avec des fonds propres inscrits au bilan à hauteur de 283 968 €, ne doit pas masquer sa fragilité structurelle notamment en terme de trésorerie et de financement de son besoin en fonds de roulement. De plus la mise en œuvre des axes du projet 2019, le traitement équitable des territoires et de nos adhérents grandissant va engendrer une augmentation importante de charges auxquelles nous devrons faire face collectivement et qui devront être couvertes par de nouvelles ressources.

Le trésorier
Monsieur Guy Garcia

BUDGET RÉALISÉ 2018

CHARGES		PRODUITS	
Achats	**66 162 €**	**Prestations**	**5 648 €**
Achats Disque / TPE	52 341 €	Formation Service Civique	5 600 €
Étude et prestation	8 904 €	Autres	48 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 239 €		
Fournitures informatiques / administratives	2 678 €		
Services extérieurs	**91 453 €**	**Vente de marchandises**	**52 341 €**
Location immobilière	44 821 €	Vente de disques	6 781 €
Location matériel / transport	5 258 €	Vente TPE	45 560 €
Charges locatives	8 759 €		
Outils numériques collaboratifs	3 013 €		
Hébergement outils numériques	2 514 €	**Subventions de fonctionnement**	**681 992 €**
Contrat entretien matériel / Maintenance	8 332 €		
Assurances	1 734 €	**Conseil Régional Nouvelle Aquitaine**	
Documentation	522 €	- Spectacle vivant / Économie créative	480 000 €
Formation	16 500 €	- Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	35 000 €
Autres services extérieurs	**118 745 €**		
Personnel Groupement employeur AGEC	8 892 €	**Subvention État/Europe**	
Honoraires	16 884 €	- DRAC	111 086 €
Salons professionnels	716 €	- Fonjep	14 214 €
Cadeaux	160 €	- ASP Services Civiques : Indemnités	1 200 €
Publicité publication	1 133 €	- Aide à l'embauche pme	8 574 €
Transport biens et ventes (dépôts disques)	206 €	- DGMIC	16 520 €
Déplacements équipe	30 991 €	- DRDJSCS	4 973 €
Déplacements gouvernance	4 514 €	- FEDER projet PTCE	3 426 €
Mission/Réception équipe	25 281 €		
Mission/Réception gouvernance	20 361 €		
Téléphone	3 631 €	**Conseil Départemental de la Gironde**	7 000 €
Frais postaux et de télécommunication	537 €		
Services bancaires	2 566 €		
Divers/Cotisation	2 871 €	**Autres produits de gestion courante**	**33 483 €**
		Cotisations	27 583 €
Impôts et taxes	**15 592 €**	Participation agrément collectif Service Civique	5 900 €
Taxe sur les salaires	10 284 €		
Opca	5 308 €		
		Report ressources	**26 088 €**
Charges de personnel	**478 923 €**	Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques 2017-2018	26 088 €
Salaires CC permanents	480 578 €		
Services civiques	968 €		
Autres charges de personnel /Provision Congés payés	-4 425 €	**Transfert de charges**	**28 737 €**
Versement autres oeuvres/Contribution conseil d'établissement	1 802 €	Transfert de charges remboursement (membres + autres)	10 742 €
		Opca	17 995 €
Charges financières	**1 753 €**		
Charges Exceptionnelles	**2 068 €**	**Produits financiers**	**228 €**
Dotation aux amortissements, provisions	**7 176 €**		
Amortissement matériel informatique	3 140 €	**Produits exceptionnels**	**8 015 €**
Dépréciation créances	4 036 €	Dons	6 000 €
		Autres	2 015 €
Engagement à réaliser sur subventions	**44 433 €**		
TOTAL	**826 305 €**	**TOTAL**	**836 532 €**
Emploi des contributions volontaires en nature		**Contributions volontaires en nature**	
Bénévolat	16 950 €	Bénévolat	16 950 €
Mise à disposition gratuite de biens	848 €	Prestations en nature	848 €
TOTAL DES CHARGES	**844 104 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**854 330 €**

ILS NOUS SOUTIENNENT :

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Gironde
LE DEPARTEMENT
gironde.fr

PÉRIGUEUX
capitale du PÉRIGORD

